

L'ACTION NATIONALE

Volume LIV, Numéro 1

SEPTEMBRE 1964

50 cents

SOMMAIRE

ÉDITORIAL : Etats associés et L'Action nationale

JOURNÉE DE L'ACTION NATIONALE À L'HÔTEL WINDSOR S. H.

JEAN DRAPEAU : Bâtir.

L'Hon. RENÉ LÉVESQUE : POLITIQUE ÉCONOMIQUE DE L'ÉTAT

ACTUALITÉ : Les filles de l'Empire

CHRONIQUES

LES ÉCRITS ET LES LIVRES : Littérature du Québec : Eva Kushner et
Guy Robert (Jean Marcel) — Mgr Vachon (Maurice Lebel)

LA LANGUE : Qu'attend-on pour reconnaître officiellement le vo-
cabulaire Estrie ? (Maurice O'Bready)

L'INFORMATION : Québec-Presse et les journalistes — La Canadian
Press et notre incompétence (Jacques Poisson)

LES ÉVÉNEMENTS : La course contre l'horloge (Simone Gélinas) —
Renions les partis fédéraux (Odina Boutet) — Propos na-
tionaux (Marcel Laviolette) — Quand les fonctionnaires
provinciaux bâtissent (Rodolphe Laplante)

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE (sauf en juillet et août)

Directeur : FRANÇOIS-ALBERT ANGERS

Comité de rédaction : DOMINIQUE BEAUDIN — PATRICK ALLEN — JEAN GENEST, secrétaire.

Rédaction et administration : L'Action Nationale, Casier Postal 189, Station N, Montréal.

Abonnements : \$5.00 par année. De soutien : \$10.00

Les articles de la revue sont répertoriés dans le **CANADIAN PERIODICAL INDEX**, publication de l'Ass. Can. des Bibliothèques, et dans la revue **CULTURE**.

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

PRÉSIDENT : M. François-Albert Angers

1er VICE-PRÉSIDENT : M. André Laurendeau

2e VICE-PRÉSIDENT : M. René Chaloult

SECRÉTAIRE ET ADMINISTRATEUR : M. Dominique Beaudin

TRÉSORIER : M. Paul-Émile Gingras

DIRECTEURS : MM. le Chan. Lionel Groulx, J. P. Archambault, S.J., C.-E. Couture, Richard Arès, S.J., Rodolphe Laplante, Albert Rioux, Alphonse Lapointe, Jean-Marc Léger, Gaétan Legault, Mario Dumesnil, Luc Mercier, Jean Genest, Patrick Allen, Jean Mercier, Théophile Bertrand.

Où trouver L'Action Nationale ?

À MONTRÉAL :

Dupuis et Frères, 865 est, rue Ste-Catherine
Librairie Déom, 1247, rue Saint-Denis
Librairie Universelle, 5165, Côte-des-Neiges
Librairie Ménard, 1564, rue Saint-Denis
Librairie Pony, 534 est, rue Ste-Catherine
Librairie Leméac, 371 ouest, avenue Laurier
Librairie La Québécoise, 169 (est), rue Beaubien
Librairie Garneau, 47, rue Buade

À QUÉBEC :

Librairie de l'Action Sociale Catholique,
Place Jean-Talon
Librairie du Quartier Latin,
111, rue Saint-Jean

À OTTAWA :

Librairie Dussault, 170, rue Rideau

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Lucien Viau et associés

Comptables Agréés

CHAS. DESROCHES, C.A.
FERNAND RHEAULT, C.A.

210 ouest, Boul. Crémazie
(ÉDIFICE GRANGER FRÈRES)

DU. 8-9251

LA CIE F.-X. DROLET

FABRICANTS D'ASCENSEURS

Atelier Mécanique — Forge — Fonderie
Modelage — Soudure
Matériaux d'aqueduc et Bornes-Fontaines

245, rue du Pont,

Québec

Pour la collation

Savourez

LA CROQUETTE



BISCUITS — GÂTEAUX — TARTES

SERVICE DE PNEUS



Rechapage de pneus & Alignement de roues
1871, rue DeLorimier, Mtl.
LA. 4-1177

Eugène Turcotte
Président

André Trudeau
Directeur-Gérant

LES AMIS DE LA REVUE

BERNARD BENOÎT

Linoléum, Stores Vénitiens, Stores
de Toile, Rideaux, Draperies
11857 est, rue Notre-Dame
● Pte-aux-Trembles — Mtl. 5-5159

Bourbonnais & Pépin

QUINCAILLERIE EN GROS
1575 est, rue Laurier, Montréal
● LA. 6-4995

PAUL COULOMBE INC.
Chauffage à l'huile et au gaz
Air Chaud — eau chaude
3338, rue Bélair, Montréal 38
● RA. 2-8741-8246

DENIS, Arcadius AVOCAT

● 86 nord, rue Wellington
Sherbrooke, Qué. - Tél.: 2-4793

DORAIS, Jean-Louis AVOCAT

● 57 ouest, rue St-Jacques
VI. 5-1336

MAXIME Nettoyeurs Limitée

BUREAU ET ATELIER :
1415 BOIS FRANC RI. 8-6188
SUCCURSALE :
4140 ST-DENIS VI. 4-1158

ÉTABLI EN 1870

Wilson Frères Enrg.

Charlebois Frères, Props.
BOIS - CHARBON

HUILE À CHAUFFAGE

2537 est, rue Notre-Dame
● Montréal

GALARNEAU, DESMARAI, CARON ET ASSOCIÉS

COMPTABLES AGRÉÉS
237 ouest, Boul. St-Joseph, Montréal
Tél.: 274-2534*

G.-E. HOUDE, président

MONTRÉAL OXYGEN INC.

● 4890, 5e avenue - Rosemont
LA. 4-6957

ANDRÉ LA RUE, C.C.S.

Courtier en assurances
● 3450 est, rue Jean-Talon
Montréal 38 — RA. 2-1627

LAVIGNE, C.E. (1961) Ltée

Courtier d'assurances
● 3750, rue Lacombe
RE. 9-1748

MANOIR SAINT-CASTIN

● Lac Beauport
Québec

CR. 1-6093

ERNEST PALANGE, O.D. OPTOMÉTRISTE

● 441 est, rue Bélanger, Montréal

PHARMACIE MICHON

1361 est, rue Mont-Royal, Montréal
● LA. 1-3659
Roland Michon, Pharmacien



Pomponnette INC.

J. BRASSARD, prés.
● 256 est, rue Ste-Catherine, Mtl

HOMMAGE D'UN AMI



G. LEBEAU LTÉE.

Rembourreur d'autos, Housses, Vitres,
Capotes d'autos

CR. 4-3503

5940, rue Papineau, Mtl.
6270, Upper Lachine
1690, boul. Labelle, Chomedey

ROBILLARD, Michel
NOTAIRE

934 est, rue Ste-Catherine
849-9663

Yvon Groulx, L.P.H., LL.L.
Gilles Cadieux, LL.L.

GROULX & CADIEUX
NOTAIRES

4416, boul. Pie IX, Montréal
Tél. : 254-9435

Les Editions Bellarmin

8100, boulevard Saint-Laurent
Montréal-11

LA CIE ACADIA ENRG.

ENTRETIEN DE BUREAUX
LAVAGE DE VITRES, ETC.

2125, rue Masson
Montréal LA. 2-0751

VICTORY TOOL & MACHINE CO. LTD.

Dollard Mathieu, président
Machinerie générale - Manufacturiers
de Convoyeurs à rouleaux, à courroie,
et à chaînes - Monte-charge.

250, rue Rose de Lima
WE. 3-1138 Montréal

Mario Du Mesnil AVOCAT

107, Ouest, rue St-Jacques,
Montréal
842-8741

482, rue Victoria, Saint-Lambert
OR. 1-9295

ÉMILIEN ROCHETTE & FILS

Les spécialistes du tapis à Québec
Téléphone 2-3235

352, rue St-Vallier, Québec

SÉGUIN, Paul-Émile
NOTAIRE

6726, rue St-Hubert
CR. 1-8739

LA SOCIÉTÉ
SAINT-JEAN-BAPTISTE
des Trois-Rivières

Toitures Permanentes Enrg

Couverture en gravois - Ferblanterie
**RA. 2-9121

2525-A est, rue Jean-Talon

THERRIEN, F.-E., avocat

Ch. 400
33 ouest, rue St-Jacques, Mtl
VI. 2-9768

WE. 5-6316

J.-M. Valade
Président

Parisian Laundry Co. Inc.

Buanderie et nettoyage
de qualité supérieure

3550, rue St-Antoine
Montréal

EDOUARD ROY & FILS LTÉE

Quincaillerie en gros
exclusivement

4115 est, rue Ontario
Tél. : LA. 4-7541

Montréal 4

POURQUOI PRÉFÉRER LE FONDS MUTUEL?

Une règle fondamentale de l'art du placement, c'est la diversification du portefeuille.

Cette multiplication des genres ou des sortes de titres achetés protège contre les risques de perte ou contre l'instabilité des rendements.

Une compagnie prise à part peut connaître des hauts et des bas. Un secteur de l'économie peut être déprimé et voir la valeur des titres y dégringoler.

Mais un ensemble de compagnies assez varié et choisi dans des secteurs divers ne saurait jamais faiblir dangereusement, à moins d'un cataclysme universel ou d'un effondrement de toute l'économie. Il offre des possibilités de gain, avec le minimum de risque.

Par ses fonds mutuels, les Placements collectifs Inc. vous offrent justement des placements automatiquement et scientifiquement diversifiés. Consultez notre représentant.

 **LES PLACEMENTS
COLLECTIFS INC.**

vous aident à mieux investir!

BUREAUX À: MONTRÉAL, QUÉBEC, ST-HYACINTHE,
ST-JÉRÔME, SHERBROOKE, TROIS-RIVIÈRES.

Voyez nos conseils sur le placement dans nos annonces précédentes

ÉDITORIAL

Au sextant de l'Action Nationale : des États associés

L'Action nationale est et a toujours été une revue d'avant-garde. Elle ne fut jamais de l'avant-garde de ceux qui sont prêts à aller n'importe où et n'importe comment. Mais elle a sans cesse exploré et ouvert des voies nouvelles après s'être assurée, autant qu'il est humainement et raisonnablement possible, qu'elle s'engageait dans les sentiers de l'épanouissement et de la vraie libération. A cela l'y obligeait la mission même que lui avait assignée son fondateur d'être un mouvement d'"action intellectuelle", c'est-à-dire raisonné autant qu'animé d'un amour. Jusqu'à récemment le nationalisme canadien-français n'a jamais voulu être autre chose que revendication de justice pour une efflorescence culturelle capable de témoigner d'une vie française et catholique en Amérique, de cette confluence de deux courants de civilisation ayant les plus éminents états de service dans l'élaboration de la pensée et de la conscience universalistes.

On trouvera *L'Action nationale* à l'origine, à la fine pointe même d'à peu près tout ce qu'il y a de valable et de sain dans l'explosion des idées et des situations qui s'est manifestée au cours des cinq dernières années, y compris le séparatisme. Elle a, plus que tout autre organe et mouvement, brassé et préparé le terrain pour les récoltes qui s'annoncent. La collection même de la revue, y compris *L'Action française*, en témoigne hautement; et ceux qui soutiendraient le contraire ne feraient que démontrer leur ignorance de l'histoire de notre émancipation graduelle et de faits incontestables, facilement vérifiables. Ce qui la déborde et la répudie dans les évolutions actuelles — et quelle évolution se réalise

selon la pureté de ses lignes conceptuelles? — reste ce qui s'y trouve de plus suspect et de plus douteux; la preuve en est dans les revisions mêmes que doivent s'imposer ceux qui ont dévié et qui ne font que retrouver les idées et les solutions élaborées autour d'elle pour s'en parer comme de nouveautés . . . mises de l'avant il y a un demi ou un quart de siècle.

Bien sûr, d'autres, même dans la voie qu'elle ouvrait, ont voulu s'avancer plus vite, et se sont portés plus loin qu'elle. Elle ne les en blâme pas formellement, même si elle discute leur position; car elle a toujours été trop réaliste pour ne pas comprendre qu'au delà de l'action intellectuelle, il y a l'action politique nécessaire à l'actualisation des idées, au cours de laquelle une marge raisonnable d'excès dans le risque ou dans la prudence est inévitable. Elle s'est, en cela, appliquée à tracer ce qui importait: la ligne de démarcation entre les excès qui sont manifestations de zèle dans l'impatience comme dans la sagesse; et ceux dont l'apparent zèle n'est que démission ou compromis pas trop reluisants, inspirés par la faiblesse, la lâcheté ou l'intérêt. Dans la mêlée des idées et des politiques, elle a donc essayé de faire qu'on ne confonde pas les frères avec les adversaires; et de ne pas tendre la main à ceux-ci contre ceux-là en fonction de divergences ayant trait à l'organisation de la Cité, alors que nous en étions à lutter pour son existence.

C'est ainsi qu'on n'a jamais, sauf erreur, pris *L'Action nationale* à perdre du temps pour dénoncer le séparatisme. Comment, en effet, croire à un épanouissement national, le vouloir, et condamner comme irrecevable en soi, fût-ce au nom d'un fédéralisme envisagé lui-même comme un idéal pratique, l'aspiration qui en exprime la pureté: l'indépendance? La plus élémentaire stratégie nous l'interdit: quelle meilleure preuve apporter à l'adversaire qu'avec la patience il gagnera, à coup sûr, s'il voit qu'au delà d'un certain seuil la servitude sera préférée aux risques de la liberté? Rien n'étant parfait en ce monde, si c'est du côté de la nation canadienne-française que doit tomber l'arbre lorsque les vents de l'assimilation deviendraient trop violents, c'est de ce côté-là qu'il doit pencher dans les tourmentes. Et dans la souque à la corde du jeu politique, ce sont ceux qui tirent pour qu'il penche de ce côté qui méritent notre sympathie, au moins celle de notre

silence, non pas l'autre équipe. Réserveons plutôt nos dénonciations pour les pleutres et les invertébrés; et contentons-nous pour les autres de mises en garde amicales contre des excès nuisibles. Car ce n'est pas là pléonasmie: il faut bien concéder malheureusement qu'en politique il est des excès utiles, comme de saintes colères dans les directions spirituelles, puisque sans eux rien n'avance. Laissons ces excessifs compenser pour la faiblesse des "fils de lumière" aux prises avec l'habileté des "enfants des ténèbres".

En fait, *L'Action française* est née dans l'idée qu'il fallait ne pas avoir peur d'affronter intellectuellement jusqu'à la réalité d'un éventuel séparatisme. Elle n'avait cependant pas été plus loin dans cette direction que de fort heureusement sensibiliser la conscience canadienne-française, pour le cas d'une rupture de la Confédération canadienne qui pouvait alors paraître imminente, à une aspiration que les "peurs" issues de la Conquête et de 1837 en avaient extirpées. En tel état de gel des sources du sentiment national, le danger apparaissait grand que nous acceptions de nous laisser glisser dans l'annexion aux Etats-Unis par irréflexion et fatalisme. Mais la rupture prévue ne s'étant pas produite, le Canada français d'alors n'était de toute façon nullement en position de la provoquer. *L'Action française*, puis, *L'Action nationale*, s'appliquèrent avec plus de réalisme à dégager la conscience nationale et à élaborer la doctrine qui permettraient aux Canadiens français de valoriser les éléments de liberté politique dont ils disposaient depuis 1867.

Cela s'explique assez aisément si on évite de verser dans l'anachronisme. A l'intérieur même du Canada français, pour ne pas parler des attitudes anglo-canadiennes et de l'opinion mondiale en matière d'impérialisme et de colonialisme, il eût de toute façon paru totalement échevelé de proposer l'aventure séparatiste. Mais au surplus, le retour du parti libéral au pouvoir, sous un contrôle québécois, avec des hommes qui se posaient activement en défenseurs de nos droits et de nos libertés après la crise de la conscription, laissait des espoirs de progrès qu'il paraissait plus sage d'exploiter pour le renforcement du Québec. On notera à quel point l'atmosphère de l'époque était favorable quand on songe que l'inaction du gouvernement fédéral pendant toute la crise de 1929 jusqu'à la seconde Grande-Guerre fut axée sur le respect

des autonomies provinciales (qu'on relise les Débats du temps à Ottawa). Ce n'est pas l'offensive centralisatrice qui paralysait alors l'action du Québec !

Les hommes les plus nationalistes de l'époque ont donc, à peu d'exceptions près chez quelques jeunes (Mouvement des jeunesses patriotes), consenti à tenter l'aventure fédéraliste, en dépit des déceptions conscriptionnistes à Ottawa et scolaires dans les autres provinces. Ce n'est pas contre le gouvernement central qu'ils ont dirigé leur tir — il n'y avait guère qu'action sur un front stabilisé à maintenir de ce côté —; ils se sont battus très lucidement pour un Québec fort, contre le gouvernement de la province de Québec, contre le régime Taschereau. Le leur reprocher, vouloir qu'ils aient à ce moment-là ouvert la guerre contre Ottawa pour élargir encore les avantages confédératifs non exploités, c'est manquer de sens de l'opportunité dans l'action, c'est leur refuser le droit de s'insérer dans une vie vivante pour l'incurver selon notre destin, c'est vouloir qu'ils se fussent satisfaits d'être de purs déclamateurs sur les tréteaux d'une scène où aucun drame ne se jouait plus. Ayant consolidé leurs positions sur le front fédéral par le contrôle d'un parti ardent défenseur de l'autonomie, les Canadiens français trouvaient le loisir de construire leur Etat; et les nationalistes d'alors faisaient mesure d'habile stratégie en les y incitant. Quand l'abbé Groulx proclamait — et en scandalisant déjà combien d'honnêtes patriotes — "Notre Etat français, nous l'aurons!" — il n'avait pas besoin de reculer pour se défendre d'avoir prononcé une formule séparatiste. Il exprimait un vouloir qui ne dépendait alors que de nous-mêmes: faire de l'Etat du Québec d'alors, en pleine plénitude de tous ses pouvoirs incontestés par qui que ce soit, un Etat français ! Il nous montrait la vraie voie à suivre dans l'instant présent du temps.

Nous ne l'avons malheureusement pas fait ! Mais n'en blâmons que nous-mêmes. Et par nous-même, il faut entendre non pas nos prêtres et religieux, qui à travers bien des faiblesses notamment sur le plan de la pratique de la solidarité économique ont été nos plus constants éveilleurs, ni l'élite nationaliste qui fut la seule à proposer les doctrines de salut tant sur le plan politique que social quoi qu'on en dise. Blâmons-en une population trop fataliste dans les malheurs par lesquels elle avait passé; et surtout, surtout, nos politiciens qui ont exploité ce fatalisme, qui l'ont cultivé

au lieu de le rectifier, qui l'ont entretenu afin de bien arriver dans les milieux majoritaires et financiers. Nos politiciens de Québec surtout et d'abord, qui ont accepté de jouer à la petite politique et de se conformer quant au reste à la pensée anglo-saxonne dominante plutôt que de continuer notre orientation vers l'Etat français; et nos politiciens d'Ottawa, déjà pourtant bien supérieurs dans le temps à ceux d'aujourd'hui — je l'ai déjà dit —, mais qui n'ont pas su profiter de leur puissance dans le parti libéral: au delà de la défense générale de l'autonomie des provinces, ils ont accepté d'être d'abord des partisans libéraux et de servir d'instrument au parti pour tranquilliser les Canadiens français, plutôt que d'obliger le parti à des compromis à l'avantage du Canada français.

*

*

*

Mais cette ère paraît maintenant définitivement révolue... La Confédération est bien malade d'avoir voulu nous digérer. Mais si elle meurt, ce ne sont pas les Canadiens français qui l'auront tuée, sauf pour leur très large part les Saint-Laurent à Ottawa, en collaborant avec l'Anglo-Canadien pour effectuer sous prétexte d'équilibre économique, une centralisation qu'avait formellement réprouvée et enrayée avant eux les Bourassa et les La-pointe. Ceux qui auront tué la Confédération actuelle, ce sont les Anglo-Canadiens qui ont refusé de la vivre telle qu'elle avait été construite, dans un esprit de respect des droits des minorités et de scrupuleuse abstention d'intervention fédérale dans les domaines réservés aux autonomies provinciales, scrupuleuse abstention bel et bien inscrite dans la Constitution quoi qu'on persiste à en prétendre: pourquoi y parle-t-on de pouvoirs "exclusifs" s'il ne s'agit pas d'exclusivité? L'Action nationale a été fédéraliste et ne s'en dédit pas. Elle n'a jamais accepté, et n'accepte pas encore, parce qu'elle ne les croit pas vraies, les positions de ceux qui ont décidé à priori qu'une fédération est forcément centralisatrice; et que la fédération canadienne en particulier était dans sa structure propre un instrument de centralisation pour finir d'assimiler les Canadiens français. C'est autre chose de dire que les Anglo-Canadiens ont su l'utiliser à cette fin avec une habileté consommée; et d'en tirer aujourd'hui les conséquences.

Le soussigné continue d'estimer que la philosophie du fédéralisme reste la seule conception fondamentale valable d'un monde que toute son évolution spirituelle, humaine, technique, pousse vers son éventuelle unité. Elle est telle parce que seule elle permet de concilier justement les exigences de solidarité et d'interdépendance, sans léser les droits individuels, culturels et territoriaux qui devront toujours être respectés parce que sans eux, il n'y a plus ni liberté, ni initiative responsable, donc plus d'humanité digne de ce nom. Mais elle n'est telle qu'à condition d'être appliquée dans l'esprit même de liberté qui l'informe, dans l'optique du principe supplétif d'organisation auquel elle donne des structures opérationnelles, et du respect total et absolu du droit à l'indépendance culturelle; non plus si elle est esprit machiavélique afin d'engager les plus faibles dans un piège pour pouvoir imposer plus aisément les idéaux bureaucratiques ou uchroniques des technocrates, ou pour faciliter les voies impérialistes des cultures dominantes. Ce dernier genre de fédéralisme n'est qu'un faux fédéralisme, qui doit être défait ou refait. Bien sûr, on peut s'attendre à un certain effet de pendule dans le fonctionnement concret de tels régimes, même se développant sous la meilleure inspiration; mais le pendule ne saurait jamais être le principe pour justifier des acceptations qui violent l'esprit même du régime.

Quant au fédéralisme canadien de 1867, le soussigné continue de soutenir, en dépit de toutes les prétentions contraires fondées sur une déformation des faits et des textes, que le texte lui-même de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, la signification que lui prêtent les compromis dont il est l'aboutissement *final*, l'esprit dans lequel il a en *définitive* été proclamé, en faisait, du point de vue canadien-français, un fédéralisme canadien fort convenable¹. La nation canadienne-française y retrouvait l'exercice d'un pouvoir politique sur des moyens juridiques suffisants pour poursuivre son épanouissement sans obstacles majeurs, à condition bien sûr de jouer convenablement la partie politique qui s'engageait. Et cette partie, elle allait être conditionnée par le fait, historiquement exact celui-là, que les Pères anglo-canadiens n'avaient pas abandonné, avec le compromis consenti à la rédaction de l'Acte, le dessein de le faire ensuite évoluer politiquement vers l'idéal pre-

1. Cf. L'Etat du Québec, Editions Alerte, 1962.

mier d'Etat unitaire et d'assimilation graduelle et patiente du Canada français. C'est ainsi qu'ils ont été amenés à refuser de vivre l'expérience amorcée. Le succès qu'ils ont remporté sur ce plan est certain; il est la mesure même de l'intensité de la crise qui sévit aujourd'hui, et dont *L'Action nationale* a très vivement et plus souvent qu'à son tour averti tout particulièrement Canadiens anglais et Canadiens français, dans ce dernier cas ceux qui prétendaient servir l'unité nationale en se prêtant à toutes ces combines.

La force de l'argument séparatiste aujourd'hui — avec comme point d'appui les échecs majeurs que le Canada anglais a réussi à faire subir au Canada français depuis 1940 surtout — elle ne réside pas dans les théories structurelles anti-fédéralistes. Elle réside bien davantage dans une subtile théorie psychologique qui prétendrait expliquer comme fatales les causes effectives réelles de ces échecs, en raison de notre point de départ de peuple vaincu. Ces causes effectives, les seules qui peuvent vraiment expliquer ce qui s'est passé, ce sont: le contrôle de notre politique canadienne-française par les deux grands partis fédéraux à majorité anglo-canadienne; la sélection par ces partis, pour le pouvoir même provincial; de ceux des nôtres — et toute population en a sa part, mais rarement aussi en vedette que chez nous dans un pays occupé — qui se révélaient les plus collaborationnistes; la corruption "honnête" de ces éléments par le lavage de cerveau des bonnes relations, des arguments de bon voisinage, de l'avancement et du succès en politique et en affaires, du patronage et de l'influence, des vanités flatées, etc.; et surtout finalement, l'apathie d'une population plus ou moins fataliste ou apeurée, et la capacité de tous ces "élus" des partis de faire accepter par l'électeur, contre les véritables éveilleurs, leurs doctrines de chiens en laisse pour des chiens battus.

Et pourtant l'événement même dément l'absolue fatalité d'une telle thèse, puisque c'est au moment même où le triomphe des forces adverses apparaissait le plus certain que se produit dans le régime même, du tréfonds de cette population et non seulement d'un petit groupe de révolutionnaires plus conscients, la réaction salvatrice, celle qui force tout à coup les politiciens des partis même les plus traditionnellement noyautés à se mettre à l'école des libérateurs. Car on ne saurait nier qu'au delà de cette thèse psychologique, il apparaisse que nous avons été nous-mêmes bien

plus responsables que quiconque de ce que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique n'ait pas mieux tourné à notre avantage. Nous en vivons la preuve à l'heure actuelle, mais trop tard peut-être pour pouvoir neutraliser les ferments qui ont pourri le régime.

Tel est le problème de l'heure. Etant donné la façon dont les textes juridiques sont compris *aujourd'hui*, l'opinion anglo-canadienne telle qu'elle est *aujourd'hui*, nos institutions politiques telles qu'elles sont *aujourd'hui* perverties par un quart de siècle de révolution constitutionnelle centralisatrice, le régime actuel est-il politiquement récupérable pour le Canada français, et selon une évolution assez rapide pour que les poisons qu'il véhicule n'aient pas le temps de nous être mortels ? Au cours de l'évolution qui nous a conduits à l'étape où il faut poser cette question et y donner réponse, *L'Action nationale* ne s'est pas tenue en arrière. Bien au contraire, c'est elle, et à certains moments elle seule, qui a tenu les avant-postes les plus exposés envers et contre tout, malgré les risques apparents de désertion du gros de la troupe, qui paraissait ratifier à chaque élection la politique libérale d'Ottawa, quoiqu'en appuyant non moins systématiquement l'Union nationale au Québec sur un programme anti-centralisateur.

*

* *

Dès septembre 1939, à l'occasion de la déclaration de la guerre, elle avertissait le gouvernement fédéral que l'entrée du Canada en guerre, dans les perspectives de ce moment-là, signifierait un déni de toutes les promesses faites au Canada français par le parti libéral après la première Grande-Guerre, et une désaffection définitive de ses nationaux envers la Couronne britannique et le Commonwealth. Et dès après la guerre, c'est elle qui lançait le mouvement républicain et le mot d'ordre du retrait du Commonwealth. Mais bientôt, les périls intérieurs allaient d'autant plus engager toutes ses énergies déjà limitées par le manque de moyens financiers, que l'orientation des événements internationaux, l'affaiblissement définitif de l'Angleterre comme grande puissance mondiale, et la montée d'une menace américaine sur le Canada, devaient atténuer la portée d'un abandon de la Couronne et du Commonwealth, qui est de toute façon, dorénavant, inscrit dans les réalisations de l'avenir.

Des périls intérieurs inattendus allaient, en effet, se révéler d'une tout autre et extrême gravité. Ils furent comme l'extension au temps de paix de l'esprit de conscription, que Mackenzie-King croyait avoir fait accepter au Canada français par sa série d'acrobaties politiques. *L'Action nationale*, pour sa part, avait dès 1939 averti que si l'esprit de conscription devait se réaffirmer comme en 1917, les Canadiens français en sortiraient à jamais dégoûtés de la Confédération. Et l'événement ne l'a pas démentie, car elle avait prévu que les acrobaties politiques, la trahison de nos représentants et tout particulièrement de Louis St-Laurent pourraient assurer le change d'une acceptation dont les ressentiments ne se manifesteraient qu'avec plus de force plus tard.

Or l'esprit de conscription, il allait au surplus déborder considérablement cette fois le cadre purement militaire d'une période de guerre; il allait s'exprimer dans une nouvelle conception du canadianisme. Par une série de faits accomplis considérés comme acceptés par le Canada français parce qu'appuyés par sa députation fédérale, procédés qui s'appelleraient dans n'importe quel pays normal une série de coups d'Etat, coups de force ou de subversion, la Constitution canadienne se trouvait radicalement réinterprétée en conférant au gouvernement central, au nom de la prospérité et de l'équilibre économique, un droit prioritaire d'immixtion dans des domaines fiscaux, sociaux ou éducatifs originellement réservés aux provinces de la façon la plus formelle. L'argument de base de cette révolution se rattachait à la même thèse que la conscription, en dépit de la volonté clairement exprimée du Québec au plébiscite: la majorité canadienne le voulant peut imposer démocratiquement aux Canadiens français l'éviction de leurs droits! On se souvient que Louis Saint-Laurent poussa le littéralisme jusqu'à proclamer la validité du fait même pour la langue.

L'Action nationale n'a pas crié au séparatisme, parce qu'il lui a paru bien vain de battre le tambour de l'indépendance à une population qu'on ne pouvait même pas mobiliser pour la défense efficace, par les moyens disponibles, de ses institutions les plus fondamentales, de celles que ses chefs avaient réussi à arracher aux conquérants après un siècle de luttes politiques, parfois sanglantes. L'état d'aberration fut tel, à ce moment, que *Le Devoir* lui-même trouvait dans son anti-duplessisme la justification de va-

ciller sur ses positions de base et de concéder plus ou moins le droit d'Ottawa de légiférer là où le gouvernement de Québec se refusait à le faire selon les normes socialisantes qui plaisaient à une nouvelle école de pensée sociale. En dehors des cercles politiques, où Duplessis maintenait tout de même fermes certaines positions minimums tout en se montrant plutôt mou sur d'autres et en acceptant même certains abandons, *L'Action nationale* fut un temps seule, tout à fait seule, à soutenir dans leur intégrité la totalité de nos positions autonomistes, sans aucune concession ni rémission. Mais on ne saurait non plus lui reprocher l'impatience, ni de ne pas avoir fait très explicitement sa large part pour avertir les Anglo-Canadiens, nos députés canadiens-français, aussi bien que nos intellectuels anti-duplessistes fédéralisants pour le bon motif, que tous ces lâchages depuis le haut de l'échelle universitaire jusqu'au bas de l'échelle des directions syndicales, en passant par les acrobaties intellectuelles de Cité Libre, allaient, si elles n'étaient le signe d'une mort prochaine du Canada français par la destruction de son instinct vital, provoquer une nécessaire et virulente résurrection du séparatisme. Nous l'avons ! Et maintenant, ce n'est pas le soussigné qui reprochera à nos forces de vie d'avoir engendré le sursaut qui seul pouvait nous sauver des dangers mortels de l'accroupissement politique ou de l'irréalisme d'un intellectualisme stratosphérique !

En attendant, ce sont les batailles nécessaires du moment que nous avons menées, celles sans la poursuite desquelles le séparatisme lui-même se trouverait devant un Québec vidé de toutes ses puissances effectives et efficaces d'action, obligé par conséquent de s'engager dans les voies douteuses de la violence, douteuses parce qu'elles font trop souvent plus de mal à ceux qui les pratiquent qu'à ceux contre qui elles sont déployées, et qui sont déjà sur nous précisément parce que cette bataille n'étant pas encore gagnée, l'impatience monte en tous nos coeurs, au coeur de tous ceux qui en ont. Il y avait un envahisseur, non pas à nos portes, mais dans nos murs, occupant déjà plusieurs de nos plus importantes forteresses; il fallait, il faut qu'il recule pour qu'une libération quelconque soit possible, quelle que soit la forme dans laquelle on l'envisage.

Ces batailles nous les avons menées en donnant toutes les chan-

ces à l'Anglo-Canadien de comprendre et de rectifier sa position. Nous ne le regrettons pas, car il fallait que cette étape soit franchie et que nous ayons la preuve de la mauvaise volonté et, souvent de la mauvaise foi, du partenaire; la preuve qu'il entend mener le pays à sa façon, sans s'occuper de nous. Et c'est pour le saisir du problème dans une perspective historique qui avait un sens pour lui s'il avait voulu l'entendre, que nous lui avons proposé le retour à la lettre et à l'esprit de 1867. Ce langage historique qui nous était commun et qui avait animé toute la politique canadienne dans un sens très précis de respect des autonomies provinciales pendant plus d'un demi-siècle, était alors compréhensible à qui voulait comprendre. Il était compris avant 1940 et c'est en l'utilisant sans cesse qu'Ernest Lapointe étouffait dans l'oeuf, au Parlement central, toute velléité centralisatrice dressant la tête. Après sa mort, le Canada anglais trouva en Louis St-Laurent le champion, sans doute inconscient, des théories centralisatrices. Et depuis que Lesage a à demi repris le langage de la vérité et de la justice, la réaction du Canada anglais démontre qu'il ne l'entend plus ou ne veut plus l'entendre, en dépit d'apparences trompeuses qui poussent maintenant le centralisme dans les flancs du cheval de Troie du bilinguisme. La révolution centralisatrice est donc accomplie. L'Acte de 1867, tel qu'écrit et consenti à l'époque n'existe plus; et personne n'en veut plus tel quel. Il nous faut donc envisager un langage nouveau et des solutions nouvelles pour des temps nouveaux !

*

* *

Etre d'avant-garde, ce n'est pas nécessairement être casse-cou et s'obliger à prendre des positions intenables parce que d'autres s'y placent. C'est pourquoi, le directeur de *L'Action nationale* ne s'entêtera pas à vouloir absolument renchérir sur tous les autres pour être au poste le plus avancé quelle que soit l'opportunité de telle prise de position. Pendant longtemps, il a été considéré comme l'un des plus extrémistes des extrémistes en matière nationale; même s'il est aujourd'hui à un extrême encore plus extrême qu'il y a dix ans, c'est d'un air amusé qu'il se voit considéré comme un modéré ! Et comme il n'a jamais joué à l'extrémiste pour le plaisir de la chose, mais bien parce que l'extrémisme d'alors n'était qu'un minimum élémentaire incompris, il ne cherchera pas à rivaliser dans

l'extrémisme, mais à se satisfaire seulement d'aller au bout de sa pensée avec des chances d'être mieux reçu.

Car ce minimum élémentaire du temps, nous n'en sommes pas plus rapprochés aujourd'hui dans les faits, en dépit de tous les déploiements verbaux et même des violences physiques, qu'il y a environ cinq ans, alors que s'est engagée l'accélération du mouvement nationaliste dans Québec. Voilà ce qui est grave ! Voilà ce qui ne permet plus que l'on en reste aux formules qui alors avaient encore un sens. A venir jusqu'à 1960, il était facile aux gens d'Ottawa d'attendre la mort de Duplessis, de compter qu'il restait le seul adversaire à abattre après quoi la population se rangerait derrière les Lesage ou les Balcer d'antan... et même à bien des égards d'aujourd'hui s'ils ne se sentaient poussés hors d'eux-mêmes par des pressions multiples. Cela se voit, cela se sent à leurs parades ! Mais depuis, la population du Québec a suffisamment manifesté son sentiment, aussi bien dans ses variations électorales que dans la multitude de ses autres formes d'expression d'opinion. Or le Canada anglais n'a montré que des velléités de comprendre ce qui se passe, que des inquiétudes pour de vagues concessions, pour un peu plus de français ici et là, que la recherche des procédés dilatoires traditionnels où les bonnes intentions se résolvent en un machiavélisme intrinsèque à l'esprit anglo-saxon pragmatique : découvrir le minimum à concéder pour que tout rentre dans l'ordre et que l'on puisse retourner ensuite au *statu quo ante* à peine changé.

Au mieux, nous avons eu les belles déclarations de M. Pearson. Mais à quoi riment-elles puisque pendant ce temps, il continue l'avance centralisatrice dans la législation, en en arrondissant tout juste les angles ? Non seulement rien ne change en se rectifiant ; mais les choses changent en s'aggravant. Dans un mouvement de nécessité politique anti-duplessiste et d'illusion au moins apparente sur la bonne foi fédérale, Lesage a ouvert la brèche de l'acceptation temporaire d'argent fédéral dans les plans conjoints : cela a servi, non pas à donner le temps d'aborder positivement mais franchement et loyalement les possibilités d'un véritable retournement de la situation ; mais bien, au contraire, pour engendrer la mise en branle des mesures centralisatrices d'une façon plus massive que jamais. Dans deux discours du Trône successifs, sous Pearson comme sous Diefenbaker, s'amorce le plus grand nombre de

nouvelles mesures centralisatrices et envahissantes des autonomies que l'on ait vu depuis longtemps. Pendant ce temps, on en est encore à chercher un cas, un seul, sur lequel Lesage aurait remporté une véritable victoire, où il y aurait eu véritable accroissement des pouvoirs d'action du Québec par rapport à ce qu'ils étaient à l'arrivée des libéraux au pouvoir à Québec.

Le danger d'une telle situation ressort nettement du fait que les politiciens ayant besoin de ne pas perdre la face, les libéraux se sentent obligés de faire de Lesage un héros sans pareil parce qu'il a obtenu une invasion de portée réduite au lieu de l'invasion totale projetée. Les demi-défaites deviennent des victoires; on célèbre en se réjouissant de n'avoir perdu qu'une partie de ce qu'Ottawa nous avait fait craindre de perdre. Mais le véritable recul d'Ottawa dans les champs déjà entièrement occupés? Nenni! Aucun! Absolument aucun! On aura beau multiplier les enquêtes sur le biculturalisme, ce fait brutal ne permettra jamais que l'on puisse croire, que l'on ait le droit de croire à la bonne foi des dirigeants anglo-canadiens. Et il suffirait que l'opinion ait son instant de faiblesse, qu'elle se laisse prendre à ces jeux de mots pour que la vieille politique reprenne le dessus et que s'écroulent comme châteaux de cartes tous les espoirs actuels. Le péril reste donc doublement extrême d'un triomphe de la force par une nouvelle perversion des esprits.

Puisqu'il est maintenant quasi évident, que les Anglo-Canadiens ne comprendront pas, ne voudront pas comprendre, affecteront de ne pas comprendre ce que nous réclamons tant que nous l'expliquerons dans les termes des cadres actuels, nous n'avons plus le choix: il nous faut les saisir du problème en le dégageant de toutes les contingences actuelles; il faut le reposer en fonction d'une formule nouvelle qui n'aura plus besoin d'être vécue que très pragmatiquement et qu'en fonction de ce qu'il faut réaliser immédiatement pour que la situation ne se gâte pas davantage. Ajoutons que le caractère anglo-saxon oblige à une telle procédure parce que le "what we have we hold" reste toujours sa règle d'utilité quels que soient les principes en jeu. Sans préjudice de nos droits acquis et violés, il importe peu qu'il y ait eu conquête en 1760, confédération centralisatrice ou décentralisatrice en 1867. Il y a au Canada, avec centre au Québec, une nation canadienne-

française à qui on ne saurait contester le droit de vivre, qui a clairement démontré, et démontre chaque jour davantage sa volonté de vivre. Les conditions de vie doivent lui être assurées et c'est devant le fait accompli d'une volonté décisive de se les assurer A TOUT PRIX que nous devons placer le Canada anglais.

L'engagement immédiat de toute la nation dans un séparatisme militant et sans rémission constitue-t-il le bon moyen d'y arriver ? Le soussigné n'en est pas sûr; et penche plutôt pour conclure au contraire pour le moment. Et il le fait en s'appuyant sur ce qu'il connaît du caractère anglo-saxon, qui s'arc-boute jusqu'à la destruction possible contre une attaque de front ne lui laissant aucune issue pour au moins sauver la face. La solution de l'attaque de front contre l'Anglo-Saxon exige que nous soyons les plus forts: Hitler l'avait prévu dans son *Mein Kampf* et il avait vu juste à ce sujet, car la preuve lui en a été administrée ensuite. Le bulldog n'est pas vainement le symbole du peuple britannique. Le séparatisme même s'il doit se réaliser, n'oublions pas que c'est avec, par, contre ou en fonction du Canada anglais qu'il doit nécessairement se réaliser. Fidèle à sa tradition et à son expérience, *L'Action nationale*, par son président et directeur de la revue, préfère s'attacher à la prochaine étape qu'impose la situation réelle; mais il faut concéder que cette étape doit maintenant envisager une solution radicale, parce que doit se desserrer quasi sans délai l'étau qui nous enserme dans les domaines fiscaux, économiques, sociaux, éducatifs et culturels, et qui nous menace d'étouffement prochain.

Le séparatisme est un élément indispensable de cette solution, mais avec une porte loyalement ouverte sur une solution d'association qui, bien pratiquée, serait à l'avantage de tous. En conséquence, c'est à cette nouvelle formule d'association qu'il faut s'attacher. D'abord pour formuler clairement notre détermination de la réaliser dans son principe et nous mettre à l'étude de ses modalités, qui ne seront pas nécessairement simples. L'heure est propice à cette attitude de détermination et de modération tout à la fois, car elle offre au déroulement des événements un élément de pression psychologique et une échéance: la date du centenaire, 1967. Après avoir attendu cent ans, nous pouvons patienter encore pendant trois ans, avec la conviction que ces trois ans peuvent beaucoup contribuer, sous la force de pressions suffisantes, à faire

mûrir la pensée anglo-saxonne dont le fond de puritanisme et de pharisaïsme inhérent, nous devient un atout: la conscience anglo-canadienne tient à ce qu'un centenaire comme celui-là lui soit occasion de démontrer à la face du monde la valeur et la supériorité de l'esprit et des méthodes britanniques. Et pour qu'il en soit ainsi, il faut que le problème canadien-français se règle à la satisfaction de tous d'ici 1967.

Cette conception nouvelle, elle mijote dans de nombreux esprits depuis quelques années. On l'a exprimée d'abord en fonction de l'idée de substituer une véritable confédération à notre confédération actuelle, qui est effectivement une fédération. Puis elle s'est cristallisée dans la formule plus heureuse, lancée croyons-nous par notre directeur Jean-Marc Léger, d'une fédération ou confédération d'*Etats associés*. Cette formule est nouvelle en ce qu'elle ne préjuge pas de la nature puridique exacte de la solution à élaborer, à priorisme qui nous rejetterait dans les vaines discussions des dernières années. Elle déplace la question du plan juridique proprement dit au plan des principes sur lesquels ces cadres doivent être reconstruits. Elle précise que le Canada français n'acceptera rien de moins, en 1967, que la situation de fait qui a été reconnue en droit dès 1867:

- 1) la reconnaissance de l'existence d'une nation canadienne-française;
- 2) son droit à réaliser son destin dans la pleine mesure de *self-government*, puisque aussi bien il est géographique-ment facile à réaliser, alors que les expériences antérieurement poursuivies démontrent l'impraticabilité d'une solution unitariste;
- 3) la nécessité de donner au Canada, s'il doit continuer d'exister, une base d'association des deux nations pionnières comme telles et sur un pied de parfaite égalité établie en fait et reconnue constitutionnellement en droit;
- 4) la nécessité pour les individus des deux nations pionnières de jouir de droits personnels égaux à titre de minorité privilégiée dans l'un ou l'autre cas des *Etats associés*.

Dès l'abord, on a soulevé, dans divers milieux, le problème de difficultés pratiques de réalisation de cette formule. C'est mal

comprendre et mal poser le problème, qui doit d'abord être formulé et jugé dans les principes avant d'en discuter la ou les techniques. Aucun principe n'est inapplicable, ne comporte ses techniques appropriées qu'il faut découvrir; il importe donc tout d'abord de poser le principe, de le justifier et de voir si c'est celui qui doit nous guider. Dans l'ordre politique, ce ne sont pas les techniques qui doivent être tout d'abord déterminantes, mais bien ce qui relève de l'humain, des besoins fondamentaux de l'homme. On n'est pas libre tout d'abord dans la mesure où les techniques nous permettent d'être libre; on est libre en fonction de ce qu'est ou doit être la liberté, et c'est ensuite que les techniques, mais ensuite seulement, trouvent leur place pour rendre possible l'exercice de la liberté. La notion d'Etats associés prend d'abord racine dans un principe de liberté, celui qui, à l'heure actuelle, paraît le plus propre à dissiper les confusions introduites par une mauvaise pratique dans les techniques insuffisamment claires et nettes de notre régime constitutionnel actuel. Elle clarifie l'expression de nos volontés en obligeant Canadiens français comme Canadiens anglais à repenser à neuf le problème canadien selon le principe de l'association d'Etats nationalement significatifs plutôt que dans l'ambiguïté de "provinces" de facture extérieure purement territoriale, et d'après un véritable contrat librement consenti et sanctionné dans une loi constitutionnelle plutôt que dans l'ambiguïté toujours d'une loi décrétée par la métropole après consultation des parties, mais dont l'une — le Canada français — prise dans son état de sujétion à la majorité des quatre provinces initiales.

L'ACTION NATIONALE PREND DONC POSITION SUR LA LIGNE DE LA LUTTE POUR LE TRIOMPHE DE L'IDEE DES DEUX NATIONS ASSOCIEES PAR DEUX ETATS FORMELLEMENT RECONNUS COMME SOUVERAINS DANS LEUR SITUATION MAJORITAIRE PROPRE: L'UN FRANÇAIS, L'AUTRE BRITANNIQUE. Elle consacrera dorénavant le plus d'énergie possible à explorer cette formule, à en déterminer par des études sérieuses les modes de réalisation. Il y a d'autant moins urgence à prendre trop vite position sur ces détails, que toute proposition trop simpliste risque de nuire à l'idée si elle se révèle irréaliste (vraiment irréaliste, et non pas simplement difficile à réaliser, ce qui est autre chose). De plus, l'on peut espérer voir bientôt siéger des états généraux à qui il siéra mieux de prendre les

véritables déterminations nationales, et qui pourront d'autant mieux les prendre qu'on y disposera des éléments du problème bien formulés et bien explicités.

Il importe en effet à la fois de ne pas rejeter l'idée parce qu'on la trouve compliquée dans les milieux où on y est plus ou moins hostile, ni d'en nier les difficultés pour la faire accepter en ne considérant que l'idée pure. Il y a des difficultés, quand bien même ce ne serait que celle de la structure de ces deux Etats (eux-mêmes unitaires ou fédérations de provinces actuelles recombinaées) et de leur dimension. Un Etat du Québec seul associé avec un Etat canadien unitaire du reste du pays actuel, ou une fédération des neuf autres provinces, ne risquerait-il pas de constituer une association boiteuse à bien des égards, notamment économique: une sorte de pot de terre en voyage avec un pot de fer (Lafontaine est toujours un moraliste à consulter!). Ne vaudrait-il pas mieux viser à moins de purisme, d'exclusivisme français, et réussir un Etat de l'est dont Québec serait le noyau central et un Etat de l'ouest, dont Ontario serait la clef? Ces deux Etats de l'Est et de l'Ouest, surtout si l'on pense alors à ce que serait un Etat de l'est et aux diversités non seulement anglophones mais francophones qui voudraient y persister (le cas Acadien), n'est-il pas évident qu'ils devraient eux-mêmes être une fédération? Et puis quels seraient les agencements économiques de tout cela et comment au point de départ faudrait-il les aménager pour éviter des complications inutiles, traduites en difficultés d'équilibre et de niveaux de vie? Autant de problèmes qui doivent être abordés et résolus avant que ne commencent les négociations cruciales, et ne se déterminent les cadres finals.

OUI ! FAISONS L'UNANIMITE PAR PLUS OU PAR MOINS, SUR CETTE FORMULE QUI DEVRAIT PERMETTRE L'UNION DE TOUTES LES BONNES VOLONTES HONNETES ET FIDELES AU CANADA FRANÇAIS, QUE NOUS SOYONS SEPARATISTES OU FEDERALISTES, FEDERALISTES AUTONOMISTES OU FEDERALISTES COOPERATISTES. Nous avons retrouvé l'esprit; n'allons pas le perdre en discussions stériles. Et le bon moyen d'éviter les discussions stériles sans pour autant stériliser les discussions utiles, c'est précisément l'unité d'abord dans un principe et une détermination fondamentale

autour de laquelle il y a place ensuite pour toutes les idées et les initiatives dans une émulation qui devient créatrice.

C'est dans cet esprit que *L'Action nationale* propose le ralliement à l'idée des Etats associés; et reste disponible par ses pages et par ce dont elle dispose d'organisation pour en fixer concrètement les voies.

Le directeur.



L'Action Nationale à l'Hôtel Windsor

**Texte de la conférence
de M. Jean Drapeau
maire de Montréal
au banquet**



**Texte de la communication
de M. René Lévesque
ministre des Richesses Naturelles
du Québec
en comité plénier**

**Journée d'étude de L'Action nationale
5 avril 1964**

INTRODUCTION

Le 5 avril dernier, plus de 600 personnes étaient présentes à l'Hôtel Windsor pour écouter le maire Jean Drapeau, conférencier au banquet, et le ministre des Ressources naturelles du Québec, M. René Lévesque, qui avait bien voulu accepter d'exposer en Comité général les éléments de la politique économique de l'actuel gouvernement. Nos lecteurs et nos amis vinrent nombreux à cette Journée dont le programme s'annonçait comme un régal pour l'esprit et comme une invitation à un nouvel élan dans l'action multiforme qu'exigent les intérêts de la nation canadienne-française. Ce fut un succès.

L'organisateur en chef, M. Patrick Allen, avait su présenter un programme varié et substantiel: séances d'études l'après-midi sur le Conseil d'expansion économique, le mouvement coopératif et les futurs Etats généraux des Sociétés Saint-Jean-Baptiste. Environ 300 personnes écoutèrent les exposés de spécialistes comme MM. Sarto Marchand et Bernard Tessier, celui de M. Paul-Emile Charron, président du Conseil de la Coopération du Québec, et ceux de MM. Jean Arsenault et Léo Gagné, de la Société Saint-Jean-Baptiste. Les questions fusèrent de partout et l'intérêt qui gagna l'assistance rebondit sur les conférenciers eux-mêmes heureux de voir le rayonnement de leur action et de leurs projets.

A partir de 5 heures les gens ne cessaient d'arriver par petits groupes pour entendre M. René Lévesque qui parla d'abondance pendant plus d'une heure. Il montra par de nombreux exemples tirés de son expérience de ministre du Québec l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir pour être vraiment maîtres chez nous. Cette leçon de fierté s'est terminée par un refus de la violence et par un appel à la compétence. Le texte de son exposé suit.

A 7 heures la grande salle du banquet était pleine à craquer. M. François-Albert Angers, président de la Ligue d'Action nationale, agissait comme président du banquet. Comme il fallait s'y attendre, M. le chanoine Groulx, l'un des fondateurs de la Ligue et de la revue, avait tenu à être présent et il reçut une ovation, témoignage émouvant au maître qui a su mieux qu'aucun autre articuler la pensée et redresser la fierté des Canadiens français.

On trouvera en ce numéro la conférence du maire Jean Drapeau, claire, pondérée et vibrante. Il a révélé une fois de plus que ses fonctions de maire de Montréal ne peuvent l'accaparer entièrement mais qu'il a aussi l'étoffe d'un chef d'Etat.

L'organisation d'une telle journée représente trois mois de travail, lequel ne fait qu'augmenter en intensité et en détails minutieux à régler. L'Action nationale qui n'est pas millionnaire, comme chacun sait, rencontre des générosités millionnaires. Grâce à Madame Patrick Allen, le Comité d'organisation put disposer d'un secrétariat permanent. De nombreux amis nous fournirent une aide précieuse dans la propagande nécessaire et la vente des billets. Que tous trouvent ici nos remerciements sincères.

Quels furent les résultats de tous ces efforts et dévouements qui eurent leur point culminant dans la journée du 5 avril ? Disons d'abord que, toutes dépenses payées, ils laissèrent à la revue environ \$1,000 de profits qui allèrent à rétrécir le déficit non complètement comblé de l'année terminée avec notre numéro spécial de mai-juin 1964. La réponse quelque peu sordide et mesquine du Conseil des Arts du Québec, comme nos amis le savent, a été heureusement compensée par la générosité du public.

Plus que tout, apparaît précieuse aux directeurs de la Ligue et de la revue L'Action nationale la solidarité qui s'affirme autour d'une doctrine constructive qui ne cesse de progresser en s'adaptant aux circonstances nouvelles

et aux hommes nouveaux. Cette solidarité dans la marche en avant constitue une prise de conscience qui n'a pas de prix pour nous. Nous pourrions la désigner sous un mot qui dit tout: l'amitié dans un effort tenace et convergent. Le vent souffle dans la voile.

LE SECRETAIRE DE LA REDACTION.



BÂTIR

par Jean Drapeau

Ayant doublé déjà le cap de la cinquantaine, la *Ligue d'Action nationale* manifeste pourtant une vitalité exemplaire dont la rencontre d'aujourd'hui est une nouvelle illustration. Avec vous tous, je me réjouis de ce rendez-vous désormais annuel auquel nous convie la Ligue, rendez-vous placé sous le signe de l'étude et de la réflexion collectives, indispensables à toute action sérieuse, indispensables surtout à une action nationale authentique.

Comment aurais-je refusé d'apporter ma contribution à cette journée d'étude ? J'ai accepté avec empressement l'invitation que l'on m'a faite, non seulement en raison d'une fidélité compréhensible, mais plus encore

La journée d'étude et le banquet subséquent de La Ligue d'Action Nationale sont devenus un événement annuel. En 1963, La Ligue célébrait ainsi le cinquantième de fondation de sa devancière, La Ligue des Droits du Français.

En 1964, La Ligue d'Action nationale a choisi comme conférencier un homme qui fut longtemps l'un de ses directeurs et, pendant quelques années, l'un de ses grands artisans à titre d'administrateur : Me Jean Drapeau, C.R., maire de Montréal.

A l'issue du banquet du 5 avril 1964, Me Jean Drapeau, sous le titre "BATIR", a prononcé devant 600 convives l'importante conférence que nous publions ici.

à cause de l'utilité de l'oeuvre que poursuit la *Ligue d'Action nationale*, sous l'impulsion de son inlassable président, notre ami François-Albert Angers auquel je tiens à rendre hommage.

Vous ne vous étonnerez pas, dès lors, que j'aie choisi comme titre de cet entretien ce mot très simple, mais immense: BATIR.

Et vous aurez compris que, malgré la fierté naturelle au Maire de la Métropole, je n'entends pas, à partir de ce titre, vous parler de la prodigieuse expansion de Montréal dans les domaines des grands immeubles et des grands travaux publics.

UNE ATTITUDE DEVANT LA VIE

C'est à une attitude devant la vie, à une réaction collective devant nos problèmes actuels et devant l'invitation de l'Histoire, que je pense: c'est une philosophie de l'action nationale que je veux exprimer dans ce mot de "bâtir", avec tout ce qu'il comporte ou recèle d'audace, de volonté, de dynamisme et de persévérance.

Au procès toujours recommencé de nos faiblesses, à la délectation morose dans l'évocation de nos échecs, de nos erreurs, de nos divisions, on me permettra de préférer la recherche de quelques conditions du progrès national. Et parmi ces conditions, l'une des premières réside assurément dans un très large accord sur l'orientation de notre communauté, sur une attitude d'esprit et sur un style.

Si la Nouvelle-France a pu naître et a embrassé, pendant quelque temps, les trois quarts de l'Amérique du Nord actuelle, ce ne fut certes pas à cause du nombre et de la richesse, mais de la qualité des hommes, d'un ensemble de qualités où dominaient le courage, l'audace, le dynamisme, le sens de l'invention et de l'organisation, la passion de l'innovation et de la découverte.

Il a fallu la Conquête et ses suites pour nous faire croire que nous étions un peuple traditionaliste, conservateur, timoré et résigné, et nous avons fini par ressembler à ce que l'on nous enseignait que nous étions.

LES OPTIONS NÉCESSAIRES

Nous avons tous la conviction que l'évolution naturelle du Québec et celle du pays en général imposent aujourd'hui, et surtout imposeront demain, à la nation canadienne-française, de faire certains choix fondamentaux; nous sentons que des orientations sans doute décisives vont être prises au cours des prochaines années. Il serait dangereux de céder au verbalisme, de considérer l'agitation comme un succédané de l'action, de nous gargariser de formules et d'attendre que la réalité se conforme, comme par enchantement, à nos rêves.

On a répété à satiété et presque avec excès que le Québec vit une révolution silencieuse. Il est vrai que des progrès considérables ont été accomplis et que des changements profonds sont survenus dans la psychologie de la nation comme dans ses conditions matérielles d'existence. Il est vrai que nous sommes témoins, et bénéficiaires aussi, d'un climat de ferveur nationale, d'un renouveau intellectuel et moral, d'un souci de dignité et de réalisme.

Mais il me paraît non moins vrai qu'il nous manque un commun dénominateur, une sorte de lieu spirituel de rassemblement, quelque chose sur lequel, par delà la diversité des tendances, pourraient s'entendre la plupart des Canadiens français.

Et par là, je n'entends pas une prétendue position intermédiaire à quoi chacun devrait se rallier en renonçant à ses convictions et à la forme d'avenir qu'il envisage pour la nation; j'entends une façon d'agir qui soit, dans l'immédiat, un facteur de progrès, j'entends une action collective qui aura sa valeur et portera ses fruits, quelle que soit l'évolution future du Québec.

Il n'est pas de nation digne de ce nom qui se borne à durer; elle crée, elle bâtit, elle a la passion de la qualité et la volonté du progrès; elle ne rêve pas son avenir, elle le fait, jour après jour.

PAS 100 ANS, MAIS 4 SIÈCLES !

Nous sommes trop enclins à résumer notre histoire d'un seul mot: survivance, et à estimer que ce seul mot rend compte de deux cents ans d'histoire. D'ailleurs, notre histoire n'a pas commencé à la Conquête, mais bien plus tôt, deux cents ans plus tôt; le Canada n'a ni 100 ans — comme d'aucuns voudraient le prétendre — ni 200, mais bien 400 ans. Et les deux premiers siècles ont été par excellence une époque de création, l'épopée de bâtisseurs admirables, qui ont exploré, organisé et entrepris de mettre en valeur un empire immense.

Je souhaiterais d'ailleurs que toute cette partie de notre histoire qu'on nomme le "*régime français*", alors que ce fut essentiellement "*Notre*" régime, puisque aussi bien alors, Français et Canadiens étaient le même peuple, voué à une même et exaltante entreprise, j'aimerais, dis-je, que cette période de notre histoire si riche en hautes et éclatantes leçons soit bien davantage et bien mieux enseignée à nos écoliers.

Je souhaiterais qu'on y mît en relief non seulement l'héroïsme des chefs militaires et la sainteté des missionnaires, mais toute cette merveilleuse geste d'un jeune peuple qui savait bâtir, dans le meilleur sens du terme, et qui fut capable en dépit de son petit nombre d'étonner ses voisins infiniment plus nombreux. Pensez que peu d'années avant la guerre de Sept Ans ce petit peuple de moins de 60,000 hommes inquiétait par sa vitalité, son audace et ses innovations, les 2,000,000 d'habitants des colonies anglaises d'Amérique, cependant qu'il étonnait les visiteurs étrangers.

RECONSTRUCTION SUR LES RUINES

Dans les deux siècles qui ont suivi, s'il nous a fallu consacrer une grande part de nos énergies et de nos ressources à obtenir, puis à défendre, notre droit d'exister comme communauté ethnique originale, nous avons néanmoins continué à bâtir ou, selon le cas, à rebâtir, mais forcément selon un rythme très ralenti. Et voici qu'aujourd'hui, après un long et difficile cheminement, après un siècle d'expérience fédérale, des problèmes aigus se posent au Québec, mais aussi au reste du pays, des choix s'imposent qu'il ne sera pas possible indéfiniment d'esquiver.

Ces problèmes, certes, ne sont pas entièrement nouveaux, surtout en ce qui concerne le Québec, et les sujets des débats les plus importants d'aujourd'hui furent les thèmes de nombreux combats, de fréquentes campagnes d'opinion, hier, qu'il s'agisse de l'autonomie, de l'émancipation économique, de la défense de la langue française ou de l'avenir de l'ensemble canadien.

QUELQU'UN A DIT...

Permettez que je fasse la citation suivante, après quoi nous "l'identifierons". Je cite :

"La Confédération vivra, mais sa survie est soumise à certaines conditions. C'est un pacte : il faut en respecter et la lettre et l'esprit.

"Les deux grandes races qui se partagent notre vaste pays ont mis en commun quelque chose de plus que leurs intérêts matériels. Le Canadien français ne doit pas être chez lui qu'à Québec, tout le Canada est son pays, il a droit de cité d'un bout à l'autre du territoire. C'est là notre contrat et le "*fair play*" britannique respecte les "*scraps of paper*".

“La Confédération a-t-elle amené l’entente des races ? Dans le Québec, le problème ne se pose pas. Nous ne nous inquiétons pas de l’origine et de la langue de celui qui peut être utile à son pays.

“Il peut en être ainsi ailleurs. Si on veut bien se persuader qu’on ne peut pas faire du Canada un pays où tous parleront la même langue, auront les mêmes aspirations, s’agenouilleront aux mêmes autels, le problème sera résolu”.

S’agit-il là, Mesdames, Messieurs, d’un extrait de discours de Maurice Duplessis la veille de sa mort ? — ou de Jean Lesage à la conférence de Québec 1964, — ou de René Lévesque cet après-midi ? — Voyez plutôt cette feuille jaunie du journal *La Presse* du 20 novembre 1933, et lisez avec moi. Vous découvrirez qu’il s’agit d’un extrait d’une conférence que prononçait, à Ottawa même, en novembre 1933 — donc il y a 31 ans, — non pas quelque “dangereux” et “irresponsable” séparatiste du temps, mais le premier Ministre lui-même, l’Honorable L.-A. Taschereau.

PROBLÈMES ANCIENS IRRÉSOLUS

Il serait facile de retracer et de rapporter les propos de nombreux chefs de file depuis 30, 40 ou 50 ans. La citation de l’Honorable L.-A. Taschereau suffit à démontrer ce que j’affirmais, il y a un moment, à savoir que “ces problèmes ne sont pas entièrement nouveaux”.

Ce serait pourtant commettre une grave erreur que d’assimiler la crise actuelle aux campagnes et aux débats d’hier. Car si certains thèmes et certaines formules même parfois sont identiques, leur résonance est différente, leur portée est plus grande et leur écho plus profond parce que les conditions psychologiques, intellectuelles et matérielles du Québec ont été transformées, parce qu’il y a eu une évolution rapide et significative de la nation

canadienne-française, et parce que nous mesurons mieux, tous ensemble, et quelle que soit notre option ou notre tendance, les implications de l'enjeu.

ASPECTS NOUVEAUX

Lorsque l'on essaie de résumer en quelques mots les caractéristiques dominantes de la transformation en cours depuis quelques années (mais lentement amorcée depuis très longtemps), on est généralement amené à retenir les trois suivantes :

une vitalité et un réalisme nouveaux et exigeants, dans tous les domaines ;

une confiance nouvelle dans nos possibilités associée à la volonté de tout remettre en question, d'inventer, d'innover, bref de passer de la crainte et de la résignation à l'audace et à l'innovation ;

enfin, la disparition d'une sorte d'unanimité qui, sur les plans les plus divers, fait place progressivement à une société pluraliste.

On voit ainsi se dessiner les traits de la société canadienne-française de demain, mais nous ne pourrons jouer à coup sûr nos atouts qu'à la double condition de ne pas négliger les tâches concrètes et pressantes d'aujourd'hui et de dégager un minimum d'unité entre tous les éléments dynamiques de notre nation.

UNITÉ SUR LES OBJECTIFS ESSENTIELS

Les phases de changement, de transformation sont saines et bénéfiques pour un groupe humain pourvu qu'il ait ou qu'il retrouve le sens de son orientation et qu'il fasse ou refasse l'unité autour de quelques objectifs fondamentaux. Et c'est peut-être là ce dont nous avons présentement le plus grand besoin.

Qu'on m'entende bien : il ne s'agit pas de blâmer les hommes et les groupes qui s'interrogent passionnément, et parfois douloureusement, sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec ou qui tentent de rallier leurs compatriotes à la thèse qui leur semble la plus conforme aux intérêts de la nation.

Mais je me demande parfois si certaines attitudes ne risquent pas de nous diviser en frères ennemis à propos du statut du Québec de demain, alors que nous avons tous ensemble tellement à faire pour le Québec d'aujourd'hui. Et je m'inquiète de savoir si l'on ne risque pas, dans ces combats à long terme, de négliger gravement les problèmes qui nous pressent, les possibilités que nous avons d'agir dans le concret, jour après jour.

Ne serait-il pas possible de réconcilier, dans l'immédiat et sur l'essentiel, tous les groupes qui ont à cœur le progrès du Québec, Etat national des Canadiens français ? Car, s'il importe de s'interroger sur le statut du Québec de demain, sur la condition politique et économique du Canada français dans 25 ou 50 ans, il importe plus encore de faire que, demain, ce Canada français ait grandi en termes de nombre, de qualité et de puissance dans tous les ordres.

VIVRE DANS LE RÉEL

Car la souveraineté la plus entière ou la forme la plus heureuse de néo-fédéralisme ne sauront d'elles-mêmes nous donner magiquement une plus grande stature matérielle ou morale. En d'autres termes, il ne faut pas que la recherche, légitime, des formes politiques de demain aboutisse pratiquement à l'évasion par rapport aux problèmes immédiats et aux besognes d'aujourd'hui ; il ne faut pas non plus que les désaccords ou les oppositions sur les options à faire demain nous interdisent une large et féconde coopération dans la définition et dans l'application des solutions immédiates, dans la réalisation des entreprises d'aujourd'hui.

Nous ne pouvons nous payer le luxe ni de l'évasion du réel quotidien, ni de la division en camps idéologiques radicalement opposés, voire ennemis. Considérons, si vous le voulez bien, ce Canada français du milieu du 20^e siècle, et essayons de dégager ce que j'appellerais une "éthique nationale". Une nation, grande ou petite, doit avoir une raison d'être: elle ne saurait justifier son existence par le seul fait de durer. Elle a, envers elle-même comme envers les autres, le devoir souverain de l'authenticité, du dynamisme et de la qualité.

CONDITION DE SURVIE

Et c'est plus vrai encore des petites nations que des grandes. Celles-ci, grâce à leur nombre, leur puissance, leur richesse, peuvent se permettre, à un certain stade de leur évolution et pendant un certain temps, de céder à la facilité, de tolérer en leur sein des divisions parfois aiguës, de faire passer le bien-être et la douceur de vivre avant la volonté de travail et de progrès. A une nation comme la nôtre, cela est rigoureusement interdit. Nous devons avoir le souci permanent de créer, la volonté passionnée de progresser dans tous les ordres, la constante préoccupation d'édifier une société dynamique, moderne, intègre et profondément exigeante envers elle-même.

Les chemins de la facilité, de l'approximation, de la médiocrité, nous sont interdits: nous sommes, en quelque sorte, condamnés à la qualité. Le Canada français existera demain, s'épanouira demain s'il est un fait humain de qualité. Le premier temps de la conquête de ses droits et de son émancipation, pour une nation comme pour un individu, passe par la qualité d'existence de l'une comme de l'autre.

Des lois et des textes injustes ou désuets n'arrêteront jamais l'épanouissement normal d'une nation réellement vivante, ardente, en plein essor: inversement, la constitution la plus favorable ne provoquera pas l'épa-

nouissement d'une nation médiocre, incertaine d'elle-même, plus empressée à regretter ou à rêver qu'à créer, qu'à donner des réponses concrètes aux problèmes du moment ou plus encline à emprunter et à imiter qu'à inventer et à réunir elle-même les conditions de son avenir.

"RENDRE POSSIBLE CE QUI EST NÉCESSAIRE"

Ce qui nous menace le plus repose au plus profond de nous-mêmes : c'est tout ce qui, en nous, nous parle de résignation, de concessions, d'abdication, tout ce qui conspire à nous incliner à la satisfaction. Oui, je sais, on aime répéter que "la politique est l'art du possible", mais je me méfie assez de ce dicton qui a servi d'alibi à tant d'abstentions néfastes ou de silences complices. Je préfère considérer que la politique est "l'art de rendre possible ce qui est nécessaire".

Et qu'est-ce donc qui nous est aujourd'hui le plus nécessaire sinon de faire du Canada français une nation qui vit, c'est-à-dire qui pense par elle-même, qui crée en fonction d'elle-même, qui bâtit elle-même ses institutions ? Il doit y avoir un rôle à jouer pour la nation canadienne-française en Amérique du Nord, au 20^e siècle, un rôle original et qui ne peut être que la manifestation éclatante d'une forme particulière d'existence moderne et progressive.

NON PAS LA NUIT, MAIS LES ÉTOILES DU PASSÉ

Chez les autres comme chez nous-mêmes, doit cesser enfin l'espèce d'association implicite entre le Canada français et le passé, entre le fait français et la tradition à saveur folklorique. Nous en avons assez d'être "the old French Quebec", d'autant que nous avons désormais certaines raisons de croire que le véritable conservatisme et que le véritable sentimentalisme se trouvent plutôt ailleurs que chez nous. Le fait français en Amérique du

Nord doit être le visage d'une nation jeune, radieuse, conquérante, résolument tournée vers l'avenir. Il ne s'agit ni de renier le passé, ni de s'y enfermer, mais de bâtir l'avenir qu'il exige de nous.

“Nous devons évoquer notre passé, non pour entraver notre marche dans le présent, mais pour l'accélérer et l'éclairer”.

Ces paroles, je les ai trouvées, écrites à la main, en première page d'un exemplaire d'une vieille édition de luxe de Maria Chapdelaine. Elles ne sont pas, elles non plus, d'un terroriste 1964. Elles sont d'un homme, maintenant disparu, et qui les destinait à un ami personnel auquel il dédiait cet exemplaire d'un ouvrage où il est dit: “Au pays de Québec, rien ne doit mourir et rien ne doit changer”. Elles sont d'un homme qui savait la mesure des pensées et le sens des mots, Athanase David, et elles sont de 1934:

“Nous devons évoquer notre passé non pour entraver notre marche dans le présent, mais pour l'accélérer et l'éclairer”.

Pensée salutaire qui donne à Maria Chapdelaine sa vraie vocation. Mots à graver dans l'esprit et le coeur de tous ceux qui veulent bâtir.

LA MONTÉE VERS LES SOMMETS

Or, nous savons que la culture française peut assumer toutes les dimensions du monde contemporain, nous savons que la langue française peut exprimer au moins aussi bien que l'anglaise tout le progrès scientifique et toutes les innovations techniques, nous savons enfin qu'une langue et une culture sont dangereusement compromises sinon condamnées si elles ne sont pas exprimées dans les institutions et dans la vie quotidienne de la nation qui s'en réclame.

A cet égard, notre situation est particulièrement difficile, mais si nous voulons défendre autre chose que des vestiges ou des illusions, si nous voulons un autre avenir que celui d'une survivance médiocre et sans cesse compromise, nous devons faire du Canada français et principalement du Québec un haut lieu de qualité, de rigueur, de liberté créatrice et d'intégrité. Cela appelle, certes, d'importants changements dans l'ordre constitutionnel, politique, fiscal, mais cela commande davantage encore des transformations dans notre mentalité collective, dans notre attitude collective, dans notre comportement quotidien.

L'IMPROVISATION NE SUFFIT PAS...

Il me paraît, Mesdames, Messieurs, que nous devons traduire dans notre comportement collectif le sens et la volonté de la création durable, le sens de la persévérance et de la précision, le sens de l'intégrité.

Nous avons été, hélas, terriblement enclins à l'improvisation, à l'instabilité, aux enthousiasmes aussi prompts et généreux que brefs et fragiles : nous formons sans doute l'une des nations qui, compte tenu de son nombre et de ses moyens, a vu naître le plus grand nombre d'entreprises sans lendemain, notamment dans les domaines des publications et des associations, l'une des nations aussi qui a eu le moins le sens et la conscience de l'intérêt général.

Cela a heureusement commencé à changer, et tout notre effort doit tendre à accélérer ce changement et à bâtir enfin du solide, du sérieux, du durable, dans l'ordre économique, financier, technique, comme dans ceux de l'enseignement, de la recherche scientifique et de la sécurité sociale.

POUR TOUS, UN QUÉBEC FORT

Et là-dessus, devant ces immenses impératifs d'aujourd'hui, l'accord ne pourrait-il se faire entre Canadiens français de toutes tendances ? Je voudrais que l'on reconnaisse enfin que nous pouvons faire ensemble une longue partie de la route. L'édification d'un Québec fort est un objectif auquel peuvent souscrire la quasi-totalité des Canadiens français depuis les fédéralistes jusqu'aux indépendantistes, en passant par les tenants de la thèse des deux nations.

Il ne se trouve pratiquement pas de Canadiens français pour souhaiter la transformation du Canada en un Etat unitaire et l'immense majorité des nôtres, y compris les fédéralistes les plus orthodoxes conviennent que le Québec doit maintenir et renforcer son autonomie politique actuelle, accroître, au moins dans une certaine mesure, ses compétences et ses sources de revenus.

Un fédéraliste conscient et conséquent avec lui-même sait bien qu'une fédération est d'abord forte de la puissance et du dynamisme des Etats fédérés et, Canadien français, il ne peut que rechercher pour le Québec la position la plus solide et les moyens les plus efficaces dans tous les ordres.

Les tenants de l'indépendance du Québec doivent reconnaître que des progrès substantiels sont possibles et nécessaires, même dans l'état de choses actuel et doivent eux-mêmes s'y employer ; inversement, les fédéralistes doivent cesser de voir derrière chaque effort d'autonomie et d'émancipation du Québec l'ombre du séparatisme.

Quand le moment viendra de faire cette option, et si ce moment vient, c'est le peuple canadien-français qui selon les circonstances et le climat, fera librement son choix. Mais de grâce, cessons de mener tout de suite les combats de demain et ceux-là seulement, en oubliant ou en reléguant au second plan les combats d'aujourd'hui.

BÂTIR DÈS AUJOURD'HUI

Certes, il peut sembler moins exaltant de parler de sidérurgie, de caisse de retraite, de fonction publique, de réformes de l'enseignement, que d'indépendance ou de néo-fédéralisme. Mais si nous ne faisons pas maintenant, prosaïquement, jour après jour, les tâches essentielles de création des institutions, de formation des hommes et de mobilisation de l'épargne, nous n'aurons même pas la chance demain de nous bagarrer au sujet des options constitutionnelles fondamentales.

Trois tendances principales se partagent aujourd'hui les Canadiens français quant à l'avenir du Québec: le fédéralisme revigoré ou coopératif, la véritable confédération binationale associant deux nations égales et non plus dix provinces, enfin l'indépendance du Québec. C'est sans doute entre les deux dernières surtout que le choix devra se faire un jour.

COHÉSION DANS LA LIBERTÉ

Quoi qu'il en soit, il me paraît impérieux que chacun accepte loyalement le droit des trois écoles de s'exprimer librement et qu'il ne se fasse pas au départ de procès d'intention ou de procès de conviction nationale entre Canadiens français. Qu'il y ait divergences parfois vives, opposition parfois aiguë, c'est normal et à certains égards, c'est sain. Mais j'estime qu'il ne doit pas se trouver d'antipathie, moins encore de haine entre les diverses écoles ou tendances.

Il me semble que chaque camp: néo-fédéraliste, confédéraliste et indépendantiste doit accepter l'hypothèse des autres comme possible, doit se garder de l'absolutisme, doit se garder de prétendre qu'en dehors de sa thèse, il n'y a pas de salut ou de prétendre que, soit le néo-fédéralisme, selon les uns, soit l'indépendance, selon les autres, réserverait au Québec les pires catastrophes.

A l'égard de ce problème brûlant, une attitude d'hommes mûrs et réfléchis s'impose, de même qu'une attitude démocratique. Personne n'a le droit de repousser sans examen ou de traiter comme une utopie l'une ou l'autre des grandes thèses en présence.

Il est d'ailleurs fort possible qu'en définitive la solution soit autre que celles qui sont envisagées présentement, il est également possible que l'une ou l'autre des hypothèses se réalise plus promptement qu'on le croit aujourd'hui et par des voies différentes. Les circonstances de demain et la mentalité de demain conditionneront le libre choix du peuple du Québec.

UN COMMUN DÉNOMINATEUR

Dans l'intervalle, l'avancement de la société canadienne-française en général, le progrès économique, culturel et social du Québec, fournissent le commun dénominateur sur lequel nous rassembler. Et le reste du Canada lui-même doit savoir que, quoi qu'il arrive, un Québec fort et rayonnant lui sera utile, comme membre d'une fédération repensée si c'est la thèse qui l'emporte, comme voisin et partenaire important, si c'est l'indépendance qui triomphe.

Cela dit, il reste que notre tâche commune la plus pressante consiste à utiliser au mieux les institutions existantes, à exploiter au mieux nos ressources humaines et matérielles pour que grandisse l'homme canadien-français et pour que soient assurées à chaque citoyen du Québec toutes les chances possibles de mieux-être et d'épanouissement. Nous avons à bâtir aujourd'hui le Québec de demain. Voilà le mot d'ordre dont nous devons tous nous convaincre, la vérité première dont nous devons tous nous imprégner.

FONDTATIONS INDISPENSABLES

Bâtir le Québec de demain, qu'est-ce à dire ? C'est nous donner, dans tous les domaines, des institutions bien solides et bien nôtres, c'est répandre chez les Canadiens français la passion de la compétence, c'est lutter contre les plaies du chômage et du sous-développement, c'est rendre l'enseignement à tous les échelons accessible à tous les jeunes en fonction du seul talent, c'est nous donner une politique de la recherche scientifique, c'est provoquer autour de l'Etat et grâce à l'Etat du Québec la création de pôles de croissance économique ainsi que la mobilisation des capitaux, c'est répandre le sens civique si cruellement absent, c'est insuffler le respect de la chose publique, c'est rendre à notre peuple le sens, la connaissance et le respect de sa langue.

Et cela, nous sommes en mesure de le faire maintenant. Non pas de le faire entièrement, car dans l'un ou l'autre de ces domaines, une action vigoureuse ne tarde pas à révéler l'insuffisance des pouvoirs constitutionnels et des ressources fiscales du Québec. Mais nous pouvons les entreprendre et les mener assez loin ces tâches, en dépit des limitations d'ordre politique et financier.

L'INTÉRÊT COMMUN MIEUX COMPRIS

Il y faut outre la compétence technique, l'ardeur au travail et un souci exigeant de l'intégrité. A cet égard, nous savons assez le chemin que nous avons à parcourir. Nous n'avons pas encore suffisamment le sens de l'Etat ni le sens de la distinction à faire entre le service de la chose publique et le service de l'intérêt personnel. Sans doute, ne sommes-nous pas seuls dans ce cas, mais le mal est toujours plus grave chez nous. Et comme je le disais précédemment, une petite nation doit se montrer infiniment plus exigeante que d'autres envers elle-même. Et lorsque je parle de sens de la chose publique et d'intégrité, je ne pense pas seulement à la stricte honnêteté dans

l'usage ou l'administration des fonds publics; je pense au moins autant à l'intégrité morale, à la compétence professionnelle, au sens de l'Etat encore si faible chez nous.

Il faut extirper une fois pour toutes le chancre du patronage et du favoritisme sous toutes leurs formes, la tendance chez les groupes ou les partis à voir dans les fonds publics une annexe de la caisse électorale, la tendance à considérer la fonction publique et les services publics comme des moyens de pression, des instruments d'influence ou encore des récompenses pour les dévoués collaborateurs.

POUR ÉDIFIER LE QUÉBEC DE DEMAIN

Dans le même temps, il me paraît essentiel que nos enseignants à tous les échelons aient le souci permanent non seulement de la formation intellectuelle et technique, mais autant de la formation morale des écoliers et des étudiants. Nous avons un besoin terriblement pressant d'une mystique de la compétence, du travail, du civisme dans notre jeunesse: convenons que le milieu nord-américain actuel s'y prête assez peu et pourtant il nous faut cette mystique. Or, elle est indissociable de la fierté.

C'est dans le même mouvement, c'est par le même effort qu'on inculquera à la jeunesse canadienne-française le sens de son destin, la volonté de l'émancipation nationale et la conscience de ses responsabilités. A elle, cette jeunesse, plus qu'à tous les autres éléments de notre communauté, il faut donner ou rendre la foi dans le Canada français, lui faire sentir qu'elle a une société à faire, une démocratie à ériger, une dignité à conquérir et une liberté à incarner dans l'ordre économique et politique. Autrement, elle pourra un jour nous imputer avec raison son désarroi et faire le procès de nos échecs.

Nous bénéficions, depuis quelques années, de divers facteurs favorables, d'une générosité et d'un élan nou-

veaux chez les nôtres, de ressources et de moyens nouveaux. Il faut exploiter à plein cette conjoncture: nous n'avons pas une minute à perdre, pas un membre de la communauté à perdre. Nous devons travailler dans le réel, après un inventaire attentif de nos forces et de nos faiblesses: chaque progrès, si modeste soit-il, est une chance de plus donnée à la nation: chaque atout supplémentaire en termes d'hommes ou d'institutions, est une pierre nouvelle apportée à l'édification du Québec de demain.

AGIR EN MAÎTRES OÙ NOUS LE SOMMES

Au gouvernement du Québec comme dans nos municipalités et dans nos services publics, nous avons toute liberté de donner notre mesure, notre mesure morale, intellectuelle et technique. Surtout, que les protestations et les revendications même les plus justes, les plus pressantes ne nous détournent pas de ce que nous pouvons accomplir sur-le-champ là où nous sommes au moins relativement les maîtres du jeu.

Ah ! que vienne le jour où nous démontrerons avec éclat que nous pouvons administrer durablement, efficacement et brillamment de puissantes institutions publiques et privées dans les divers domaines; que vienne le jour où nous allierons mieux que tous les autres l'efficacité, l'intégrité et l'audace dans l'administration des grandes affaires; que vienne enfin le jour où nous aurons créé, financé et développé avec succès quelques très grandes entreprises industrielles et financières. Ce jour-là, ce qui aurait pu subsister en nous-mêmes de doute disparaîtra et ce qui pourrait subsister chez les autres de commiseration ou d'incrédulité cédera devant l'évidence.

C'est pourquoi il est souverainement important que partout où nous possédons la direction effective, nous ayons le souci inlassable de la perfection, que nous détruisions, jour après jour, aussi bien les légendes que les

mauvaises habitudes, que nous fassions la preuve du dynamisme et de la vitalité d'une nation de culture française en Amérique du Nord, aujourd'hui.

C'est là, en tout cas, la volonté qui anime la présente administration municipale de Montréal, et nous croyons qu'en raison de l'importance de la Métropole pour le Canada français, cette démonstration peut porter des fruits nombreux et durables. Montréal sera demain l'une des clés de l'affirmation du Canada français en Amérique du Nord, l'un des premiers témoignages d'une réalité nationale qui n'est ni un souvenir, ni un folklore, mais l'expression d'un peuple original, également désireux de liberté et de coopération. Ce que nous ferons sera bénéfique pour le Canada entier et — ce n'est pas excessif de l'envisager — pourra l'être pour l'Amérique du Nord entière à laquelle nous apportons une note originale et l'une de ses rares chances contre le terrible danger de l'uniformisation spirituelle et culturelle.

UN RENOUVEAU SANS PRÉCÉDENT

Mesdames, Messieurs, notre vénéré maître, le chanoine Groulx, disait voici déjà près de quarante ans : "Notre Etat français, nous l'aurons". Sans doute, a-t-il pu croire, à certains moments, pendant ces quatre décennies, que les événements allaient infirmer sa conviction ; sans doute, avons-nous tous éprouvé à un moment ou l'autre la tentation du pessimisme et le sentiment de l'inutilité.

Et pourtant, voici qu'aujourd'hui, nous assistons à un renouveau, sans précédent par son authenticité et sa profondeur, et nous voyons se multiplier les promesses d'un essor que nous pouvions difficilement prévoir. Ce qui, hier encore, était soit le rêve, soit l'objectif de groupes relativement peu nombreux et souvent combattus, est devenu le désir de l'immense majorité des Canadiens français ; ce qui, hier, dans les jours sombres marqués

par la centralisation d'une part et la stagnation de l'autre, nous semblait impossible, est en voie de se réaliser.

POUR BÂTIR LA PATRIE, L'UNION

N'allons pas, surtout, en cette vigile de notre dignité retrouvée et de notre liberté reconquise, nous affaiblir dans des divisions excessives ou des hostilités sectaires, ni engager toutes nos énergies à discuter du meilleur statut pour le Québec de demain. Employons-nous d'abord à créer et à manifester un esprit de travail, de persévérance et de précision, à assurer le progrès économique, culturel et social de la nation aujourd'hui, à répandre une mentalité faite de foi, d'imagination et d'audace. Employons-nous à accomplir ensemble la longue route que nous pouvons parcourir jusqu'au moment où devra intervenir l'option décisive.

Un peuple attend qu'on lui rende son âme, sa dignité, les instruments de son progrès, les moyens d'une démocratie authentique : il se réveille lentement à la conscience de lui-même et à la confiance en lui-même. C'est d'abord à lui qu'il faut penser, pour lui qu'il faut oeuvrer, pour lui qu'il faut faire en sorte que, demain, la réalité canadienne-française s'appelle : justice, progrès, clarté, fraternité. Une fois créées les institutions essentielles, une fois conquise l'économie, une fois bien installée la confiance dans les esprits et dans les coeurs, il saura bien, le peuple canadien-français, assumer toutes ses responsabilités et faire librement ses choix profonds.

Voici donc venir l'heure du réalisme, de la lucidité et du courage. Car, c'est chaque jour que nous aurons, en accord avec le meilleur de nous-mêmes, à bâtir une patrie qui ait le visage radieux de notre jeunesse et l'accent de notre foi.

La politique économique de l'État du Québec ¹

par René Lévesque,
ministre des Ressources naturelles ¹.

Je vais essayer de faire ça, comme disait monsieur Allen ², sans le moindre détour, dans la mesure du possible, c'est un programme qui garde une certaine souplesse. De toute façon, la première chose que je voudrais dire, c'est que je ne me sens pas du tout mal à l'aise, peu importe le fait que l'on puisse être d'accord ou pas d'accord sur une foule de sujets, je ne me sens pas du tout mal à l'aise d'être ici, parce que je crois que la Ligue d'Action nationale représente un groupe de Québécois qui pensent essentiellement à l'avenir du Québec, à la façon de le rendre meilleur dans l'intérêt essentiellement aussi du Canada français, alors là-dessus on ne peut pas être en désaccord, on peut très bien être en désaccord parfois sur tel ou tel moyen, telle ou telle façon de concevoir la façon d'y arriver, ça c'est inévitable, mais je crois qu'essayer d'éviter cela, ce serait pour reprendre le mot qu'a employé monsieur Allen, ce serait couper la possibilité de tous les dialogues et Dieu sait combien nous en

1. Cette conférence a été enregistrée sur ruban magnétique et elle est reproduite ici, sans retouches, avec toute sa spontanéité et sa vigueur. N. d. l. R.

2. Il s'agit de M. Patrick Allen, président du Comité d'organisation. Il venait de présenter le conférencier au grand auditoire qui remplissait la salle Versailles.

avons besoin dans notre société, comme c'est vrai dans toutes les sociétés d'ailleurs.

On m'a proposé comme sujet, et monsieur Allen m'écrivait une lettre le 4 mars, me disant que ça devrait être un exposé d'une trentaine de minutes : la POLITIQUE ECONOMIQUE DE L'ETAT DU QUEBEC. Alors 30 minutes on s'en rend bien compte, c'est à la fois beaucoup trop long et terriblement court, c'est assez long dans une salle comme celle-ci où je vois des économistes chevronnés, des universitaires qui sont en possession sereine de toutes les connaissances théoriques et aussi très certainement des commentateurs impitoyables. Donc, 30 minutes dans une salle comme celle-là, c'est assez long pour que j'aie le loisir amplement et confortablement de glisser sur une multitude de pelures de bananes d'abord, et puis en même temps, 30 minutes c'est terriblement court, c'est bien trop court pour que l'on puisse faire un sort convenable, même approximativement à un sujet qui est aussi vaste et aussi complexe que la société elle-même et un sujet qui d'autre part n'est en fait qu'un aspect, si fondamental soit-il, de la vie et de l'activité d'un peuple parce que si la condition économique est évidemment un facteur essentiel de la condition humaine, par ailleurs nous savons, sans avoir à nous référer à nos premières années, que les fins de l'homme ne sont pas réductibles absolument et exclusivement à des fins économiques. Seulement, c'est tout ce que le temps disponible, parce que je marche sur mes 30 minutes de mon mieux, c'est tout ce que le temps disponible me permet d'ajouter, les fins économiques ont indiscutablement une importance primordiale et même si le 30 minutes est bien court, je vais simplement essayer très modestement aussi, de poser quelques jalons et peut-être encore mieux c'est probablement le résultat principal que cela va avoir, susciter quelques sujets de discussion.

La politique économique de l'état du Québec. Est-ce que je pourrais me permettre de dire d'abord ceci qui me

paraît l'évidence même, c'est que cette politique, le mieux que l'on puisse dire pour l'instant et c'est déjà beaucoup, elle commence seulement à se dessiner, elle est encore extrêmement préliminaire et fragile, en fait elle se cherche essentiellement et aussi que le contraire serait surprenant si on tient compte de ce qui s'est passé dans l'histoire économique de Québec. Alors, je voudrais, les quelques jalons que je vous ai annoncés, je voudrais les mettre sous 3 chefs principaux :

1. Essayer de voir en cherchant les buts principaux d'une façon générale, les buts et les moyens, qu'est-ce que c'est qu'une politique économique ?
2. Pourquoi on n'en a pas eu et à quel point c'est vrai que l'on n'en a jamais eu ?
3. Qu'est-ce qui se dessine en ce moment et à quel point on peut avoir bon espoir que Québec s'en va vers quelque chose qui sera une politique économique véritable de son Etat.

I — Une politique économique

D'une façon très générale pour un état quel qu'il soit, un état comme le Québec. D'abord les buts, forcément c'est un des éléments quand on cherche à voir ce que l'on veut dire par un mot, comme le mot politique, c'est un des moyens d'essayer d'arriver à une définition. Quels doivent être les buts ? Il me semble que les buts de n'importe quel état, d'une politique économique véritable, ce doit être de faire augmenter les ressources évidemment, de faire tout ce qu'il peut, par tous les moyens légitimes à sa disposition, de stimuler la croissance de l'activité économique pour enrichir l'ensemble de la société qu'il est chargé de régir de façon à élever le niveau de vie et le bien-être des individus, par exemple en multipliant les emplois, c'est vital, par définition, en même temps, en réduisant ou en faisant disparaître le chômage qui est un gaspillage d'hommes, en assurant la protection contre l'in-

sécurité, tout cela au niveau des individus. En redistribuant aussi le produit de l'activité économique afin de corriger les inégalités trop flagrantes qui deviennent très rapidement des injustices sociales que l'on ne peut pas supporter. Ça il me semble que de façon très générale, c'est le but d'une politique économique pour les individus. Et en même temps enrichir l'ensemble, stimuler la croissance, de façon à satisfaire à des besoins collectifs aussi, auxquels seul l'état et singulièrement à notre époque, seul l'état est en mesure de répondre adéquatement, aussi bien les besoins par exemple de la voirie ou ceux que créent les marasmes régionaux que l'on connaît dans pas mal de coins de la province de Québec, aussi bien ces besoins collectifs là que ceux de l'éducation et de la santé.

Comme troisième but, de façon générale encore, dans le cas du Québec ou d'états qui seraient dans les mêmes situations, cet enrichissement de l'ensemble, cette stimulation active et autant que possible coordonnée de la croissance économique, comme troisième but dans le cas du Québec, qui aujourd'hui est une province sur 10 dans un pays fédératif et est aussi le foyer d'une nation sur 2, c'est de réaliser un certain slogan qui rejoignait tout simplement en fait l'exigence de dignité minimum de tous les peuples qui ne sont ni endormis, ni décadents, le besoin de se sentir maître chez soi, cela me paraît une définition valable des buts d'une politique économique quelle qu'elle soit.

De façon très générale encore, quels sont les moyens essentiels dont l'état a besoin pour réaliser les buts que je viens d'énumérer : c'est-à-dire pour réaliser une politique économique véritable ? En premier lieu il faut des hommes, des hommes d'une compétence suffisante et en nombre assez grand pour formuler et pour appliquer une politique économique en tenant compte du contexte de l'époque où l'on vit et de ses exigences techniques, financières, etc., administratives, etc., parce que l'on parle de l'état. Je dis des hommes d'abord, des cadres humains

d'abord parce que c'est d'eux que doit venir tout le reste à commencer par les idées, parce que les idées ont l'habitude de ne pas jaillir du néant et alors à l'intérieur de l'état, il faut des hommes pour les amener ces idées là, les susciter, les formuler et les mettre en application une fois qu'elles ont été trouvées valables. L'état parmi ces moyens essentiels a aussi besoin d'avoir la conscience du rôle que doit jouer l'état contemporain dans la société, du rôle économique que doit jouer l'état dans la société à notre époque, parce que, qu'on le veuille ou non, il y en a beaucoup qui ne le veulent pas, ce rôle là il est très grand, qu'on le veuille ou non, il existe et il s'amplifie continuellement, il suffit de voir l'état des administrations publiques, qu'on le veuille ou non, et par une sorte de fatalité qui est celle de notre époque et de l'évolution d'une société moderne, l'état amplifie continuellement sa présence et sa présence économique quotidiennement s'amplifie dans la société. En fait depuis une cinquantaine d'années au moins, depuis les environs du début du siècle, le laisser faire, je reprends les mots que monsieur Allen employait, le libéralisme économique à la sauce d'autrefois depuis au moins une cinquantaine d'années c'est désuet, ça sert surtout de sujet académique ou alors de camouflage à des intérêts qui ne veulent pas justement accepter l'évolution et qui ont des raisons très suffisantes d'intérêts privés établis pour ne pas accepter l'évolution et qui profitent du conservatisme des vieilles formules qui ne veulent plus rien dire. Mais en fait, c'est désuet, ça n'existe plus à toute fin pratique, le laisser faire et le libéralisme économique.

L'état qu'il ait ou non une politique, ce qui revient à dire dans le domaine économique qu'il ait ou non conscience activement de l'ampleur de son rôle, en fait ce rôle là il le joue de façon informelle ou de façon consciente et coordonnée. S'il le joue, il est au coeur de plus en plus de la vie économique. Donc comme deuxième moyen, j'appelle cela moyen parce que c'est à partir de là que l'état commence à définir vraiment une politique économique,

il faut qu'il ait conscience de l'ampleur, de l'importance vitale de son rôle dans l'économie.

Il y a 50 ans, c'était quelque chose que l'on soupçonnait à peine mais aujourd'hui dans tous les pays civilisés un peu avancés, c'est une chose que l'on admet sauf, encore une fois, dans certains milieux où pour toutes sortes de raisons on refuse de l'admettre, des raisons qui sont des raisons d'intérêt ou parfois aussi de routine pure et simple ou de poussière à l'étage supérieur.

Troisièmement, parmi les moyens essentiels pour réaliser une politique économique de l'état, il faut que l'état ait la possession et qu'il puisse employer et qu'il le fasse effectivement, qu'il emploie les leviers économiques qui sont requis pour qu'il y ait vraiment une politique, c'est-à-dire quelque chose d'à la fois efficace et de cohérent, de bien coordonné avec une vue d'ensemble, pour cela il faut des outils.

Je ne sais pas si jusqu'ici, il y a moyen, parce que c'est très général (c'est la première partie de mes 30 minutes que j'essaie de respecter), si on peut s'entendre là-dessus: il y a les éléments d'une définition pour une politique économique, pour un état qui soit le nôtre.

II — Son absence jusqu'ici

La deuxième chose c'est que ça n'a jamais existé dans le Québec ce que je viens de définir, ce qu'est, je crois, une politique économique. Je crois qu'il n'est pas difficile de voir à la fois pourquoi et comment ça n'a jamais existé. Premièrement, par rapport à ce que je donnais de façon générale, dans le Québec, en fait il a toujours eu jusqu'à tout récemment, parmi nos élites en particulier ou ceux qui étaient les dirigeants de la pensée, dans la très grande majorité des cas, le mépris ou le dédain (c'est encore plus complet) et en fait une profonde ignorance aussi de l'importance de ce rôle économique de l'état. L'état était dans le domaine économique, parfois

dans d'autres domaines aussi parce que ça s'enchaîne, par exemple au point de vue de sa compétence administrative, l'état était considéré comme une chose qui par définition devait être insignifiante, c'était essentiellement un organisme chargé, si on parle d'économie, de fournir des services techniques aux grandes entreprises privées et aussi jusqu'à un certain point, de leur servir de compagnie d'assurances contre les risques dans beaucoup de cas, chose que j'ai vue dans les dossiers. Alors il y avait ce mépris ou cette ignorance fondamentale du rôle économique de l'état, ça faisait partie de notre climat et c'était jusqu'à récemment quelque chose contre quoi on ne pouvait presque rien.

Deuxièmement il y avait, parce que jusqu'à un certain point ce que je vais dire, c'était la cause et en même temps l'effet de ce que j'ai dit, ce mépris, cette insignifiance de l'état, il y avait le régime de colonialisme économique appuyé par ce qu'André Laurendeau appelait les rois nègres, le régime de colonialisme économique avec les rois nègres comme support, qui a été à toute fin pratique, l'essentiel de notre condition économique dans le Québec. Ce colonialisme qui entretient systématiquement, de façon absolument constante sans même que ce soit pensé, se contentait colonialement d'entretenir un secteur économique sérieux, dynamique, celui du développement d'où à peu près 100 % du Canada français était absent, c'est-à-dire que la majorité que nous sommes était une absolue insignifiante minorité économique. Tout le secteur important, tout ce qu'il pouvait y avoir de dynamique et de vital dans la croissance du Québec, à peu près à 100 % nous échappait, c'est-à-dire tout le secteur primaire important : les richesses naturelles. A peu près tout ce qu'il y avait d'industries importantes aussi, en autant qu'il y en a, parce que c'est très suffisant ce secteur là et puis les principaux circuits financiers, à toute fin pratique, tout l'essentiel des cadres, des hauts de l'économie, ce secteur là était en dehors de la vie du Canada français et en même temps ce qui est nor-

mal dans un système colonial, ça servait à entretenir un petit secteur relativement marginal et sans horizon fait de petites affaires, de petites entreprises essentiellement individuelles ou familiales sans aucune concentration possible, c'est-à-dire un émiettement sans consistance de nos forces économiques et de nos aspirations.

Ce tableau, qui correspond, je crois, à la réalité sans que l'on ait besoin de l'illustrer parce que tout le monde l'a vécu, permet aussi de mettre le doigt sur quelque chose qui est une absurdité que nous avons vécue : la tendance d'une bonne partie de nos forces dites nationalistes, qui par définition étaient conscientes des besoins de la nation, sa tendance à peu près traditionnelle vers le conservatisme économique, c'est-à-dire on était nationaliste et conservateur ce qui est proprement une absurdité dans un régime colonial comme celui-là, et c'est au point de vue du nationalisme canadien-français la chose la plus importante qui se soit produite et qui grâce au ciel s'accroît apparemment de jour en jour et de mois en mois, que le nationalisme ait fini par découvrir qu'il n'y a pas moyen, dans un régime colonial, d'être conservateur en même temps. Par définition, il s'en va dans un cul-de-sac et on a vécu dans ce cul-de-sac depuis aussi longtemps que notre nationalisme a cédé trop souvent à la tentation du conservatisme.

Forcément, dans un tel climat colonial, sous ce régime de l'insignifiance de l'état au point de vue économique, il y avait l'absence dans l'administration publique des hommes compétents indispensables. Je n'ai pas besoin de faire de dessin, c'était vrai partout, à peu près dans tous les coins au point de vue économique. Par exemple, je donne l'exemple que j'ai souvent donné, le ministère où je suis était rempli et il l'est encore, n'était pas rempli suffisamment mais il y avait un bon nombre — grâce au ciel il existait ! — d'hommes d'une extrême compétence au point de vue technique, au point de vue administratif pur, pour administrer les lois telles qu'elles étaient

de façon honnête et fournir ces services techniques requis par les grandes entreprises. Mais au point de vue économique: rien. A tel point rien, que c'est un fonctionnaire mineur qui par exemple était chargé, sans aucun service, de percevoir avec discussion, interprétation des lois, etc., avec tout ce que cela implique de rôles importants, c'est un fonctionnaire mineur, sous le nom d'assesseur, qui était chargé de faire la perception des droits de la province au point de vue minier. Quelque chose d'absolument invraisemblable, un commis à toute fin pratique de deuxième catégorie chargé d'aller discuter avec la Noranda, par exemple, pour savoir combien elle nous doit chaque année. C'était cela, c'est-à-dire forcément la conséquence du conservatisme dans un système colonial voulant que l'état soit insignifiant. Il n'y a rien qui soit plus à l'avantage d'un système colonial, que l'état soit insignifiant, qu'il n'intervienne pas et par conséquent que tous les hommes de valeur s'enfuient systématiquement, sans même avoir l'idée d'y entrer, de l'administration publique. Allons n'importe où, sauf là, dans le domaine économique, puisque dans le domaine économique, par définition, l'état n'avait rien à voir là-dedans.

Il est facile de constater à partir de là et encore plus facile de comprendre aussi que le Québec n'a jamais eu de politique économique, son état non plus, mais tout au plus des mesures économiques essentiellement disparates, des morceaux, des bribes qui n'ont jamais trahi quoi que ce soit qui puisse ressembler à une idée d'ensemble et si vous me permettez d'employer une expression anglaise qui fait image, qui n'ont jamais eu ces mesures-là, de "follow through", c'est-à-dire de persistance qui doit nécessairement s'accrocher à une idée d'ensemble et qui multiplie les résultats, qui a un effet multiplicateur, un effet de réforme ou de coordination réfléchie, c'est-à-dire quelque chose qui soit vraiment une politique économique. Ça n'a jamais existé; des mesures oui, ou des morceaux disparates, des bribes sans lendemain, mais jamais un effort d'ensemble.

Je vais vous donner deux exemples rapides. Les mesures contre l'exportation du bois à l'état brut, je pense que c'est une loi de 1910 ou des environs qui existe dans la province de Québec, qui a été passée à ce moment-là, je n'ai pas étudié le contexte mais probablement au moment de quelque pression précise, pour que l'on cesse de prendre les arbres de la forêt québécoise et de les envoyer n'importe comment à l'extérieur du Québec. Je prends cet exemple-là parce qu'il est dans l'actualité, vous l'avez vu tout récemment, le ministère des Terres et Forêts du Québec, pour corriger un accroc à cette loi qui défend l'exportation du bois à l'état brut, demande que le bois soit au moins transformé en une ou deux étapes additionnelles à la simple coupe d'un arbre que l'on met sur un camion et que l'on envoie. Il y avait tellement d'accrocs à cette loi là que la première mesure toute récente, a été prise dans le secteur de l'ouest du Québec, vis-à-vis de l'Ontario, où cela se pratiquait depuis des années en dépit de la loi. Donc, le ministère des Terres et Forêts du Québec, a défendu tout récemment (et cela a eu des échos dans l'actualité), a défendu que cela continue. Par conséquent, s'il y a des compagnies qui transformaient notre bois brut en Ontario, qu'elles viennent le transformer dans le Québec ou que le bois reste dans le Québec où il y a pas mal d'industries du bois qui manquent actuellement de certaines essences dont elles auraient besoin ! Ailleurs, en particulier chez nos voisins de l'Ontario, on a crié et on crie encore (et il y a eu des échos à Ottawa aussi) et on a fait appel à un article de la constitution qui garantit évidemment la liberté des échanges commerciaux, autrement dit qui établit le marché commun depuis 1867 dans les textes, c'est-à-dire qu'il n'est pas supposé y avoir d'entraves au va-et-vient des marchandises, des produits, mais en même temps quand ces produits-là, strictement dans le domaine du bois, ces produits-là sont des produits primaires de nos richesses naturelles, cela rejoint une juridiction provinciale, forcément il y a un conflit d'interprétation. Nous, nous pré-

tendons que les richesses naturelles sont sous la juridiction provinciale et que c'est aux provinces, par rapport à leurs propres besoins de développement, de décider si cela a besoin d'être transformé, si cela a besoin d'être fini et dans quelle mesure chez elle. Dans le cas du Québec, par exemple, de son bois, cela, à notre avis, n'implique pas du tout la rupture des conditions essentielles de la confédération par exemple telle qu'elle existe en ce moment sur la liberté des échanges. Mais c'est à nous de décider à quel moment le produit devient libre de sortir et à quel moment de finition aussi, notre bois peut devenir inclus dans cette grande clause de la liberté des échanges dont tout le monde a joué chaque fois que cela faisait leur affaire (excepté qu'en général c'était mieux camouflé que nous).

Par exemple, on discute aussi, dans ce même ordre d'idées, de la politique que l'on essaie d'appliquer de plus en plus systématiquement dans le Québec, en essayant de la nuancer à mesure que l'on comprend les implications: la politique de l'achat du Québec, en particulier par les ministères, par les compagnies de la Couronne comme l'Hydro, etc. C'est-à-dire que s'il y a un produit québécois, jusqu'à un certain point on peut se permettre une préférence pour ce produit dont nos organismes publics ont besoin, pour encourager tout simplement le développement de la production de l'industrie dans le Québec. C'est une mesure partielle mais une mesure que l'on applique de plus en plus et qui fait hurler elle aussi de la même façon que pour le bois. Ça fait hurler des gens, en particulier nos voisins de l'Ontario qui font la même chose depuis 50 ans; ça faisait leur affaire, ils l'ont fait, nous ne nous en apercevions même pas dans ce temps-là, nous n'avions pas de moyens pour vérifier, mais c'est encore quotidiennement dans les traditions de l'économie ontarienne. Seulement quand c'est le Québec qui le fait, ça les fait hurler.

Donc, il y a eu une mesure pour le bois qui a été prise il y a une cinquantaine d'années. Mais cette mesure

là disant que le bois doit être transformé dans le Québec jusqu'à un certain point, en tout cas qu'il ne doit pas sortir à l'état brut, est-ce que c'était une politique ou même les éléments d'une politique ? Il suffit de voir qu'est-ce qui a accompagné cela pour voir qu'il n'y en avait pas, c'était une mesure dont je ne connais pas le contexte mais probablement qu'il y a eu une pression précise à ce moment-là de tel ou tel secteur de l'opinion publique qui a fait que le gouvernement de l'heure a décidé de passer une loi, mais il n'y avait pas de politique. C'était des morceaux parce que comme la décision récente le prouve, il y a eu des accrocs permanents, continuels à cette loi, chaque fois que cela faisait l'affaire ou chaque fois que dans un tel ou tel coin, il y avait suffisamment de pression, surtout en coulisse, de telle ou telle grande compagnie, tel grand secteur d'intérêt privé pour que l'on marche sur la loi, pour que l'on ait un texte sur lequel on pouvait à toute fin pratique jouer à volonté. En même temps on a laissé se perpétuer pendant tout ce temps le découpage absolument invraisemblable qui est devenu l'espèce de jungle de ce que l'on appelle les limites à bois, les concessions forestières dans la province de Québec. Moi, je suis gaspésien : ça m'intéresse la carte de la Gaspésie. Si vous voyiez la carte de la Gaspésie au point de vue forestier, vous auriez l'impression d'un casse-tête chinois dont les morceaux sont là, mais où il n'y a absolument rien à faire de la façon dont c'est découpé pour retrouver quoi que ce soit qui puisse se coordonner, donner un résultat cohérent, un résultat où il n'y aura pas de gaspillage permanent des ressources naturelles du Québec et aussi par conséquent de sous-emploi dans la population. Cela c'est à peu près, grosso modo, la définition ou description la plus rapide que l'on puisse faire de l'état de nos ressources forestières traditionnellement et jusqu'à tout récemment. Ça commence à peine au ministère des Terres et Forêts à Québec, depuis que monsieur Cliche en particulier y est et qu'il a commencé par le commencement, par faire une étude de

la situation. Où est-ce que l'on en est avant d'essayer de penser où est-ce que l'on va aller ? C'est à peu près la description la meilleure que l'on puisse faire de l'état de ce qui est, économiquement, je crois dans le domaine primaire, la plus importante de nos richesses au point de vue rendement, la forêt. Un découpage qui ressemble à une jungle, c'est par voie de conséquence le gaspillage de la ressource elle-même. Dans certains coins des arbres qui meurent complètement gaspillés par une maladministration et un mauvais découpage de limites mal coordonnées avec l'industrie qui les emploie et puis aussi, par voie de conséquence, un sous-emploi excessif et toujours excessif, mais excessif d'une façon caricaturale, de la population de ces régions-là.

On pourrait ajouter à cela aussi, le côté petit, moyen ou grand empire complètement anachronique, absolument poison au point de vue social et au point de vue national aussi, que sont ces grandes régions que de grandes compagnies contrôlent avec, comme vous le savez, cette tradition qui heureusement disparaît, des villes fermées, des villes contrôlées, où les gens ont l'impression encore plus que n'importe où ailleurs, d'être des coloniaux qui ne sont pas chez eux. Alors tout cela pour simplement démontrer à partir d'une mesure qui datait d'une cinquantaine d'années, mais en regardant l'ensemble de ce qui n'existe pas dans le domaine forestier, qu'on a eu des morceaux, un morceau sans lendemain qui n'a rien corrigé sur lequel tout le monde a pu marcher tant qu'il le voulait, sans le respecter, un morceau qui était une loi mais qui n'avait rien à voir avec la politique économique. La même chose pour l'Hydro, si vous voulez, c'est le deuxième et dernier exemple que je donne, ça ne sert à rien de s'attarder sur le passé.

L'Hydro a été créée en 1944 : l'Hydro que l'on connaissait jusqu'en 1962. Est-ce que c'était une politique économique ou le début d'une politique économique, la création de l'Hydro ? Je pense bien que tous ceux ici

qui étaient au moins à l'âge d'étudier à ce moment-là, ou d'écouter des cours, se souviennent que (c'est assez près de nous pour que l'on s'en souvienne assez précisément) ça été le résultat à la fois de la présence devenue scandaleuse d'une compagnie qui était en fait une piraterie publique, la Montreal Light Heat and Power, et puis de la campagne intensive que quelques hommes (dont le Dr Hamel et d'autres) ont faite auprès de l'opinion publique pour corriger ce qui était une espèce de cancer dans la région métropolitaine. L'Hydro est sortie de cela mais l'Hydro n'a jamais été achevée après. Pendant des années et des années c'est resté inachevé.

Je me souviens encore qu'en 1956 quand j'étais encore journaliste, il y avait un chef de l'état québécois qui se promenait en disant jamais l'Hydro n'ira plus loin, jamais l'Hydro ne devra toucher aux grandes compagnies privées. Il faut que l'on garde une espèce d'équilibre, un équilibre absolument absurde, baroque, qui au point de vue économique ne voulait rien dire, une espèce de norme, entre l'entreprise publique et l'entreprise privée qui en fait ont le monopole dans les deux cas. Quand il s'agit de l'électricité, vous ne choisissez pas votre fournisseur. Si vous êtes dans la région de la Shawinigan, c'est la Shawinigan, si vous êtes dans la région de l'Hydro, c'est l'Hydro. Des normes de comparaison ça n'a jamais existé, ça ne pouvait pas exister non plus vis-à-vis de l'opinion publique, c'était de l'hypocrisie conservatrice derrière laquelle on voulait maintenir tout simplement ce qui avait toujours existé. Alors c'est resté inachevé, il n'y avait pas de politique économique dans ce domaine-là et puis par dessus le marché, les vices de l'inachèvement de cette politique économique, qui aurait été une politique d'énergie, eh bien! ces vices-là, on s'était arrangé pour les camoufler et là je parle au niveau de l'état — je ne parle pas des gens qui très sincèrement ont trouvé là une solution pour essayer au moins de sortir des régions qui étaient mal prises — de l'absolue inexistence par exemple de la fourniture électrique dont elles avaient besoin pour

vivre comme les autres. Il y a des gens très sincères qui ont cherché une solution et là encore je peux me retourner encore vers ma droite et je vois monsieur Angers, mais au niveau de l'état ces vices de l'inachèvement d'une politique de l'énergie on les a camouflés en 1945 par l'emploi des ressources de l'état, des crédits de l'état, du budget de l'état, pour masquer l'incurie des compagnies privées que l'on n'avait même pas le courage de forcer à faire leur devoir et on a camouflé cela derrière la coopérative de l'électricité, la coopération dans un domaine où, à mon avis, ça ne s'appliquait pas.

Ce n'est pas surprenant si on tient compte de ce mépris qu'on entretenait à l'égard de l'état et de l'insignifiance dans lequel on l'entretenait lui depuis notre régime colonial et de l'absence d'hommes compétents au point de vue économique à l'intérieur de l'administration publique. Maintenant la troisième partie.

III — Grandes lignes d'une politique économique

Comment est-ce que l'on peut retrouver la politique économique du Québec à partir de cette définition générale que j'ai essayé d'élaborer en deux morceaux: les buts et les moyens ? Comment est-ce que l'on peut (en tenant compte du fait qu'il n'y en a jamais eu) retrouver indiscutablement une politique dans le sens d'une politique véritable, quelque chose de cohérent et qui mène à la réalisation de ces buts avec, en main, les moyens que j'essayais de vous dessiner rapidement ? Où en est-on ? Comment peut-on voir se dessiner ce qui au moins nous donne l'espoir que l'on est à se faire une politique économique du Québec ? En tenant compte du fait que, comme il n'y en a jamais eu et que l'on paie pour de longs retards, on ne peut pas s'attendre et ça pourrait même être la tentation la plus évidente du conservatisme, on ne peut pas s'attendre à voir la perfection du jour au lendemain et on ne peut pas attendre la perfection non plus pour passer à l'action parce que ça ne vient pas

comme cela, spontanément tout armé. La perfection d'ailleurs dans une société humaine ça n'existe pas, alors avec toutes ces restrictions-là, la politique économique dont l'état du Québec a besoin est-ce qu'elle est en train de se dessiner ? Je crois que oui. Elle est en train de s'approcher, elle est encore quelque chose qui se cherche, c'est inévitable, mais essayons de la retrouver. Premièrement son but, pour rejoindre ce que l'on disait au début, au point de vue de l'individu, de la collectivité, ça s'applique exactement à Québec comme à n'importe où ailleurs : c'est d'essayer d'arriver à augmenter le bien-être, à augmenter les possibilités d'emploi, à augmenter la richesse de l'ensemble de façon à ce que l'individu soit mieux chez lui, que la collectivité soit mieux équipée aussi, ce qui, à peu près partout dans les pays que nous connaissons, a été négligé mais peut être plus singulièrement chez nous, par rapport à nos besoins : la santé, la voirie, l'éducation et puis finalement la nation, c'est-à-dire le Canada français en autant que Québec est son seul foyer, le seul endroit où jamais il aura le contrôle de son destin. Pour le Québec cela veut dire simplement, et je cite deux phrases qui étaient, qui sont à toutes fins pratiques dans le manifeste politique dont le gouvernement actuel s'est servi et se sert encore et doit se servir : premièrement l'heure du colonialisme économique, il faut que ce soit fini dans le Québec, c'est aussi simple que cela à dire et, deuxièmement, il faut que de plus en plus, parce que cela illustre d'une façon générale encore pour Québec, la fin du colonialisme, il faut que de plus en plus les décisions qui touchent notre peuple se prennent en fonction d'objectifs que nous aurons fixés nous-mêmes, se prennent chez nous parce que traditionnellement elles se prenaient partout excepté chez nous. Et puis que le Québec cesse d'être tout simplement un appendice économique passif du continent nord-américain, en fait un appendice d'un appendice, le Canada étant déjà un appendice de l'économie américaine et le Québec étant un appendice et une colonie à deux points de vue à la fois, et de

l'économie américaine et, dans ce qu'elle a de colonial, de l'économie canadienne.

Maintenant les moyens, parce que c'est là en fait que l'on rejoint ce qui se dessine. Les buts je pense bien c'est trop facile: tout le monde peut être d'accord. Mais les moyens ? Pour les moyens, d'abord les hommes ! Je reprends ce que je dessinais tout à l'heure, je ne crois pas que l'on puisse en sortir. D'abord des hommes, des hommes de compétence suffisante et en nombre assez grand pour la dessiner, la formuler et, quand le moment est venu, de l'appliquer cette politique économique dont on a besoin chez nous. Des hommes qui soient rompus autant que possible, aussi bien en pratique qu'en théorie (mais qui de toute façon apprennent le plus vite possible dans l'action la pratique), des hommes rompus à l'économie moderne et à ses exigences. Je crois qu'avec les moyens du bord, c'est-à-dire les moyens du Québec, qui grâce au ciel se multiplient, que ce soit aux Hautes Etudes ou ailleurs dans d'autres écoles, dans d'autres facultés universitaires, se multiplient mais à même ce que l'on avait depuis quelques années et à même ces moyens humains qui se multiplient, il y a un effort absolument sans précédent qui est en train de se faire dans le Québec et là je parle dans le Québec, dans son état, dans l'administration publique. Il y a des économistes, des administrateurs parmi lesquels forcément il y a du bon et du moins bon mais qui représentent une mobilisation sans précédent des hommes, des compétences que nous avons chez nous, non seulement à l'intérieur de l'administration publique mais aussi par consultation, par voie d'honoraires professionnels, de demandes, de formation de comités, de tous ceux que l'on peut très souvent mobiliser à l'extérieur de l'administration publique. Autrement dit, comme cela ne s'est jamais fait dans le passé, le Québec et son état emploient les compétences économiques qu'ils possèdent. Ça ne veut pas dire que c'est au point où cela devrait être, ça ne veut pas dire que c'est suffisant, ça veut pas dire surtout qu'il n'y a pas de gaspillage mais

c'est quand même, là encore à partir de zéro — il n'y en avait pas de politique ! — un moyen, le premier de tous, qui est l'emploi des hommes, la mobilisation des compétences qui se fait actuellement, comme jamais auparavant, et qui surtout à l'intérieur dans l'administration publique, dans les rouages de l'état apprennent à une vitesse qui a quelque chose de géométrique. Parce qu'en passant d'un cas à l'autre forcément on double, et puis on quadruple, et très rapidement c'est vraiment une progression géométrique qui se fait dans la maîtrise des moyens dont l'état dispose.

Deuxièmement en ce qui concerne la conscience que l'état doit avoir de l'importance de son rôle, la conscience active, la conscience dynamique de l'importance de son rôle dans la vie économique, je vous dirai que si on a créé depuis de brèves années le Conseil d'orientation économique du Québec, si le ministère de l'industrie et du commerce commence pour la première fois à savoir ce que c'est que des statistiques scientifiques, des études systématiques et en profondeur avec le détail en même temps que les ensembles, si dans des ministères comme les Richesses naturelles, les Terres et Forêts, il y a des secteurs de planification et d'études économiques où, de morceau en morceau, d'étape en étape, de contrat en contrat, dans toutes les décisions, dans tous les textes législatifs, c'est quelque chose qui là aussi est sans précédent. Que le Ministère de l'Éducation, ex-ministère de la Jeunesse, ait par exemple comme cœur de son action un secteur de planification comportant des économistes aussi bien que des administrateurs et des pédagogues, tout cela forcément ne fait pas l'ensemble mais fait partie de cette prise de conscience, absolument indispensable que l'état devait faire avant toute chose, de l'importance de son rôle. Maintenant, il est sans précédent aussi que ce travail intensif au point de vue économique se fasse sur des grands secteurs de la vie du Québec et donne des manifestations comme celles que je vais énumérer très rapidement. Essayez de trouver l'équivalent dans toute notre

histoire (et je m'en tiens toujours au secteur d'une politique économique), de cette conscience que l'état doit avoir de l'importance de son rôle !

Le mémoire de la province de Québec — je prends ce qu'il y a de plus récent — le mémoire de la province de Québec à la conférence fédérale-provinciale qui est du domaine public, a été reproduit en grande partie par les journaux, (on peut se le procurer très facilement, c'est très facile d'en obtenir des copies) ça vaut la peine de vérifier quelle était la teneur et comment avait été conçu ce mémoire par un groupe d'experts, et sans compter la décision même du cabinet du gouvernement, mais par un groupe d'experts aussi bien choisis à l'intérieur de l'administration qu'à l'extérieur dans les milieux universitaires, dans les milieux d'affaires et avec des hauts fonctionnaires pour coordonner. Mais il faut voir quand même, que ce mémoire-là était la seule chose — et je n'exagère pas — la seule chose pensée, coordonnée de façon logique, rationnelle, appuyée sur des chiffres et des raisonnements précis et tangibles qui s'est présentée à cette conférence fédérale-provinciale. A peu près tout le monde arrivait pour improviser. Seulement Québec était prêt avec ses chiffres et à tel point prêt que la décision qui a découlé de ces trois jours-là, c'a été que le fédéral accepte de négocier le retrait des provinces, non plus de parler des principes et de la possibilité de le faire mais de négocier le retrait des provinces qui veulent sortir des plans conjoints. Le Québec était prêt immédiatement à faire démarrer cette négociation par l'étude du mécanisme d'option que l'on avait exposé parce que ce mécanisme est une formule précise, très juste, appuyée sur des chiffres et des études systématiques.

Une illustration de cette conscience, qui existe à l'intérieur des rouages de l'état du Québec, la conscience de l'importance de son rôle dans l'économie et l'importance primordiale du facteur économique dans toutes les grandes décisions politiques, législatives, etc.: le plan

de caisse de retraite du Québec. Le premier ministre en a donné une toute petite, une toute simple explication. En fait c'est 500 pages et il y a 14 mois de travail là-dedans fait par un autre groupe de gars aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur, 14 mois pendant lesquels ils ont fouillé non seulement la loi plus ou moins cohérente de nos amis de l'Ontario, le plan de Mlle Lamارش qui lui aussi est plus ou moins cohérent, les plans de la Suède, mais aussi les implications, par rapport au contexte québécois, sur l'économie, sur l'industrie, sur l'entreprise à tous ses niveaux, sur l'ensemble de l'épargne québécoise avec des tableaux, des chiffres. Comme résultat, je me contenterai de vous dire pour l'instant, parce que je ne peux pas aller plus loin, ce n'est pas encore du domaine public, comme résultat ce que vous avez pu constater dans les dépêches et qui est strictement vrai, c'est qu'après avoir entendu juste ce petit exposé superficiel de l'abc à l'intérieur de la conférence, il y a 10 autres gouvernements canadiens, c'est-à-dire les 9 autres provinces et le fédéral sont repartis pour essayer d'y réfléchir davantage parce que c'est, encore une fois, la seule à notre humble avis — pourquoi être si humble que cela ? — à notre FIER avis, la seule position cohérente. Vous avez là l'illustration de cette conscience que l'état doit prendre et qu'il est en train de prendre de jour en jour davantage, de l'importance vitale d'une politique économique et du rôle qu'il doit jouer dans l'économie !

Vous avez le rapport sur l'industrie sidérurgique qui à lui seul présente quelque chose comme 21½ ans (c'est en 1961 que cela a commencé) d'études successives commençant par un déblayage extrêmement primaire basé sur quelques études universitaires qui avaient été faites et sur des choses très théoriques que l'on a demandées à un institut scientifique français. En fait je pourrais commencer par le Conseil d'orientation économique faisant une première recommandation, déblayant 10 ou 12 pages, les abc les plus élémentaires du sujet, ensuite cet approfondissement des études existantes, ensuite l'étude

absolument exhaustive qui a été faite sous la direction d'un comité de hauts fonctionnaires, d'un comité du cabinet pour coiffer le tout, et des experts aussi bien québécois qu'européens qui ont travaillé pendant des mois et des mois. Ce rapport étant arrivé, un autre rapport suivra qui lui devrait être final sur la rentabilité et le côté pratique de l'industrie. Quelque chose qui se compare en fait, venant de l'état québécois à ce que feraient les très grandes entreprises sidérurgiques du monde quand vient le moment de créer un nouveau secteur mais pour nous c'était encore plus grave, il s'agissait de créer à partir de rien, sans aucune expérience au niveau de l'état aussi bien qu'au niveau de l'ensemble du Québec: l'aciérie ça n'a jamais existé chez nous mais ça doit exister. Maintenant on est à pied d'oeuvre, si l'on veut, des décisions à prendre. Il a fallu pour cela 2 ans et plus d'approfondissement du sujet et amenant en même temps, ce qui est plus important que tout le reste dans un autre secteur, cette conscience active de l'importance du rôle de l'état au point de vue économique. Et puis j'ajoute simplement 2 ou 3 exemples qui me sont venus tout à l'heure mais je ne veux pas insister sur ceux-là. La Commission royale sur la taxation — c'est vrai que ça existe ailleurs aussi — une commission royale d'enquête pour étudier cette jungle invraisemblable qui a grandi pendant les 50 dernières années au hasard de deux guerres mondiales, et d'une grande dépression économique. Le système des impôts que nous payons, c'est une jungle remplie de trous, il y a de l'injustice et de l'iniquité dans l'ensemble des structures, ce n'est pas efficace non plus comme rendement, seulement il faut que ce soit étudié parallèlement à d'autres gouvernements. Le Québec le fait aussi et cela en fonction de la situation québécoise avec sa propre commission d'enquête sur la taxation ce qui représente forcément encore un travail d'un an ou deux. Ce qui ne veut pas dire qu'on ne doit pas mettre des correctifs et essayer de rendre cela aussi cohérent que possible dans la structure actuelle. C'a besoin d'être tout

repensé; c'est en train de se faire dans le Québec par le fait que l'état l'a décidé, la même chose si vous voulez pour la préparation du plan, de ce fameux plan qui est supposé venir, commençant en 1965. Ce sont des exemples de cette conscience essentielle parmi les moyens (et c'est un moyen) de la conscience active que doit avoir l'état, l'administration publique, de son rôle dans l'économie.

Troisièmement, où est-ce que l'on en est ? En ce qui concerne la possession et l'emploi des leviers dont l'état a besoin et qui sont requis pour que, 1) avec les hommes nécessaires, le nombre suffisant d'hommes compétents, 2) avec la conscience active et approfondie de plus en plus de l'importance de son rôle et des leviers qui sont essentiels pour que cela se traduise dans la réalité et dans la vie économique, il faut une vue d'ensemble, une vigueur d'ensemble qui viennent de l'état sous la forme d'une Politique, avec un "P" majuscule, c'est-à-dire quelque chose qui ait à la fois l'audace, la permanence nécessaire pour répondre aux besoins, pour rejoindre les buts dont on parlait tantôt: l'approfondissement et la compétence. Ça veut dire: ces leviers que l'état doit maîtriser, soit en toute propriété, soit par un contrôle suffisant qui peut être aussi bien la propriété mixte qu'une législation et une réglementation qui lui permettent d'exercer activement sa politique. Ça veut dire donc la maîtrise ou tout au moins, sinon la propriété, le contrôle suffisant de ce que l'on appelle de plus en plus couramment les secteurs-tremplins de l'activité économique, les secteurs dynamiques et particulièrement productifs ceux qui conditionnent la croissance de l'activité économique.

Après ce point de vue qui nous rapproche le plus de l'action véritable et de la présence ou de l'absence d'une politique économique, où en sommes-nous ? On a la Société générale de financement d'abord dans ce domaine où se rejoignent la mobilisation des capitaux et des investissements pour la croissance de l'économie. On a la Société générale de financement qui a été créée indis-

cutablement comme un pas dans la bonne direction, une société mixte, publique, privée, de mobilisation des capitaux et d'investissements en vue d'accélérer le développement industriel du Québec. Il y a aussi la création des obligations d'épargne du Québec parce que dans un autre secteur qui là aussi rejoint le rôle de l'état, il y a la mobilisation des capitaux, c'est-à-dire de l'épargne québécoise pour les besoins de l'ensemble de la société québécoise. Mais forcément cette réorientation par le Québec et pour le Québec des mécanismes de canalisation de son épargne, de son argent à lui, de ses capitaux à lui, ça exige bien davantage que la Société de financement qui est un pas, et les obligations d'épargne, si on veut répondre vraiment aux exigences d'une véritable politique économique et aux exigences du rôle de l'état dans l'économie, on doit aller plus loin que cela. Il y a au moins deux choses qui sont urgentes et qui doivent être faites pour que le Québec ait cette réorientation en fonction de ses besoins, ses propres décisions, ses propres objectifs, cette réorientation des canaux par où passe son épargne, son argent, ses capitaux. Il faut le rajustement de la fiscalité d'abord, j'en parle uniquement au point de vue économique, je n'ai pas besoin d'insister sur les raisons constitutionnelles, politiques, etc., on les connaît toutes, mais strictement au point de vue économique. De toute urgence il faut un rajustement de la fiscalité, c'est une des raisons économiques pour lesquelles il y avait ce ton d'urgence et ce ton d'une urgence qui n'accepte pas que l'on traîne dans des comités pendant encore des années, dans le communiqué que la province de Québec, le gouvernement québécois a publié à la fin de la conférence fédérale-provinciale. Le rajustement de la fiscalité est quelque chose qui est devenu urgent, à peu près partout au Canada, toutes les provinces, on pourrait dire qu'elles sont dans le même cas mais le Québec avait en plus cette raison qu'il est le foyer d'une des deux nations constitutantes, c'est ici que le Canada français va vivre ou va crever, il faut qu'il vive et non pas survive.

Ça fait bientôt 20 ans que la guerre est finie et ça fait quand même bientôt 20 ans que l'on entretient un déséquilibre total, un déséquilibre caricatural dans la répartition de la fiscalité des revenus fiscaux au Canada, avec cette espèce de béquille, béquille des dépenses militaires. Béquille tant que l'on voudra qui n'a absolument rien empêché du chômage démesuré dont nous souffrons et de la paresse de la croissance économique du Québec et nous a empêchés par ailleurs de répondre à nos besoins collectifs qui deviennent criants à un point où nous sommes obligés absolument d'exiger, de façon rigide, que cela se fasse au plus vite dans le domaine de l'éducation, de la santé, des services municipaux, qui sont toutes des choses qui doivent être la responsabilité, que l'on veuille ou non ça n'a rien à voir avec la constitution, par gros bon sens, par le fait que c'est notre nation qui exige cela, que le Canada français c'est nécessaire, ce sont des choses qui doivent être la responsabilité du Québec et non pas d'ailleurs. Cela implique qu'il faut le rajustement de la fiscalité, qui est un des canaux par lesquels, de façon absolument déséquilibrée, notre argent s'en va ailleurs au lieu de rester ici en proportion suffisante. Juste en passant, je soulignerais là-dessus qu'en attendant, il y a déjà une chose qui est remarquable, pour ceux qui dans ce domaine-là sont qualifiés pour le constater, et je crois que l'on pourrait être d'accord facilement si on jette un coup d'oeil sur ce qui se passe, une chose qui est remarquable, c'est qu'à même les sources de revenus, à même la fiscalité dont le Québec dispose en ce moment, il y a un effort récent mais un effort sans précédent qui se fait pour améliorer le rendement au Ministère du Revenu des impôts existants et pour améliorer la perception et améliorer le pourcentage de rendement réel des impôts dont nous disposons. Mais cela ne change rien au fait c'est absolument urgent, nécessaire, vital pour le Québec d'obtenir ce rajustement de la fiscalité par rapport aux besoins, aux droits, appelons cela comme on voudra. Je ne veux pas rejoindre les arguments constitutionnels, je ne

veux pas rejoindre le climat politique, je veux simplement dire qu'au point de vue économique, c'est vital, ça fait partie des moyens essentiels dont nous avons besoin, et que nous n'avons pas en ce moment. Et puis j'ajouterais parmi les choses urgentes, cet autre instrument puissant de canalisation de l'épargne et du contrôle des investissements qui est la caisse de retraite du Québec et cela aussi c'est urgent et cela aussi il faut que ça vienne, que ça vienne par le Québec. Parmi ces moyens qui sont en fait, quand on sait s'en servir et que l'on a la décision de s'en servir, qui sont les éléments constitutants d'une politique économique valable, parmi ces moyens, à la Société de financement, aux obligations d'épargne et à la diversification des politiques de financement, que le Québec commence à apprendre, après des années. Ajoutons ce rajustement fiscal massif dont nous avons un besoin urgent et la caisse de retraite le plus vite possible conçue pour le Québec, par le Québec, et approfondie de façon à être un instrument valable. Dans ce domaine-là on a les éléments d'une politique.

Dans le domaine industriel, le domaine de nos ressources et de leur emploi, il y avait la nationalisation de l'électricité qui nous a ramenés en pleine propriété complètement ou à peu près complètement en autant que l'on en a besoin pour le mécanisme de notre développement économique, nous a ramené un des trois piliers fondamentaux de la richesse du Québec, l'électricité, c'est-à-dire l'énergie. Il reste l'acier, c'est la première chose que nous devrions avoir, comme urgence, dans le domaine du développement économique par l'industrie. Le moteur étant à nous, l'électricité, l'énergie, il faut dans le domaine du développement industriel le plus vite possible, la sidérurgie, la sidérurgie qui est dans tous les pays qui se sont modernisés, qui se sont industrialisés de façon à peu près équilibrée, qui est la base essentielle, le tremplin de l'industrie secondaire. Alors ce que je vous disais tout à l'heure, je n'ai pas envie de le répéter, que cet élément-là d'une politique économique, il est à peu près mûri, il a été

conçu, il a été approfondi pendant tout près de 3 ans maintenant. On s'approche de l'heure de la décision mais de la décision qui au lieu d'être improvisée, au lieu de sortir, comme ç'a déjà été traditionnel, de quelques discours électoraux sans lendemain, une fois prise, s'appuierait vraiment sur la réalité bien observée et en fonction véritablement des facteurs qui jouent dans notre milieu, pas de la théorie.

J'ajouterais, pour montrer que c'est encore en train de se dessiner et que ce n'est pas encore cohérent, je finirai dans une seconde en vous disant ce qui à mon humble avis, ferait que ce serait cohérent et que ça cesserait d'être éphémère et fragile. Parce que c'était inévitable que ce soit comme cela, ça ne peut pas durer indéfiniment. C'était inévitable que, partant de zéro au point de vue politique économique de l'état québécois, on ne puisse pas y arriver du jour au lendemain mais j'ai essayé de vous donner, dans cette troisième partie, les éléments qui sont en train de se réaliser ou qui l'ont déjà été, à la nationalisation de l'électricité, à l'aciérie qui doit venir, la première étant faite, il y a une politique des forêts à ajouter, une politique de l'industrie forestière, qui est en train de s'élaborer et qui nous sortira de l'incohérence où nous vivons dans ce domaine-là depuis 50 ans.

Dans le domaine de l'agriculture, on rejoint ce qui est un problème dans beaucoup de pays, pas seulement chez nous. Dans le domaine de l'agriculture on rejoint les régions-marasmes de la province parce qu'il suffit de jeter un coup d'oeil sur la carte et de se promener dans le Québec pour savoir ce que c'est la reconversion nécessaire, terriblement pénible, douloureuse, des régions agricoles et la définition des régions dont on parle au point de vue marasme, au point de vue sous-développement économique, que ce soit le Bas du fleuve, la Beauce, les parties non industrielles du Lac St-Jean, les parties non minières, de colonisation si vous voulez, de l'Abitibi. Nos régions de marasme québécois sont des régions de sous-

développement économique accrochées à la crise de l'agriculture, à la crise de reconversion insuffisante de l'agriculture et ça fait partie chez nous comme dans d'autres pays — ce n'est pas une excuse mais ça prouve à quel point c'est un problème difficile — ça fait partie des difficultés les plus incroyablement dures à résoudre. Maintenant ça ne veut pas dire que ça ne peut être fait. Il faut que ce soit fait d'urgence parce que c'est là que les gens crèvent le plus, c'est-à-dire les gens qui sont plus près de la misère intolérable dans un pays moderne et aussi les gens qui ont la vie la plus privée d'horizon, la plus privée d'échappatoire possible dans cette misère.

Ce qu'il faut évidemment, c'est d'arriver à la coordination, là-dessus intervient le mot de planification, de plan, sur laquelle beaucoup de gens discutent parce qu'il y a toutes sortes de façons de la concevoir. Il y a bien des gens par exemple qui ont peur du mot *planification* parce qu'ils y voient une espèce de dogme tandis qu'en fait ça ne doit pas être plus qu'une technique. Là-dessus tout le monde peut être d'accord, mais comment une technique qui est en fait une espèce de recette d'ensemble pour prendre tous ces ingrédients d'une politique économique et les faire se rejoindre et inscrire sur l'espace de 4 ans, 5 ans, peu importe quelle sorte de plan on conçoit, comment cette technique-là, jusqu'à point par exemple doit-elle admettre la contrainte dans la vie économique et jusqu'à quel point la contrainte peut-elle se concilier avec la démocratie, jusqu'à quel point peut-on hypocritement se servir du prétexte démocratique pour éliminer toute contrainte ? Il y a des gens par exemple qui, du moment que le mot planification pourrait vouloir dire qu'il y a une certaine contrainte venant de l'état dans la vie économique, qui se rebutent immédiatement, disant que l'on est anti-démocratique, que l'on s'en va dans le socialisme total et des histoires à dormir debout comme cela. Ces mêmes gens oubliant ce que représente de contrainte, dans une société de libéralisme économique, la misère par exemple des sans-emploi et ça ce n'est pas le libéralisme

économique qui s'en est jamais préoccupé, l'incapacité à peu près totale de prévoir le minimum de justice sociale pour les vieillards, la contrainte que représente l'insuffisance de l'éducation, la contrainte aussi que représentent dans un système sans plan les grandes entreprises qui s'arrangent pour vous donner à la cent, le même prix à la livre, à la tonne, au sac de tout ce que vous voudrez : les prix "indiqués". Et aussi cette contrainte qui est l'impôt que l'on paie sur chaque produit que l'on achète sous la forme de taux de financement, c'est-à-dire que l'on paie l'impôt d'expansion des industries comme s'il n'y avait pas de contrainte dans un régime qui n'a pas de plan ! Il y a une contrainte en faveur des privilégiés contre tout le reste. Jusqu'à quel point par ailleurs peut-on admettre la contrainte dans la planification et la réconcilier avec la démocratie ? Ce n'est pas seulement chez nous que l'on se pose cette question-là, mais chez nous aussi parce que chez nous on y arrive, on y arrive en essayant de se souvenir de deux choses : la première c'est que ce n'est pas un dogme et que par conséquent c'est simplement une technique et qu'au début il faut que ce soit fait simple, il ne faut pas que ça se perde dans des ramifications auxquelles le public ne comprendrait rien parce que, démocratiquement, il faut qu'il y ait des objectifs simples et majeurs à n'importe quel plan.

CONCLUSION

En fait, l'essentiel d'un plan il était déjà indiqué dans les étapes que nous essayons de faire. Coordonnons en une dizaine qui nous permettent d'établir les tremplins de l'économie du Québec dans les quelques prochaines années et nous avons un plan qui est valable, qui est simple et qui agit efficacement.

Deuxièmement, ce qui est important aussi, c'est que cette planification quelle qu'elle soit, quelle que soit la forme sous laquelle elle se présentera ou qu'elle se présente en pratique, une autre chose absolument essentielle, qu'il ne faut pas oublier, c'est qu'elle a besoin de l'opinion

publique. Elle a un besoin absolu, pour rejoindre l'efficacité, de l'opinion publique qui est éclairée et qui exige qu'on la mette au courant. Qu'il n'y ait pas de cachette dans ces histoires-là, que les décisions soient expliquées, que l'arrière-plan soit clair et limpide face au public. Une opinion publique qui pousse aussi, une fois éclairée, une fois au courant, et qui exige démocratiquement en passant par ses corps intermédiaires, en passant par ces trois groupes que j'ai vus évoqués, je crois, dans le plan de votre journée d'aujourd'hui, quelque chose comme le Conseil d'expansion économique, comme le Conseil de la coopération, comme les syndicats, comme tous les agents de la vie économique qui sont quelque chose, qui ont une action. Que l'opinion publique en se servant surtout de ces groupements-là, s'applique à justement réconcilier l'apport nécessaire de contrainte qu'il doit y avoir dans une politique économique de l'état, avec la démocratie; il faut que ce soit réconcilié.

Ce n'est pas en camouflant derrière les mots qui font peur, les vieux mots-panique qui heureusement perdent leur force, en disant "*c'est du socialisme, c'est la fin de la liberté*", entre autres la liberté de crever de faim pour trop de gens dans la société ! Il faut l'opinion publique, il faut aussi un sentiment d'urgence, parce que l'on vit vraiment à une époque où les années par rapport à ce que l'on a connu il y a 20 ou 30 ans... Chaque année vaut 4 de celles d'autrefois, il y a un galop depuis la guerre surtout, on est dans une révolution, une véritable révolution et le monde s'en va à une vitesse vertigineuse au point de vue technologique, au point de vue des effets de la science, de découvertes et de leur application technique sur l'administration, sur l'économie, sur l'industrie, sur tout, sur, par exemple, la petite pelle qui est disparue, la grosse pelle qui est à la veille d'être contrôlée par un bouton, où l'homme disparaît avec l'automatisation. Dans ce galop effarant de notre époque, aussi bien que n'importe qui, on ne peut pas s'extraire du monde où on vit.

Il y a cette nécessité de ce sentiment d'urgence sans panique, sans improvisation, il faut prendre le temps qu'il faut mais il ne faut pas prendre plus de temps qu'il ne faut et cela rejoint le fait qu'il faut cette pression de l'opinion publique pour que les décisions bien mûries se prennent parce que chaque année que l'on perd en vaut 4 d'il y a 25 ans.

Il y a des gens qui voudraient, par exemple, juste pour vous donner un exemple des culs-de-sac qu'il faut éviter, qui voudraient que la deuxième moitié du 20e siècle, quand on marche vers l'an 2000 et on y marche à un pas absolument galopant, ceux qui voudraient donc, que nous refassions au Québec sous prétexte d'une politique économique qui à ce moment-là ne voudrait rien dire, que nous refassions au Québec les étapes que l'on a ratées au 19e siècle. Si on les a ratées on ne peut pas les reprendre. Par exemple la création d'un petit capitalisme du terroir, ce serait une politique économique mais ce serait une politique économique du suicide collectif, ce qui ne veut pas dire que marginalement, par voie de conséquence, on ne peut pas se créer un petit capitalisme du terroir, accessoire, mais essayer de rattraper le 19e siècle que l'on a manqué en prétendant se diriger vers l'an 2000 ou vers le 21e siècle, ce serait exactement de reprendre le nationalisme conservateur qui ne sait pas ce qu'il fait et qui s'en va vers l'absurde, et de rater chaque fois que l'on s'en irait vers des culs-de-sac comme cela, une année qui en vaut 4, justement ! Par ailleurs, la dernière chose, c'est qu'il faut avoir confiance, une confiance que je ne peux quasiment pas exagérer quant à moi, quand je pense à ceci, c'est que, à notre époque, vous savez, que l'on étudie n'importe quoi, que ce soit l'aciérie par exemple ou que ce soit la caisse de retraite ou que ce soit la loi des mines ou que ce soit la fiscalité, de plus en plus on s'aperçoit là comme ailleurs que ce qu'il nous faut de plus en plus, et sans aucun préjudice au respect que l'on doit aux aînés qui, s'ils n'avaient pas été là, forcément du néant rien ne serait surgi et ils ont

servi à préparer les cadres nouveaux qui nous arrivent, de plus en plus on s'aperçoit que c'est des hommes de 30 ans parfois des hommes de moins de 30 ans, de toute façon des hommes de moins de 40 ans dont on a besoin, ceux qui sont formés depuis la guerre, à cause de cette infinie complexité qui amène continuellement dans la société, les changements, les découvertes, toutes leurs implications. De plus en plus c'est des jeunes qu'on a besoin. Alors dans ce genre d'époque-là, de jeunes formés, compétents, mais dans ce genre d'époque-là, est-ce que ce n'est pas presque un avantage en soi d'avoir des retards comme c'est le cas du Québec et du Canada français ? C'est quasiment, dans un sens, en fait dans un sens c'est très exactement un avantage ! C'est qu'il y a des peuples qui ont eu des vieux succès et qui n'ont pas eu nos retards et qui ont fait des étapes que nous avons ratées et à qui cela a apporté des succès et ces succès-là sont souvent accrochés, enracinés, tellement bien établis et bien résistants, même s'ils sont passés de mode, que ça sert dans certains cas de frein et même ça peut aller jusqu'à paralyser les exigences de l'évolution rapide que commande notre époque. Tandis que chez nous, il faudrait vraiment être caricatural pour voir ce danger-là puisque nous n'avons pas connu ce succès-là, collectivement on peut dire que nous avons cet avantage inouï de pouvoir bâtir avec l'audace que permet le fait de n'avoir jamais réussi. Collectivement c'est un fait. Avec l'ouverture d'esprit ce que cela peut nous donner d'avoir toujours été marginaux au point de vue économique ! Je ne veux pas évoquer un slogan que l'on a trop bien connu, mais nous n'avons quasiment rien à perdre dans ce domaine-là.

Sans exagérer ce que je viens de vous dire, ça nous permet quand même cette audace, cette confiance qui peut amener l'action d'un peuple qui est conscient du fait que ça dépend de lui. Ça dépend de lui, pas des autres, de lui d'abord ! C'est de nous que ça dépend, à une condition en outre, je la répète pour la 2^e et 3^e fois parce

que c'est un danger que l'on court aussi à cause des carences d'autrefois, à condition qu'une espèce de perfectionnisme excessif et théorique surtout avec notre vieille habitude d'un certain déculotage collectif et familial, qu'un perfectionnisme excessif et théorique, ne serve pas de camouflage à notre bon vieux conservatisme, ni de prétexte commode à l'inaction parce que c'est quand même en se salissant les mains dans certaines erreurs, certains échecs, morceau par morceau, mais le plus vite possible, que l'on va y arriver à cette politique économique de l'état du Québec dont le Canada français a un besoin vital ! Ça va servir de conclusion, je m'excuse d'avoir dépassé beaucoup ma demi-heure.



Les Filles de l'Empire

80 Filles de l'Empire ont envahi l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, portant chacune un Union Jack pour réclamer cet emblème comme drapeau canadien.

Les journaux, mai 1964

*Voici les Filles de l'Empire!
Rataplan plan plan rataplan!
C'est-il des sorcièr's de Shakespeare
Sur leurs casseroles tapant?*

*— Non, non, mon chéri, c'est bien pire!
C'est un féroce régiment
Qui piaffe, s'excite et transpire,
Vieux Jack au poing, crinière au vent!*

*— Mais non, ma chérie, tu délires!
Ces cent Esquiresses rétives
Dans l'Assemblée législative,*

*Regarde mieux, c'est juste un gag
Comme au théâtre et ça veut dire:
"L'Empire est mort, sauvons le flag!"*

JONGLEUR

CHRONIQUES

Les écrits et les livres

Analyses sur la littérature du Québec

RINA LASNIER *par Eva Kushner*¹

C'est une richesse à deux couronnes que nous offre la collection *Ecrivains Canadiens d'aujourd'hui* des Editions Fides. L'un des plus grands poètes du Canada français, Rina Lasnier, nous est présenté par l'un des critiques les plus pénétrants dans la poésie contemporaine, Eva Kushner.

La collection *Ecrivains Canadiens d'aujourd'hui* en est à sa deuxième publication, un premier volume ayant été consacré à la romancière Germaine Guèvremont; son but est de faire connaître à un public de plus en plus nombreux de lecteurs les grands noms de notre littérature nationale contemporaine. Largement inspirée des modes de présentation des collections littéraires européennes, notamment de la collection *Poètes d'aujourd'hui* des éditions Seghers, cette nouvelle série d'études sur les auteurs canadiens ne sera pas sans effet sur une plus large diffusion de nos lettres tant ici qu'à l'étranger.

Fallait-il attendre l'avènement d'une telle collection pour enfin rendre à l'oeuvre de Rina Lasnier l'hommage qui lui était dû? Il était plus que temps qu'une étude sérieuse lui fût consacrée. Les critiques éparses des revues et journaux n'arrivaient plus à fixer cette oeuvre aussi abondante que riche; seule une monographie critique pouvait désormais rassembler les poèmes, la prose et le théâtre de Rina Lasnier, et selon la méthode du recoupement,

1. Aux Editions Fides, Montréal et Paris, 1964.

en dégager les thèmes généraux, en analyser la vie des images et des symboles. Eva Kushner, avec autant d'art que de science, libre de tout ce jargon de critique dont nous affublent les mandarins de la littérature, a immobilisé cette grande oeuvre mouvante de sorte que l'initié comme le nouveau lecteur se trouvent sûrement guidés dans les dédales d'une oeuvre qui ne se laisse pas saisir du premier coup d'oeil. C'est un fait que le lecteur contemporain a besoin de la sécurité que lui offre le critique pour s'orienter dans l'oeuvre d'un auteur; on raconte qu'à Paris il se vend douze études sur Rimbaud pour un exemplaire de ses oeuvres complètes.

Les résultats de l'exégèse du critique sur l'oeuvre de Rina Lasnier se résume à ceci: l'oeuvre du poète oscille entre deux pôles-thèmes, l'Amour et la Mort, le verbe haut en couleur et en sonorité y tisse des images relevées de la nature et métamorphosées en symboles. Parmi les images types de l'oeuvre, celle de la neige, image fondamentale de presque tous les poètes canadiens, fait l'objet d'une analyse particulièrement intéressante; constamment présente dans les poèmes, la prose et le théâtre de Rina Lasnier, la neige est exhaussée au niveau du mythe. Il serait intéressant dans une éventuelle étude sur la poésie canadienne de montrer comment le mythe de la neige et ses multiples métamorphoses guide l'activité poétique de nos créateurs.

Il faut que le critique ait reçu un bien grand don de poésie pour descendre aussi sûrement qu'il le fait ici dans les profondeurs de la grande incantation que constitue le *Chant de la Montée*, où la Parole est à la fois célébration du mystère et célébrée par lui. Eva Kushner nous montre comment de l'épisode biblique racontant l'amour de Rachel et de Jacob, Rina Lasnier a pu tirer un chant authentiquement original. Cette oeuvre, à l'unanimité des critiques, figurait comme le chef-d'oeuvre du poète; Eva Kushner vient justifier ce dire:

"Le Chant de la Montée, un des plus purs joyaux de

la poésie canadienne-française: la sincérité (y est) d'un accent personnel si profond qu'il rejoint sans peine, par-dessus les siècles écoulés, les profondeurs du chant biblique." (p. 84)

Jamais encore les critiques n'avaient considéré l'oeuvre dramatique de Rina Lasnier comme faisant partie de l'oeuvre officielle du poète; on citait volontiers la liste de tous ses recueils; de la *Féerie indienne*, des *Fiançailles d'Anne de Noue*, de la *Mère de nos mères* on a fait un silence immérité. Une analyse pénétrante d'Eva Kushner sur ces pièces théâtrales les rend à leur juste place dans l'ensemble de l'oeuvre de Rina Lasnier. Le critique avoue cependant ne pas accorder cette place au jeu scénique *Notre-Dame du Pain*, présenté au Congrès marial de 1947. "Il y a quelque chose de tristement paradoxal, écrit-elle, dans une manifestation spectaculaire et massive, lorsque celle-ci a pour but de rendre désirables les plus immatérielles des valeurs." (p. 84) Il faut avoir connu, je pense, la belle époque où l'on pouvait encore monter les "bateaux" de Gustave Lamarche pour comprendre ce que ces déploiements spectaculaires pouvaient, au coeur des Canadiens, garder d'intérieur et d'immatériel. Il y a paradoxe, en effet, mais un paradoxe qu'un grand auditoire jadis, à Rigaud, avait réussi à surmonter. La faillite du jeu de *Notre-Dame du Pain* tient à cela seul qu'on ne le voit plus joué; sur la page, l'oeuvre perd les dimensions de l'univers pour lequel elle a été créée.

Une rencontre avec le poète, dans l'intimité de sa vie quotidienne, ouvre l'étude et nous rappelle ce que depuis 1939 les critiques disent de Rina Lasnier, et que résume ce mot de Guy Sylvestre :

"S'il y a chez Rina Lasnier une authentique veine religieuse, voire mystique, il y a chez elle une veine humaine, voire charnelle au sens où Péguy disait que "le spirituel est lui-même charnel."

Ce caractère de l'incarnation profonde du poète dans sa vie est rendu particulièrement vivant par l'abondant

répertoire iconographique; on y voit Rina Lasnier enfant puis jeune fille, séjournant à Paris, visitant les Gitans d'Espagne, les Indiens de la Côte Nord; des manuscrits de poèmes, des lettres de Marie Noël, de Grandbois, de Hertel donnent à l'étude un caractère éminemment concret.

Finalement un florilège des meilleures pièces de l'oeuvre de Rina Lasnier termine le volume et laisse au lecteur le goût de venir ou de revenir, armé des analyses d'Eva Kushner, vaincre cette oeuvre difficile, vive, sans cesse fuyante et renouvelée tant son rythme est celui de la mer. Certains pourront contester le choix des poèmes; le répertoire anthologique reste toujours un choix et celui d'Eva Kushner n'est pas sans fondements.

Signalons que Mme Kushner prépare pour les éditions Seghers une étude analogue à celle qu'elle nous présente ici, cette fois sur St-Denys Garneau. La littérature canadienne se trouve bien servie...

LITTÉRATURE DU QUÉBEC *par Guy Robert*²

Il ne serait pas tout à fait faux de vouloir considérer l'anthologie comme un genre littéraire déterminé, avec ses exigences rigoureuses, sa destination précise. L'anthologie de la poésie française de Gide, celle de R. Caillois sur la poésie universelle sont devenues des classiques du genre. En ce qui concerne les lettres canadiennes, le *Répertoire National* de James Houston, l'anthologie de Guy Sylvestre, celle d'Alain Bosquet desservaient à peu près seuls, un public restreint, désireux de pouvoir feuilleter en un seul volume les meilleures pièces de nos meilleurs auteurs. Voici que Guy Robert nous en livre une autre. Peut-être l'auteur jugera-t-il inexact de classer son

2. Librairie Déom, Montréal, 1964.

livre parmi les anthologies ; il n'en reste pas moins que la formule y est celle du répertoire anthologique, et que, par-tant, nous devons le juger comme tel.

L'aventure est louable de vouloir réunir en huit tomes une somme de notre littérature dont le premier tome nous est livré. Encore fallait-il s'en acquitter avec le plus d'honnêteté possible. Les critiques ont déjà suffisamment relevé le magistral arbitraire du choix des figurants, l'absence impardonnable de certains noms dont celui, le plus inexplicable, de Rina Lasnier. On pourrait signaler aussi l'absence de Guy Lafond dont le recueil *J'ai choisi la Mort* vaut d'être compté parmi les plus hautes productions poétiques d'ici, et d'autres encore : Michèle Lalonde, Pierre Trottier, Pierre Perreault... Il fallait ou les y mettre tous ou expliquer pourquoi ils n'y étaient pas, ou bien alors changer le titre du volume pour *Ma Littérature de Mon Québec à Moi*. Il serait banal de revenir sur le fait que le figurant le plus accaparant du livre, avec ses 32 pages, ne soit nul autre que Guy Robert lui-même. C'est de l'inconscience, de la suffisance, de la mesquinerie ou du masochisme ! Il ne faudrait pas pour cela voir dans les autres poètes qui prennent part à cette publication, des chapellistes assis autour du Grand Mandarin ; tous étaient dignes, tant par la qualité de leurs oeuvres que pour le rôle respectif que chacun joue dans le destin actuel de nos lettres, de figurer dans ce livre. On a plutôt l'impression que Guy Robert depuis ces derniers temps, forme à lui seul sa chapelle, tout en étant Lui-même l'encens qui brûle devant Lui. Car il fut jadis, au temps de la Revue Dominicaine, un critique intelligent qui ne s'était pas encore aperçu que les autres l'étaient moins que lui. Mais depuis ! Et qui plus est, il ose juger "tendancieuse" l'anthologie d'Alain Bosquet. La poutre, l'oeil, la paille, l'autre, soi : reconstruisez le proverbe.

On peut déceler dans l'Introduction que Guy Robert est atteint de ce que Andrée Benoist (*Parti Pris*, No 9, p. 34) appelle le "mécanisme d'auto-dépréciation" du Ca-

nadien français; tout ce qui a existé avant maintenant (et *Maintenant*) n'est que complexe. Ceux qui veulent nous démythifier avec cette idée sont victimes d'un plus grand mythe encore: mépriser le passé c'est la meilleure façon d'y rester fixé. Encore faudrait-il une fois pour toutes établir une différence entre mythe et mensonge. Au moment où l'on dénonce tous nos "mythes", certains commencent à s'apercevoir que fondamentalement ce qui nous manque le plus ce sont précisément des Mythes capables de nous réfléchir notre être véritable. On parle de "mythe de résistance", de "mythe de la survivance" avec éclat et science, mais personne n'a jamais songé à estimer ce que nous serions sans cette résistance. Et d'ailleurs est-ce bien sûr que ces valeurs sublimées aient dépassé le cercle de quelques grands discoureurs du siècle dernier. Le Passé, il n'est rien que notre peuple connaisse moins. On pourrait même dire que c'est l'ignorance du passé qui constitue notre mal le plus profond. Si la littérature de notre XIXe siècle n'a plus de valeur à nos yeux, c'est pour bien d'autres raisons que celle des complexes nationaux. Qui pourra nous dire un jour si notre immobilité bi-séculaire n'obéissait pas aux mêmes énergies horizontales qui ont apparemment immobilisé la civilisation chinoise pendant cinq millénaires? Mao lui-même n'a jamais songé à débiller sur le passé de sa nation; il avait trop à faire, dans le Présent, pour assurer sa libération...

Quant à cette assertion: "Nous croyons davantage à la poésie qu'au séparatisme" (p. 24), elle montre jusqu'à quel point Guy Robert, voulant pourtant se situer-dans-une-aventure-de-temps-et-d'espace, tient du désincarné le plus angélo-poétique.³

3. De cet ordre de choses chérubiques, certains seront étonnés d'apprendre "qu'au Québec, la majorité connaît l'anglais et le français" (p. 19). Les statistiques les plus récentes indiquent pourtant que seulement 13% des Québécois (anglais et français) peuvent tenir une conversation ordinaire dans les deux langues. M. Robert dira qu'il était presque près de la vérité, et cela lui vaudra un poste à la Commission Royale sur le Bi... et le Bi...

André Major, Paul Chamberland, Gaston Miron, tout entiers qu'ils sont à la poésie, ne seraient sûrement pas d'accord avec cette haute sagesse; si ces poètes n'avaient pas placé au coeur de leur poésie la libération de leur nation, je suis sûr qu'ils n'auraient même pas appris à écrire.

Mais toutes ces élucubrations robertiennes ne nous interdiront pas de connaître l'excellence de certains des auteurs participants. Signalons entre autres, le texte de Paul Chamberland *Conversion au monde ou l'anti-Mallarmé*, qui pourrait bien marquer une ère nouvelle de la poésie québécoise: "L'image est meurtrière," y est-il écrit, et cela suffit pour qu'une aurore nouvelle de poésie se lève.

Jean-Guy Pilon nous livre une épopée presque poétique des éditions de l'Hexagone. On aurait plutôt souhaité voir ce texte figurer dans le volume *Histoire littéraire du Québec*, qui fermera l'encyclopédie de Monsieur Robert; il rend un son un peu lourd dans l'ensemble du volume.

On ne manquera sûrement pas de se jeter avidement sur le *Bref essai d'autobiographie* d'André Major, l'Enfant Terrible de la Paroisse du Québec; rien de tellement impressionnant, d'ailleurs peut-on avoir une biographie à 22 ans. Un très beau poème du même poète: *Tristes nous marchions*, dédié "aux camarades, ceux qui restent", où Major montre bien qu'il n'est pas le gamin La Tulipe de sa biographie. Pour s'amuser seulement et pour prouver qu'on peut tout prouver, on pourrait utiliser sur ce poème la méthode psychanalytique de Réginald Hamel (voir *L'Erotisme dans les romans québécois*, Parti Pris, No. 9). On trouverait alors que des vers comme ceux-ci:

"Nous étions seuls
lentement seuls
comme une plante qui regardait sa tige."

ne dépassent pas dans l'histoire de notre érotisme national le stade des images masturbatoires des romans du

Jean-Charles Harvey de 1924. De plus, l'usage constant du passé et de l'imparfait tout au long du poème dénoterait que l'auteur n'a pas encore surmonté le mythe de "notre-maître-le-passé", et qu'en cela on pourrait le classer parmi les disciples les plus orthodoxes du chanoine Groulx. Mais! Quoi? Où sommes-nous? Mais non, évidemment, on n'osera jamais écrire des choses semblables! Pensez-y: Major, la Révolution, Parti Pris, on ne peut pas mélanger ça avec Harvey, le Chanoine et le Passé. Voyons! Et c'est peut-être vrai, mais on ignore ce que nous réserve l'avenir de notre histoire littéraire; les rapprochements les plus incongrus seront peut-être établis acrobatiquement par nos critiques littéraires de l'an LXVII après la Révolution!

Notons pour terminer, les francs écrits sur la poésie de Yves-Gabriel Brunet et de Paul-Marie Lapointe, et retenons de ce dernier, ces mots:

"Et si la poésie n'était point morale, je ne voudrais point être de son monde." (P. 87)

Un poète qui n'a pas peur des mots et qui ose dire ce que d'autres (qui ont pourtant tout dit de la poésie sauf cela) craignaient de proférer tant le mot de morale signifiait à leurs yeux "quelque chose du passé"; comme si la poésie ne pouvait pas à elle seule renouveler la sémantique profonde des mots. J'ai bien dit "signifiait à leurs yeux": encore des yeux, des images, des significations! Que les poètes suivent le conseil de Chamberland, qu'ils se crèvent les yeux, et avec les yeux, les folles images qui leur font perdre la réalité vraie de notre être.

Ce tome premier de *Littérature du Québec* se présente sous forme de "témoignages de 17 poètes". Des Poètes-Témoins, quoi! Mais s'il y a des témoins, il doit y avoir des accusés; que Guy Robert nous les fasse donc entendre dans un volume subséquent.

JEAN MARCEL

NOTES CRITIQUES

MÉMORIAL *par Mgr Louis-Albert Vachon*

recteur de l'Université Lavale, Québec,
les Presses de l'Université Laval, 1963, 166 pages.

Cette publication, fort élégamment présentée comprend, outre un extrait fort important (p. 11-58) de l'allocution de Mgr le Recteur prononcée le 19 juin 1963 à l'issue du dîner d'Etat offert par le gouvernement provincial au Séminaire de Québec à l'occasion du tricentenaire de sa fondation, la liste des références (p. 61-70), puis cinq Annexes (p. 73-145) et deux documents fondamentaux (p. 149-163). Figurent en tête la dédicace *A mes collègues*, puis une citation empruntée au 1er livre des Machabées: « *Mementote opera patrum* »... et un extrait d'une lettre de SS le pape Jean XXIII à Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec: « Que cette sainte institution, grâce à son exemple, resplendisse toujours de piété, de doctrine, de jeunesse, de vie et de gloire. » L'allocution elle-même est divisée en trois parties: I. *Le Séminaire de Québec. Historique*. II. *Oeuvre de sagesse et de dévouement*. III. *Au service de la société et de l'Eglise*. S'il est une idée fondamentale sur laquelle l'auteur revient comme à plaisir — on dirait un *leitmotiv* — dans son allocution si heureusement tournée, volontiers oratoire et même poétique par moments, c'est bien celle de la tentation qui menace l'homme de se suffire à lui-même (p. 11, p. 40, p. 46, p. 50, p. 54, p. 55, etc.), de s'appuyer uniquement sur lui-même, d'être son propre dieu, d'être comme une sorte d'absolu de lui-même et de ses œuvres. Or, dans l'historique qu'il trace aussi bien que dans le bilan qu'il dresse, Mgr le Recteur met les esprits en garde contre le danger de l'orgueil et de la suffisance, de la divinisation de l'homme; il montre toujours l'action et l'œuvre de Dieu dans l'histoire et le développement du Séminaire de Québec. Dans les dix dernières pages (p. 49-58), il fait ressortir, de façon magistrale, la contribution extrêmement généreuse de l'Eglise du Christ et des éducateurs chrétiens à la cité temporelle; on ne saurait lire ces pages sans émotion, voire sans dire merci du fond du cœur.

Les cinq Annexes portent sur *Le Séminaire de Québec* et 1. *Le Séminaire des Missions Etrangères de Paris*, 2. *les missions d'Acadie*, 3. *les missions du Mississipi*, 4. *les paroisses*, 5. *L'Université Laval*. Point n'est besoin d'être historien pour en faire son gibier; à les lire, c'est tout un passé qui revit sous nos yeux. Les deux documents qui suivent: *Acte de fondation du Séminaire de Québec* 26 mars 1663 par François, evesque de Petrée, *Lettres patentes du Roi pour l'établissement du Séminaire de Québec* avril 1663, par Louis sont très intéressants à rapprocher l'un de l'autre au double point de vue du fond et de l'expression; le style de Louis, « Roy de france et de Navarre » est si différent de celui de l'« evesque de Petrée », avec ses longues périodes de trois pages, fort élégantes et limpides, qui se déroulent et serpentent comme des cortèges... Et cependant il y a un je ne sais quoi de grand et de noble qui les rapproche. C'est comme si l'un et l'autre avaient eu en écrivant une claire vision des choses à venir !

MAURICE LEBEL



Qu'attend-on pour reconnaître officiellement le vocable **ESTRIE** ?

Mises à part les bandes qui, s'étendant à une quinzaine de milles dans les terres et longeant le Saint-Laurent, la Chaudière et le Richelieu, contenaient les anciennes seigneuries, toute la région sud sise entre le Saint-Laurent et la frontière porta dès le début du régime anglais le nom générique de *Waste lands of the crown*, i.e. Terres vagues de la Couronne.

Répondant aux requêtes nombreuses des Loyalistes qui, parqués à Baie Missisquoi après la Guerre d'Indépendance, réclamaient de l'espace vital depuis 1783, le gouvernement fit tailler ces terres vagues en townships au cours des années 1791-1792; les Loyalistes y pénétrèrent en nombre, et ils commencèrent la colonisation. Le nom de *Eastern Townships* désigna bientôt (1815) la région, le déterminatif *Eastern* rappelant, par opposition, que dès 1783, on avait déjà ouvert dans le futur Ontario des *Western Townships*.

Il n'est pas inutile de remarquer en passant qu'un township (le mot ne saurait se traduire par canton) est une délimitation territoriale, sans plus. C'est une mesure d'arpentage: en principe, le township est un quadrilatère de dix milles de côté. Alors que la seigneurie suppose une organisation administrative comportant de multiples conventions, entre seigneur et censitaires, sur la concession, l'occupation, l'usage, la location, la vente, les droits et rentes des biens-fonds, le township est octroyé aux colons selon la tenure du franc et commun socage: il n'y a pas de seigneur dans le township, l'occupant est propriétaire absolu de sa terre, et il traite sans intermédiaire avec le gouvernement. Jusqu'en 1854 (abolition des seigneuries), les *Eastern Townships* étaient donc, par leur tenure, net-

tement distincts du reste de la province. Ils ont continué à l'être ensuite par leur culture, leurs industries, leur commerce, leur population, et par l'esprit même de cette population. Même géographiquement, cette aire montagnueuse se différencie des abords du fleuve: Raoul Blanchard la range à part en étudiant les couches géologiques et la conformation terrestre.

L'appellation *Eastern Townships* a subi des avatars. Les Canadiens français tentèrent de la franciser, au moins à moitié, en disant, à partir de 1830, les Townships de l'Est. Quelques missionnaires, oubliant la raison originelle du déterminatif Est, risquèrent Townships du Sud, en songeant à Québec, leur point de départ: cette désignation n'eut pas longue vie.

C'est à Antoine Gérin-Lajoie qu'on attribue le premier emploi de l'expression Cantons de l'Est, dans son *Jean Rivard le Défricheur*, paru vers 1858. Après lui, L.-C. Bélanger, avocat et journaliste de Sherbrooke, la vulgarisa en s'en prétendant le créateur. On pourrait discuter sur la justesse de cet essai de traduction. Bélanger annonce triomphalement en 1863 qu'il a trouvé "canton" dans un dictionnaire français, et il propose ce terme comme équivalent de "township". Il n'a évidemment pas pris le soin de vérifier et de comparer les deux acceptations. Il oublie, comme Gérin-Lajoie, qu'un canton, au sens français, est une section d'arrondissement, et qu'il est constitué de plusieurs communes; qu'il a une organisation *administrative*, un maire, et souvent une force constabulaire; et que, de toute façon, il ne peut exister que si les communes qui le composent préexistent et sont habitées. Le township, nous l'avons dit, est une division *territoriale*: on délimite des townships uniquement pour morceler un territoire vague afin de faciliter ensuite le cadastrage de chaque quadrilatère; les communes sont inconnues chez nous, de même que l'arrondissement; un township n'a jamais, comme tel, de maire ni de conseillers, il n'est pas organisé politiquement; il peut ne pas être habité, ce qui ne change rien à sa nature de town-

ship. Nous avons la conviction que le mot township est intraduisible en français.

Faute de mieux, l'expression Cantons de l'Est, avec son incorrection, s'est propagée quand même chez les Canadiens français, et elle est devenue assez commune vers 1900; alors que les anglophones s'en sont tenus à l'appellation *Eastern Townships*.

Le terme Estrie est de date relativement récente: il est apparu en 1946, d'abord comme titre d'un hymne régional. Sans doute parce qu'il fait sauter l'équivoque contenue dans Cantons de l'Est, et parce qu'il satisfait les puristes, il est devenu si rapidement populaire que les traditionnalistes affectivement accrochés à Cantons de l'Est lui ont livré une guerre impitoyable durant quatre ou cinq ans. Estrie a résisté à tous les boulets. Le vocable s'est revigoré particulièrement lorsque l'Académie canadienne-française, le 5 mars 1951, a recommandé d'en répandre l'usage.

Nous n'avons découvert nulle part qu'une autorité, gouvernementale ou autre, ait jamais déclaré officielle l'une ou l'autre des appellations successives ci-devant énumérées: "*Waste lands of the Crown*", "*Eastern Townships*", "*Townships de l'Est*", "*Townships du Sud*", "*Cantons de l'Est*". "*Estrie*" reste seule à jouir de l'approbation totale d'une institution aussi prestigieuse et compétente que l'Académie canadienne-française.

On devine pourquoi nos académiciens ont éprouvé le besoin sans y être sollicités, de consacrer l'emploi du terme Estrie. Sa formation obéit aux meilleures règles de la sémantique, en ce sens qu'il pourrait dériver de la langue romane: comme Neustrie, en France, a signifié "région qui n'est pas à l'est", Estrie signifie chez nous "région qui est à l'est". En gardant la racine "est", le mot respecte une réalité historique: c'est bien à l'est des townships de l'Ontario que se sont ouverts nos *Eastern Townships*. La désinence "trie" porte elle-même un sens bien adapté: une trie est une terre riche et féconde, selon les

dictionnaires anciens. Estrie est séduisant autant par sa brièveté que par ses assonances françaises. Au besoin, le mot pourrait se traduire carrément par *Estria*, pour les anglophones. En tout cas, on en forme tout naturellement l'adjectif estrien, alors que la périphrase Cantons de l'Est (même chose pour *Eastern Townships*), en plus de sa lourdeur, ne saurait engendrer d'adjectif correspondant.

Comme Gaspésie et comme Mauricie, le terme Estrie nous paraît déjà bien généralisé : on le retrouve dans à peu près tous les journaux de la province, et il ne déroute plus le lecteur. Dans notre région surtout, il est courant, ce qui réjouit les tenants de la re francisation.

Nous n'ignorons pas que quelques personnages, de moins en moins nombreux, s'offusquent encore de l'entendre résonner partout : doit-on tenir compte de leurs froncements de sourcils, ou faut-il donner raison à la masse du peuple, qui a définitivement adopté le vocable neuf, tout comme il a adopté temporairement, au siècle dernier, diverses appellations qui ne lui plaisaient qu'à moitié ?

Pour voiler un certain dépit injustifié, les quelques contradicteurs obstinés à conserver l'hybride Cantons de l'Est arguent, contre l'admission du terme Estrie, qu'un tel changement de nom causerait un affaiblissement des affaires, notamment par la diminution du tourisme chez nous. Le prétexte, spécieux, est très faible. Le terme Estrie circule déjà depuis près de vingt ans, et le commerce, durant ce temps, loin de diminuer, a fait des bonds remarquables. Et on serait bien embarrassé de démontrer que le touriste a cessé de visiter Manchester, Percé, Trois-Rivières, Sherbrooke et ses alentours depuis qu'on a surnommé Américanie, Gaspésie, Mauricie ou Estrie les régions où se trouvent ces endroits. Si on s'en tient aux statistiques, c'est bien le contraire qui s'est produit.

La question n'est pas là : ce sont des motifs d'un autre ordre qui doivent nous faire opter pour Estrie. Voici une section de la province de Québec qui se distingue des au-

tres au point que depuis 175 ans, on la désigne d'un nom particulier, spontanément. Ce nom, le peuple hésite à le fixer : on le change à quatre ou cinq reprises, chaque fois avec peu de succès parce qu'il renie un passé historique, parce qu'il est composé et lourd, ou parce qu'il s'entache d'une impropiété gênante. Estrie apparaît, qui satisfait à toutes les exigences, qui contente les philologues, qui parle par son étymologie, qui respecte l'histoire, qui charme par sa brièveté et sa clarté, qui peut se traduire, et qui se prête aux modalités adjectives. Le nom sonne français dans une région devenue française. Le peuple s'en empare, et il le propage allégrement. Puis une institution aussi autorisée que l'Académie canadienne-française en admire la frappe et réclame qu'on le diffuse.

Qu'attend-on alors pour reconnaître officiellement un droit de cité à ce vocable géographique tout accrédité ?

MAURICE O'BREADY



Québec-Presses et les journalistes

Si le Québec, province canadienne, possède un jour sa propre agence de presse, il ne le devra probablement pas à ses journalistes. En effet, la plupart de ceux-ci semblent attachés à l'ordre établi et enclins à freiner l'évolution des idées en la matière. Ne leur en faisons pas trop grief, mais sachons voir dans leur conservatisme professionnel une donnée du problème.

La multiplication des agences dans le monde, extrêmement rapide depuis la dernière grande guerre, a coïncidé avec le phénomène de la décolonisation. De façon générale, c'est par souci d'indépendance que les pays se dotent d'une agence nationale d'information. Or, chez nous, l'émancipation psychologique préalable à toute autre forme d'émancipation est moins avancée dans les milieux de la presse quotidienne que dans les autres secteurs de la population socialement comparables. Si ce décalage n'est pas encore vivement senti, c'est que les journalistes font illusion par un vocabulaire plus progressiste que leurs idées.

Voyons dans l'immédiat comment M. Michel Roy (*Le Devoir* du 10 juin) tente de gêner la marche du Québec vers une information autonome.

Tout d'abord, il réduit la question à son aspect linguistique :

“A l'intérieur de la Canadian Press, les onze sociétaires (c'est-à-dire les quotidiens du Canada français) créaient en 1953 le Service français de la Presse Canadienne. Bureau de traduction au cours des premières an-

nées, le service français s'est par la suite affranchi partiellement de l'esclavage de la traduction..."

Et plus loin :

"On ne pourra jamais se passer de la traduction sur ce continent. Il vaut mieux s'efforcer alors de la bien faire."

Chez nous, le poids inexorable de l'Amérique anglophone fait ordinairement partie des plaidoyers pour le *statu quo*. M. Roy l'évoque, il est vrai, de façon plus juste et plus sérieuse que bien d'autres, mais il en tire une conclusion qui découle plutôt de son option politique que de la nature des choses.

Eût-il prédit il y a dix ans que Cuba serait le troisième pays d'Amérique du Nord, après les Etats-Unis et le Canada, à se doter d'une agence de presse ? Pourtant, la servitude de la traduction subsiste aussi à La Havane, — du moins à un certain degré. Chose certaine, l'Etat cubain a compris l'incompatibilité entre l'indépendance politique et la dépendance en matière d'information.

Selon M. Roy, il convient de renoncer à Québec-Presse parce qu'il nous serait impossible "d'instituer une véritable agence, dotée de tous les services nécessaires, pourvue d'un personnel complet et compétent", sans d'importantes subventions provinciales.

Les Anglo-Canadiens n'auraient pas d'agence s'ils raisonnaient de la sorte, car aujourd'hui encore la Canadian Press, pourtant instituée dès 1917 avec l'aide financière d'Ottawa, est loin d'assurer un service complet; n'a-t-elle pas de représentants que dans trois capitales : Ottawa, Londres et Washington ?

Enfin, Québec-Presse, à supposer que l'agence se nomme ainsi, ne pourrait-elle pas se contenter au début de remédier aux plus graves défauts du régime actuel, où notre peuple est réduit à une situation psychologique éminemment défavorable, soit à observer un univers dont il est presque exclu par une fenêtre qui n'est pas sienne.

En pareille conjoncture, comment l'information n'aurait-elle pas d'effets inhibitifs chez le Canadien français?

Avec le temps, Québec-Presse ne se développerait-elle pas, elle aussi, comme il est vraisemblable au sein d'une société évolutive? Une agence de presse à nous ne se conçoit pas autrement que dans la perspective d'une création continue, à partir d'un modeste début. Il existe actuellement dans le monde quelque 155 agences de presse, dont 5 seulement d'envergure internationale: *France-Presse*, *Associated Press*, *Reuter*, *United Press International* et *Tass*. Parmi toutes les autres, il s'en trouve sûrement dont les premiers pas pourraient nous guider aujourd'hui, à supposer qu'on veuille bien repenser l'information selon un canevas complètement nouveau, c'est-à-dire libérée des servitudes du demi-siècle qui s'achève.

Mais le principal obstacle à la création de Québec-Presse selon M. Roy, tient à ce que l'assistance provinciale devrait probablement correspondre à près de la moitié des revenus de l'agence.

"Dans ces conditions, écrit-il, les quotidiens consentiraient-ils à s'en remettre, en toute confiance, aux dépêches d'une agence aussi fortement subventionnée par l'Etat? Il est permis d'en douter sérieusement?"

Voilà posée la question de confiance.

Mais pourquoi l'influence de notre Etat québécois serait-elle plus à craindre que celle de la majorité des journaux anglo-canadiens qui domine la *Canadian Press*? D'ailleurs entretient-on pareilles préventions envers l'Etat fédéral dont Radio-Canada relève directement?

Pourquoi seule l'influence de l'Etat provincial serait-elle à redouter? Cet antiétatisme tourné contre nous-mêmes est extrêmement néfaste, et au surplus entièrement dénué de réalisme. En vertu de quel privilège la presse commerciale anglo-canadienne et les agences étrangères d'information seraient-elles plus naturellement at-

tachées à la Vérité que notre Etat québécois ? On conçoit mal que des entreprises fondées sur l'intérêt et le profit soient nécessairement plus pures que celles du secteur public.

Parodiant M. Roy, nous écrivons : "Dans les conditions actuelles, on se demande comment les quotidiens canadiens-français peuvent s'en remettre, en toute confiance, aux dépêches d'une agence (la C.P.) aussi fortement tributaire de la presse commerciale anglo-canadienne ? Il est permis de douter de leur sérieux."

La Canadian Press et « notre incompétence »

La Canadian Press continue d'exploiter l'anonymat et les rumeurs. Tels "milieux" et l'incertain "on" occupent une place énorme parmi les "autorités" de son choix.

Le 9 juillet, elle a abordé la question de notre incompétence, à grand renfort de oui-dire. Dans *Le Devoir* la coupure portait le titre : "Le silence du premier ministre sur la sidérurgie donne lieu à diverses rumeurs".

Voici le début du texte et quelques autres extraits caractéristiques :

"Le mutisme du premier ministre de la province au sujet de l'établissement au Québec d'un complexe sidérurgique, en même temps qu'il incite les membres de l'opposition à l'Assemblée législative à revenir constamment sur la question en Chambre, donne libre cours à des rumeurs ni confirmées ni démenties. Ainsi on dit couramment dans les milieux parlementaires que ce qui manque pour mettre sur pied le complexe sidérurgique québécois ce sont bien plus des hommes que de l'argent. On n'arrive pas, dit-on, à trouver le personnel de direction du futur complexe. Il faudrait cinq ou six hommes de très haute compétence qui soient politiquement acceptables... Ainsi croit-on que s'il ne manque pas de fonds pour réaliser le projet d'aciérie québécoise, le fait que son exécution n'en est pas encore annoncée s'explique par une pénurie de talents et de compétence."

Pour notre part, nous ne possédons pas les éléments d'information nécessaires pour nous former une opinion sur ce sujet : nous ne savons pas si le gouvernement provincial peut trouver, ou non, les spécialistes dont il a be-

soin. Mais les ragots de la Canadian Press, nous refusons bien entendu d'en tenir compte. D'ailleurs, ne rappellent-ils pas un thème de propagande typique des adversaires de la décolonisation : l'incompétence du colonisé ?

JACQUES POISSON



La course contre l'horloge

Tous les Canadiens français du Québec, à un degré varié, sont des Nationalistes. La preuve, c'est que celui qui professe ne pas l'être, nous apparaît comme un transfuge, un individu qui nous a abandonnés pour servir dans le camp opposé. Et ceci s'explique de façon évidente. Nous avons été brimés depuis la conquête, au point de développer une carapace défensive, à laquelle souvent s'ajoutent aujourd'hui, la musculature et les dents qui stimulent l'agressivité.

Un monde par lui-même sur le continent d'Amérique, Québec se sait différent, d'une différence qui lui est chère. Cette fierté d'être ce qu'il est, lui vient sans doute de l'ascendance française que peut revendiquer toute la population, alors que dans les autres provinces cette unité d'appartenance n'existe pas. Le fait d'être tous de la même ethnie, a très certainement favorisé chez nous un esprit de clan, une parenté que rien ne peut plus détruire.

Il serait intéressant, ramenant la population actuelle du Québec à ses commencements, de constater de combien de Français — Normands ou Bretons — descendent les quelque six millions de Québécois que nous sommes. Nous serions étonnés du petit nombre d'ancêtres qui constituent l'origine de notre nation. Le sentiment de parenté qui en résulte, crée des liens sentimentaux, et favorise une tournure d'esprit, un caractère, qui nous sont bien particuliers.

N'importe qui chez nos compatriotes vous dira, qu'être Canadien français du Québec, c'est être différent de tout ce qui existe sur le continent. Voilà ce que n'ont jamais voulu comprendre les populations des autres provinces. Les premiers Français qui sont venus coloniser le Canada, l'ont fait en y amenant la France avec eux. Ils n'ont pas

quitté la France avec l'intention de se donner une autre patrie, un autre caractère, une autre culture !

Si ce besoin qu'a le Québec de rester lui-même avait été compris par le Canada de langue anglaise, la crise actuelle au Québec n'existerait pas. Nos gens sont raisonnables, ils n'ont jamais réclamé que leur dû ! Une politique d'équilibre et de justice aurait valu aux deux Canadas anglais et français des rapports harmonieux et cordiaux ; mais ce n'était pas ainsi que l'entendait l'esprit de conquête anglo-saxon.

Quelles tactiques n'a-t-on pas employées pour nous punir de notre entêtement à vouloir demeurer ce que nous sommes : la ruse, l'usure par le temps, la représaille, les restrictions, les limitations. On avait cru pouvoir ainsi avoir raison de nos résistances, mais c'était bien mal nous connaître, c'était faire preuve d'une absence flagrante de psychologie.

Au lieu de nous conduire à la soumission, tous ces abus ont engendré la révolution, et l'opposition du défi qui se manifeste même chez les plus faibles. Mais faut-il pour autant en conclure que cet esprit nouveau nous conduit à la libération, ou à une nation autonome ? Cette issue extrême, qui n'est d'ailleurs pas impossible, n'en serait pas moins celle du désespoir. Et pour réussir, elle exigerait des facteurs qui ne semblent pas encore figurer dans le jeu de ses partisans.

Aux faîtes de toutes les aspirations au séparatisme, guidant irrésistiblement les volontés d'indépendance, il faudrait un chef aux qualités de surhomme. Nous avons à la tête des différents mouvements nationalistes des dirigeants dévoués, patriotes, généreux ; mais ont-ils la taille de ce surhomme ?

Une nation qui se libère, doit au lendemain de cette libération, pouvoir vivre de ses propres moyens. Ce qui supposerait pour repenser et réorganiser la finance et l'économie d'un ordre nouveau, l'apport d'un génial ad-

ministrateur, doublé d'un politique averti. Cet homme existe-t-il au sein du mouvement séparatiste ? Je me permets d'en douter ! Si ces groupements pouvaient revendiquer une telle compétence, en seraient-ils réduits à vivre si précairement des aumônes de leurs partisans ?

Au chef de la nation, au responsable de son organisation économique, devrait aussi s'ajouter une population prête à accepter tous les sacrifices que lui imposerait très certainement, l'époque de transition, et même celle de stabilisation. Nos gens se plieraient-ils à ces exigences ? Autant de questions extrêmement importantes et qui ne doivent pas être prises à la légère.

Pour le moment tout ce que nous pouvons affirmer, c'est que nous allons quelque part. Un mouvement a été mis en branle, que rien ne semble plus devoir arrêter ! Nous ne reviendrons plus jamais à l'écrasement des 1920 et 1930, non plus qu'à la crédulité des 1940 et 1950. La jeunesse patiente et bernée d'hier, a fait place à celle des 1960, qui porte en elle le germe de la révolution. Fougueuse et résolue, elle s'empare un peu partout des postes clef : elle réclame, exige, ce qu'elle affirme être ses droits.

Et pourtant ce n'est pas elle qui va imprimer la tournure aux événements. Ceux-ci seront conditionnés par l'attitude des autres Canadiens du pays, en face du phénomène nouveau.

Saura-t-on, avant qu'il ne soit trop tard, comprendre qu'il y a ici quelque chose de radicalement changé ? Voudra-t-on admettre que les concessions qu'on a refusées hier, il faut se hâter de les consentir aujourd'hui ? Tout l'avenir du Québec dépend de cette attitude de nos compatriotes des provinces canadiennes, face aux faits récents.

Malheureusement, l'immensité du pays ne postule guère en faveur d'une compréhension, qui à cause de l'urgence d'une solution, devrait se manifester presque spontanément. Que sait du Québec l'homme de Vancouver,

qui est presque aussi éloigné de nous qu'il l'est de l'Asiatique ? Comment le nouveau Canadien des Prairies pourrait-il être ému par nos revendications ? Ces hommes habitent un monde, nous en habitons un autre !

Et pourtant ce sont eux, qui au cours des prochaines années, nous convaincront par la compréhension qu'ils auront de nos problèmes de demeurer dans la grande famille de la Confédération, ou qui nous forceront d'en sortir, parce qu'il n'y aura pas eu d'autres solutions.

SIMONE GELINAS

Renions les partis fédéraux

Les partis politiques fédéraux sont une disgrâce pour les Canadiens français. Les anglophones y sont la majorité et ils n'ont qu'à imposer la discipline de parti pour que leurs politiques soient admises par les Canadiens français qui s'y trouvent ainsi liés. Quand ils font entendre aux Québécois que leur parti fédéral s'occupe d'eux, ce n'est que pour cacher la vérité. Aucune politique canadienne-française n'a de chance d'être appuyée par un parti politique fédéral, à moins qu'elle ne soit une source d'avantages reconnue par les Canadiens anglais.

Dans ce système de représentation, un projet canadien-français ne peut pas être soutenu par les membres canadiens français dans le parti, car aussitôt ils se heurtent à des politiques contraires, soutenues par la majorité canadienne-anglaise. Ce système ne peut pas être égalitaire.

Il a suffi aux Canadiens anglais de s'opposer aux moindres représentations canadiennes-françaises et de les arrêter sur des objets de second ordre pour faire oublier à plusieurs générations de francophones qu'aucune politique majeure ne pouvait être menée par eux jusqu'à Ottawa. La présence de quelques Canadiens français dans le gouvernement fédéral était tout ce qu'on pouvait nous

accorder, en retour de quoi on nous demandait de leur faire entière confiance.

Aujourd'hui, la confiance est partie, la population est désabusée, la jeune génération a compris. Ceux qui auraient été bien placés pour donner suite aux projets canadiens-français — députés et ministres francophones du parlement d'Ottawa — n'ont pas servi à leur aboutissement. Nous avons honte, mais nous avons compris. Nous perdons du temps à confier nos intérêts à des partis politiques canadiens où la majorité anglophone interdit toute véritable représentation des intérêts canadiens-français au Parlement.

Il faut donc renier les partis fédéraux actuels qui font élire des députés à travers tout le Canada et forment des gouvernements dans lesquels nos députés sont soumis à la discipline de parti, qui leur passent les menottes et les obligent pour monter à nous abreuver de belles paroles, quoique sachant bien que la politique qui se fait à Ottawa n'est pas pour nous.

Sans chefs pour nous représenter, que pouvons-nous espérer? Les délégués de comtés nous ont gardé sous les lois d'un régime insensé. Mais aujourd'hui, nous avons des chefs, hors des partis politiques fédéraux, qui peuvent nous conduire vers de nouvelles négociations. Ce sont ceux qu'il faut suivre. Ni les libéraux fédéraux, ni les progressistes-conservateurs, ni le Nouveau parti démocratique, ne peuvent plus rien nous laisser à espérer. A la question qu'ose nous poser le Canada anglais — "que veulent donc les Canadiens français?" — répondons immédiatement: être en mesure de faire valoir à Ottawa notre politique comme une politique canadienne au même titre que celle des Canadiens anglais et sur un même pied. L'égalité, c'est ça. Il ne peut y avoir confédération avec nous que si nos partenaires sont prêts à aligner leur politique sur la nôtre, dans la même mesure où ils nous demandent d'aligner la nôtre sur la leur.

Et pour que cela soit, il faut à la base un gouverne-

ment ethnique, qui a tous les pouvoirs de l'Etat libre et indépendant. Ce gouvernement délègue lui-même ses représentants dans un parlement confédéral, où ils ne sont pas à dix contre un, mais à un contre un.

De deux choses l'une, en effet : si nous ne sommes pas une nation, on comprend un régime politique canadien indifférencié, mais si nous sommes une nation, il nous faut les pouvoirs politiques complets nécessaires à une représentation nationale qui nous assurera notre place parmi les nations du monde. S'il doit y avoir une confédération canadienne, que ce soit dans l'égalité. Il y a trop de formes modernes d'associations d'Etats pour que nous n'ayons pas au Canada la souplesse ou l'imagination nécessaire pour en adopter une, pour en asseoir les principes et en venir à une définition honnête de l'unité canadienne.

Cela suppose que l'on dissipe l'équivoque actuelle du terme canadien et du statut contradictoire qu'il nous imposera en ne reconnaissant pas effectivement notre nature ethnique, après avoir laissé entendre qu'il la reconnaissait, les partis politiques fédéraux constituant la manifestation parfaite de cette ambiguïté.

Même au niveau provincial dans Québec, les partis libéral et conservateur n'ont été que les petits vassaux des grands partis fédéraux. Si bien que le premier pas dans la bonne direction sera l'élection au Québec d'un gouvernement déterminé à entreprendre cette négociation sans plus : une véritable égalité confédérale ou un Québec séparé !

Il nous restera ensuite le loisir de nous associer à d'autres nations du monde, selon que nos intérêts le commanderont.

ODINA BOUTET

Propos nationaux

On sait que la Société Saint-Jean-Baptiste a pris un élan depuis quelques années.

Des adhésions lui sont venues d'une jeunesse fervente qui veut que l'immobilisme cesse et que notre Société nationale soit la chambre compensatrice de nos désirs légitimes, de nos espoirs, de nos rêves et parfois aussi des plus légitimes revendications. Si des gens habituellement ignorants de ses oeuvres ont cru pouvoir reprocher à la doyenne de nos sociétés nationales de n'exister qu'en fonction de la fête patronale du vingt-quatre juin, ils ne le peuvent sûrement plus aujourd'hui. Des tards venus l'ont jugée enfermée dans le cadre étroit d'un nationalisme désuet et ont demandé de faire éclater ses structures traditionnelles. D'aucuns ont même voulu qu'elle abandonne son cadre confessionnel et qu'elle rejette de valides officiers, qui n'avaient que le tort de dépasser les quarante ans d'âge.

Phénomène prévu et cyclique que celui de ces convertis de la onzième heure qui estiment la Société nationale désuète et dépassée. Ce qui me frappe toujours c'est que les critiques les plus acerbes, les plus odieuses contre la Société Saint-Jean-Baptiste, originent chez les gens qui n'ont jamais oeuvré dans ses rangs.

Ces censeurs ne savent même pas ce que la Société nationale a accompli. Ils ne savent pas qu'elle a fait naître des filiales économiques, aujourd'hui puissantes. Il faudrait les nommer: l'Economie (anciennement la Caisse Nationale d'Economie), la Société nationale de fiducie, la Société nationale d'assurances. Il y a aussi l'agence Duvernay qui vend drapeaux, volumes, boutons-insignes, qui s'occupe de la Fraternité française, organisme spécialement voué à l'aide aux groupes français hors Québec.

Ces éveilleurs savent-ils que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal distribue chaque année des grands prix annuels de littérature, de journalisme, de musique et de théâtre, qu'elle soutient l'oeuvre des bibliothèques pour enfants par d'importants dons en volumes et en argent, qu'elle fut, avant tout autre organisme, le seul qui

se fût consacré chez nous à l'éducation des adultes sous forme de cours pratiques en français, dactylo, sténographie, anglais, chant, etc.? Il faudrait le savoir avant de se moquer. Le Prêt d'honneur est mieux connu heureusement car tous les bénéficiaires reconnaissants deviennent ou deviendront naturellement des défenseurs de la Société-mère.

Il est vrai que toutes les Sociétés régionales n'ont pas encore appelé les jeunes dans leurs rangs. Un effort récent a permis de recruter quelques adeptes de belle qualité dans le monde universitaire.

Le Chanoine Groulx, lui n'a jamais ménagé son encouragement à la Société nationale. Il est vrai aussi que les prêtres non plus ne sont pas assez nombreux à participer à la vie de la Société nationale notamment à ses congrès.

J'espère qu'ils ne sont pas gênés par la présence de quelques rares et bruyants neutralistes... La politique de présence vaudrait mieux, même si la Société Saint-Jean-Baptiste n'est pas groupement d'action catholique tout en étant confessionnelle, de par sa qualité de société com-mise au maintien de nos traditions, la première de toutes étant la religion catholique. Ce n'est pas d'aujourd'hui que la Société Saint-Jean-Baptiste est assujettie aux brocards d'individus qui n'ont quasi jamais rien accompli pour leur Société de défense. Leur cruauté est d'autant plus malicieuse qu'ils furent souvent eux-mêmes et sans s'en douter les bénéficiaires de notre Société de défense.

Un sujet est occasionnellement amené par quelques unités remuantes et c'est celui du caractère confessionnel de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Je n'ai jamais entendu dire ou su que Ludger Duvernay, fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal était particulièrement pieux ! Lui et ses continuateurs depuis plus d'un siècle s'étaient persuadés que le

Canadien français était un être à la fois de civilisation française et de religion catholique.

Et c'est dans ce cadre jusqu'ici homogène que le peuple canadien-français a grandi malgré bien des contradictions.

On dira qu'aujourd'hui dans la texture du groupe francophile il y a un petit nombre des nôtres qui se sont éloignés du concept catholique, qu'il y a certains protestants de langue française, voire quelques Juifs de civilisation française et qu'il faut conséquemment faire sauter les vieux cadres héréditaires. Alors quoi ?

Nous sommes si peu nombreux en Canada à perpétuer la civilisation française, que nous n'avons pas à repousser quiconque s'offre à la conserver et à la défendre avec nous.

D'accord. Il reste à trouver les modalités de cette collaboration même s'il faut convenir que ces appuis éventuels ne sont pas nombreux. Mais le Canada français n'a pas les moyens de perdre même des unités ou de petits groupes... pouvant concourir à l'expansion de la civilisation française.

Après avoir écrit qu'en démocratie le nombre est un facteur déterminant il faut tout de suite ajouter que la majorité que nous constituons au pays du Québec se transforme en minorité quant au Canada tout entier. Alors la Société Saint-Jean-Baptiste gardienne et propagandiste de saines traditions (et non pas de routines, comme disent ses détracteurs) continue d'animer la fierté française, à défendre certains droits menacés, en bref à garder notre âme française, à la reconforter, à l'enrichir.

Mais pourquoi ces protestants de langue française et les agnostiques de langue française et les judaïsants de langue française ne se grouperaient-ils pas sur un palier national annexe ou connexe où les rencontres nécessaires pourraient avoir lieu ? Pourquoi ces tenants de notre civi-

lisation française ne constitueraient-ils pas un autre cadre dont l'action nationale serait parallèle à celle de la Société traditionnelle.

La Société Saint-Jean-Baptiste garderait son Credo et celui des autres serait respecté.

Pourquoi en effet détruire ou fausser l'idéologie propre de la Société Saint-Jean-Baptiste qui représente les parlants français à 98% ?

N'est-ce pas sous une autre forme ce que clamait notre directeur M. François-Albert Angers dans le discours qu'il prononça le vingt-quatre janvier 1962, lors de la remise du Prix Duvernay, dont il était le lauréat.

Voici une citation de cette mémorable causerie: "Il est donc en fait absurde, sinon canaille chez ceux qui ont des intentions plus claires, de demander à l'Eglise catholique au Québec de se retirer du politique et du culturel, de consentir à ne plus l'influencer, à ne plus essayer de la pénétrer de ses concepts, dans un pays où l'unité catholique est tout de même encore une réalité vivante. Lui demander de se retirer, c'est nécessairement lui demander de céder sa place à une autre religiosité, ou à des éléments d'une autre religiosité de notre politique ou de notre culture".

Le groupe français en Canada est disposé à collaborer avec tous les éléments qui lui sont apparentés soit par la langue, soit par la religion. La Saint-Jean-Baptiste doit agir de même, mais elle ne saurait sans forfaire à la mission qu'elle s'est donnée, renoncer soit à son caractère national, soit à son caractère confessionnel. Elle ne constituerait alors qu'un autre de ces leurres au moyen desquels nos compatriotes sont conviés à se renier et à se détruire.

La Société Saint-Jean-Baptiste se doit de maintenir ses cadres et sa doctrine intacte sans s'excuser auprès de qui que ce soit d'être ce qu'elle fut et ce qu'elle est. Mais ce fait d'évidence établi il serait opportun d'établir des

paliers de rencontre pour donner et recevoir un appui occasionnel pour la défense des biens qui lui sont communs avec ceux de même langue et d'autre religion ou ceux de même religion et d'autre langue.

Qui peut se scandaliser qu'on maintienne des liens plus étroits entre frères qu'entre cousins, entre cousins qu'entre étrangers ?

Si la Société Saint-Jean-Baptiste comme tout Canadien français authentique, aime à ouvrir sa maison aux visiteurs de son choix, elle sait que le respect de soi-même empêche d'en déposer les clés sur le perron à la merci de tout venant.

Si l'on nous aime assez pour partager certaines de nos valeurs culturelles, qu'on respecte, comme nous voulons le faire pour autrui, cette autre valeur sacrée qu'est une foi religieuse.

MARTIAL LAVIOLETTE

Quand les fonctionnaires provinciaux bâtissent

Les hasards de la vie firent de moi, à un moment donné, un fonctionnaire de la Province.

J'en sortis par la grande porte et de mon plein gré. J'écris de mon plein gré... car je n'avais aucun cadavre à cacher dans une armoire...

Je n'ai jamais cessé pour autant de m'intéresser au sort des fonctionnaires du gouvernement provincial. Il y a certes des griefs à redresser, des objectifs à atteindre, des échelles de salaires à préciser, même si parfois l'Etat éprouve quelque réticence à accepter des normes de salaires pour certains d'entre eux... Le salaire minimum constituerait un correctif valable, indépendamment des

échelles de rémunération qui s'imposent pour quasi tous.

La solution poindra.

Nous voulons aujourd'hui évoquer une fondation positive des fonctionnaires provinciaux, et c'est la Mutuelle des employés civils.

M. Francis Desroches (entre la création de deux poèmes) publie dans le bulletin de la Mutuelle des employés civils, une rétrospective intitulée "Un fameux bout de chemin".

Des fonctionnaires lucides déploraient l'achat d'assurances dans diverses compagnies, dont certaines contredisaient par leur caractère la création d'une légitime autonomie économique.

L'organisme se constitua. On vendit de l'assurance pour \$1,752,500. en 1953. En 1963 on vendit de l'assurance-vie pour \$21,971,963. A la fin de l'année 1953, le total des assurances en vigueur se chiffrait par \$9,011,200. et au trente et un décembre 1963 par \$106,572,792.

On compte maintenant 61,130 assurés, ce qui comprend, outre les fonctionnaires proprement dits, les conjoints, leurs enfants, ceux qui ont quitté le service de l'Etat provincial et qui ont gardé leurs assurances.

Ici, je veux bien souligner, encore une fois, qu'il y a mutuelle véritable puisqu'on a effectué des ristournes aux détenteurs de polices pour la somme de \$137,255.34 en 1963 seulement. Les prêts hypothécaires atteignent \$1,285,119.57. Les prêts aux assurés sont, en 1963, de \$410,557.39, en regard de \$338,468.03 l'année précédente.

Nous prenons la peine de souligner ce poste du bilan, car nous apprécions à sa valeur la possibilité pour le petit employé d'emprunter, non pas pour faire face à des dettes courantes, mais pour une mise de fonds pouvant être requise pour acheter une maison.

Nous savons certes que n'importe quelle entreprise d'assurance peut offrir cet avantage, mais là, le prêteur et l'emprunteur éventuel sont plus rapprochés.

Nous avons tenu à monter en exergue cette oeuvre concrète des fonctionnaires provinciaux. Si cette mutuelle d'assurance n'avait pas été constituée, les primes auraient été dirigées vers une multitude de compagnies ou entreprises parfois hors du Québec ou du pays.

Ces fonctionnaires n'ont pas discuté sur des incidences mineures de leur vie professionnelle. Ils ont cru en l'impérieuse nécessité de coordonner dans un milieu donné le potentiel d'achat de l'assurance-vie chez les fonctionnaires provinciaux.

Aujourd'hui, par la cristallisation des petites sommes, cette mutuelle a édifié pour son siège social un immeuble de près de \$2,000,000, et qui est rentable !

Nous faisons des progrès dans le domaine de l'assurance-vie. Enfin !

Je ne maintiens pas pour autant qu'il faut multiplier à l'infini les entreprises nôtres dans le champ de l'assurance-vie. Il faut au contraire consolider, magnifier nos diverses compagnies et qui, les chiffres en témoignent, n'ont pas souffert de la concurrence de la Mutuelle des employés civils du Québec. Au contraire, cette masse d'adhérents a contribué à activer le sens de la solidarité économique au Canada français.

Il est des noms vedettes en cette affaire qui doivent être extraits du cadre de l'administration provinciale, afin de leur rendre un hommage bien mérité. Un homme s'est constitué le propulseur de cette entreprise et c'est M. J.-Edgar Morin, gérant général et secrétaire de l'institution. Sans relâche, sans défaillance, il a bien oeuvré.

Le président est Me Arthur Savard, c.r., qui est aussi directeur du Bureau juridique de la loi de la Régie des alcools. Il est bien placé pour constater que l'action bénéfrique de la Mutuelle des employés peut utilement concurrencer, chez les employés civils, l'achat de l'alcool. Qui s'en plaindra ?

Aujourd'hui comme hier, M. Wheeler Dupont insuffle foi et espérance en l'assurance. Il est d'ailleurs le conseiller juridique de l'entreprise.

D'autres noms émergent dont l'activité intelligente a bien mérité de la Mutuelle des employés civils: à Québec, le gérant est M. Eustache Marier, toujours diligent, et, à Montréal, le gérant est M. Fernand Tétrault. Ce diable d'homme qu'est M. Fernand Tétrault apporte à sa tâche de gérant de la production une fougue et un dévouement inlassables.

Mais continuer une telle énumération est un jeu dangereux, car on peut oublier tant et tant de personnes qui ont besogné pour que la Mutuelle des employés civils devienne forte, puissante et comparable aux entreprises concurrentes.

Ce dont il faut se réjouir, c'est que les contacts avec les autres compagnies ou mutuelles sont cordiaux. Ces dernières ne voient pas en la Mutuelle une concurrence insolite. Il serait faux d'affirmer que toutes les assurances "vendues" par la Mutuelle auraient pu l'être par ces concurrents. Dans une certaine mesure, certes, mais la vente sur place par ces confrères-fonctionnaires a donné des résultats incomparables et il faut ajouter que cette longue et tenace campagne a persuadé nombre d'employés civils de l'importance de l'assurance ou de la mutuelle pour eux et leur famille; mais de plus, ces primes et l'actif total sont administrés au Québec, pour nos gens... Et ce n'est pas chauvinisme que de le souligner et de s'en réjouir.

Il nous a semblé opportun de présenter cette entreprise à nos lecteurs. On peut également écrire beaucoup de bien de la Caisse populaire des employés civils et de celle de l'Office du Crédit agricole du Québec.

Ah ! si les fonctionnaires un jour pouvaient individuellement, tout au moins, secouer la léthargie du secteur coopératif de la consommation ! Notre émancipation éco-

nomique ne sera pas atteinte par l'épanouissement d'un seul secteur coopératif ou mutuel.

Cette dernière réflexion nous est inspirée par le désir d'assister le plus tôt possible à la fondation et à la floraison d'initiatives dans le cadre professionnel. Notre satisfaction sera d'autant plus grande si, à côté du secteur de la mutuelle-vie, des entreprises coopératives ou mutuelles naissent et prospèrent.

Les employés civils du Québec ont raison d'être fiers de leur oeuvre de protection de la vie de l'individu et de sa famille.

Puisse cet exemple susciter des imitateurs, répétons-le, dans un éventail de plus en plus large des divers champs de l'activité coopérative ou économique.

Je songe, par exemple, à ce que les fonctionnaires de la province vivant à Montréal feraient de la coopérative La Familiale s'ils décidaient de l'encourager effectivement !

Ma remarque vaut pour d'autres coopératives en d'autres villes.

Succès à la Mutuelle des employés civil dont les membres sont répartis partout dans notre province !

RODOLPHE LAPLANTE



**Nous accusons réception
des ouvrages suivants :**

Jacques de Roussan - Les Canadiens et nous. Les Editions de l'Homme, Montréal, 124 pages, broché.

Soeur Sainte-Marie-Eleuthère - La mère dans le roman canadien-français. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 211 pages, broché.

Emile Simard - Communisme et science. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 521 pages, broché.

Ernest Pallascio-Morin - Autopsie du secret, poèmes. Garneau, Québec, 77 pages, broché.

Charles de Koninck - Tout homme est mon prochain, essai philosophique. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 148 pages, broché.

**UNE RÉALISATION SIGNÉE JETTÉ :
C'EST UNE OEUVRE DE MAÎTRE !**

Quelle que soit l'envergure des travaux qu'on nous confie dans les domaines de la plomberie et du chauffage, nous apporterons à leur réalisation toute la minutie qui caractérise notre maison depuis sa fondation.

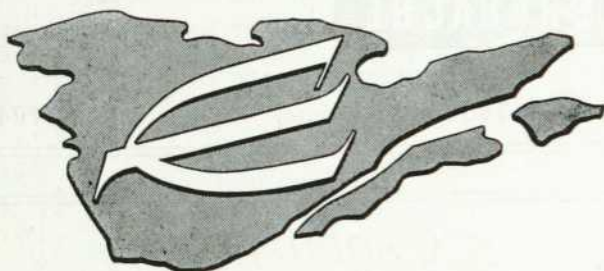
Intégrité, expérience et efficacité ont bâti notre réputation. Ils la maintiendront, pour votre plus grand bien.



"Où le travail
devient oeuvre ...
chef-d'oeuvre"

VI. 9-4107
360 est, rue Rachel Montréal

La
mutuelle
d'assurance
intégrée
à l'économie
du
Canada Français



- ASSURANCE-VIE
- ASSURANCE COLLECTIVE
- RENTES VIAGÈRES
- FONDS DE RETRAITE

L'  CONOMIE
MUTUELLE D'ASSURANCE

41 ouest, rue St-Jacques, Montréal 845-3291

Montréal - Québec - Joliette - Saint-Jean - Sherbrooke - Ottawa

TABLEAU D'HONNEUR

Edmond FRENETTE
président, Dupuis & Frères
J. Omer ROY & FILS Ltée
bijoutier
1658 est, rue Mont-Royal
Adrien ANGERS & FILS Ltée
agent d'assurances
4009, rue Hochelaga

Lucien-H. GAGNE
Conseiller municipal
J. P. MARCHAND
directeur de funérailles
4228, rue Papineau

Roch Grenache



CRÈME GLACÉE
BEURRE DE CAMEL
CONFITURES et MARINADES

GRENACHE INC.

Bureau : 1504, rue Davidson

LA. 6-7771

LA SOLIDARITÉ

Compagnie d'assurance sur la vie

925, chemin Saint-Louis
Québec

vous dit :

Qui sème chez soi...

récolte pour soi

Président
ALBERT BOULET

Directeur général
CHARLES POIRIER

Bureaux à :
Beauceville, Sherbrooke, Amos,
Ste-Thérèse-de-Blainville, Montréal, Sorel,
Rimouski, Rivière-du-Loup, Roberval,
Chicoutimi.

L'épargne est la clé du succès
ouvrez un compte d'épargne



LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

votre partenaire

365 succursales et agences à votre service

Réédition limitée des disques Bourassa

Plusieurs institutions et collèges n'ont pu se procurer ce document historique exceptionnel à la première édition.

Commandez tout de suite — \$25. à C. P. 189, St. N. - Mtl.

Hommage aux collaborateurs de

L'ACTION NATIONALE

J.-R. GRÉGOIRE

QUINCAILLERIE



LA. 4-1167

3605 ouest, rue Ontario, Montréal

Renseignements

La BANQUE CANADIENNE NATIONALE publie un bulletin mensuel qui expose brièvement diverses questions d'ordre économique. Les commentaires qu'il contient intéresseront ceux qui désirent se tenir au courant de ces questions, mais qui n'ont pas le loisir de parcourir de nombreux périodiques financiers. Vous pouvez recevoir gratuitement ce bulletin en en faisant la demande à l'un de nos 608 bureaux de la Banque au Canada ou au Bureau-chef, Place d'Armes, Montréal.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

TABLE DES MATIÈRES

ÉDITORIAL : Etats associés et l'Action nationale	1
S. H. Jean DRAPEAU : Bâtir	19
HON. René LÉVESQUE : Politique économique de l'Etat	44
ACTUALITÉ : Les filles de l'Empire	76
Jean MARCEL : Analyses de la littérature du Québec	77
Maurice LEBEL : Notes critiques sur un livre de Mgr Vachon ..	85
Maurice O'BREADY : Reconnaître le vocable Estrie	87
Jacques POISSON : Québec-Press et les journalistes — La Canadian Press et notre incompetence ..	92
Simone GÉLINAS : La course contre l'horloge	97
Odina BOUTET : Renions les partis fédéraux	100
Martial LAVIOLETTE : Propos nationaux	103
Rodolphe LAPLANTE : Quand les fonctionnaires bâtissent	107

Qu'est-ce que

LA FAMILIALE ?

L'union sur le plan social

L'union sur le plan national

L'union sur le plan économique

5271, rue St-Hubert - Tél.: 272-1119

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

La Sauvegarde

ACTIF	\$60,800,000
ASSURANCES EN VIGUEUR	\$300,000,000
PROTÉGEANT	112,000 assurés

Ce sera un titre de gloire pour LA SAUVEGARDE que d'avoir été la première compagnie canadienne-française à s'aventurer sur un terrain qui semblait jusqu'alors réservé à d'autres. Durant longtemps, elle fut la seule, mais ses succès encouragèrent les initiatives et facilitèrent la naissance des compagnies canadiennes-françaises fondées au cours des dernières années et auxquelles nous souhaitons le plus grand succès.